

DÉCEMBRE 1961

MONTREAL

Relations

REVUE DU MOIS

N° 252

LE THÉÂTRE

HORIZON
INTERNATIONAL

LE CINÉMA

Radio-Canada et le Canada français

Richard ARÈS

La guerre scolaire aura-t-elle lieu?

Jacques COUSINEAU

La gauche et la droite - II ■ ■ ■ ■ ■ R. Bourgault

Le coup d'État de la Syrie ■ ■ ■ ■ ■ P.-M. Luap

La grande noirceur du Moyen Âge ■ ■ ■ L. d'Apollonia

Après la grève de la construction ■ ■ ■ G. Hébert

35¢

SOMMAIRE

décembre 1961

Éditoriaux 321

Les frais de la paix. — Le grand bond de l'Europe. — Modestie et bon sens.

Articles

LA GRANDE NOIRCEUR DU MOYEN ÂGE . . . Luigi d'Apollonia 322
RADIO-CANADA ET LE CANADA FRANÇAIS . . . Richard Arès 325
LA GUERRE SCOLAIRE AURA-T-ELLE
LIEU? Jacques Cousineau 327
DE NOUVELLES RELATIONS PATRONALES-OUVRIÈRES
DANS LA CONSTRUCTION Gérard Hébert 330
HORIZON INTERNATIONAL:
Mexico. — Union soviétique. Joseph Ledit 334
LE RECENSEMENT RELIGIEUX À
MONTRÉAL Norbert Lacoste 337

Au service du français:

Bilinguisme ou sabotage? J. d'Anjou 338

Au fil du mois 338

Nos psychologues savants. — Mur de Berlin, mur de bonheur.
Cartes de souhaits.

LA GAUCHE ET LA DROITE — II Raymond Bourgault 340
LE COUP D'ÉTAT DE LA SYRIE Paul-M. Luap 342
UNE AFFICHE BIEN GARNIE Georges-Henri d'Auteuil 344
« KING OF KINGS » Gilles Rivard 346
BILAN MORAL DU CINÉMA 1961 Jacques Cousineau 347

Les livres 349

Notes bibliographiques 350

Le pape nous parle 351

Tables de l'année 1961 352

Relations

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur : Richard ARÈS.

Rédacteurs : Luigi D'APOLLONIA (Vie religieuse et Politique internationale), Jacques COUSINEAU (Vie ouvrière), Joseph-H. LEDIT (Horizon international).

Collaborateurs : Joseph D'ANJOU, Robert BERNIER, Irénée DESROCHERS, Gérard HÉBERT.

Secrétaire de la rédaction : Georges ROBITAILLE.

Administrateur : Albert PLANTE.

Tirage : Clarence DONTIGNY.

Rédaction et abonnements:

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11

Publicité:

Robert Dumouchel du Service de Publications Seg, Limitée, 3305, rue Masson, Montréal-36, RAYmond 5-2491.



Relations est une publication des Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: DUpont 7-2541. Prix de l'abonnement: Canada: \$4 par année. Hors du Canada: \$5. Le numéro: \$0.35.

Relations est membre de l'Audit Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le *Canadian Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.



CIGARETTES

"EXPORT"

BOUT UNI OU FILTRE

DU

3

DANS

1

- UN CAPITAL À VOTRE DISPOSITION
- DES REVENUS POUR LA RETRAITE
- PROTECTION AU DÉCÈS

L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

1344 est, rue Sherbrooke, Montréal

LA. 1-3698-3847

Complétez ce coupon et mettez-le à la poste, ou bien écrivez ou téléphonez pour de plus amples renseignements.

Sans obligation de ma part, veuillez me donner des détails complets sur les points ci-dessus.

Nom

Adresse

Ville

Relations

Editoriaux



Les frais de la paix

LE TRÉSOR DE L'O. N. U. est dans un état misérable; et son Comité des contributions, aux abois.

Ce comité veille sur trois budgets: le budget ordinaire, le budget de la Force d'urgence du Moyen-Orient, le budget du Congo. Tous trois sont déficitaires. Le budget ordinaire a un passif de 4 millions, 17 gouvernements tirant d'arrière; le budget du Moyen-Orient est à découvert de 21 millions, 44 États membres n'ayant pas versé leurs quotes-parts; enfin, le budget du Congo est grevé, après un an seulement, d'une dette criarde de 20 millions, 73 États membres se faisant prier ou refusant net les versements d'argent nécessaires. L'O. N. U., en tout, a 44,777,451 dollars d'arrérages.

A eux seuls les États-Unis supportent près du tiers des charges ordinaires (32.51%) bien que l'Assemblée générale ait décidé, en 1957, que la quote-part d'un État membre ne doit pas, en principe, dépasser 30% des dépenses ordinaires. Ajoutez que les États-Unis défraient 40% des dépenses des budgets extraordinaires.

Par contre, l'U. R. S. S. et ses deux gouvernements fictifs... Car, au fait, quel pays entretient des relations

diplomatiques avec la Biélorussie et l'Ukraine, et qui sont les ministres des Affaires étrangères de ces deux États membres de l'O. N. U. ? A eux donc, ces trois États membres accusent des arriérés de 11,703,599 sur la dette de 21 millions de dollars de la Force d'urgence au Moyen-Orient, et de 7,695,829 sur celle de 20 millions du Congo. Ces pays peuvent se permettre, cependant, des expériences nucléaires et spatiales fort coûteuses, et Krouchtchev se vanter que, d'ici quelques années (1961-1970), l'U. R. S. S. dépassera, « dans la production par habitant, le pays capitaliste le plus puissant et le plus riche: les États-Unis »!

La Charte de l'O. N. U. (art. 19) stipule qu'un membre « en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées. »

Ce règlement, il est vrai, ne s'applique qu'au budget ordinaire. N'est-il pas grand temps, toutefois, que les pays qui ont toujours honoré leur signature, tels que le Canada, le Royaume-Uni, les États-Unis, proposent un amendement qui étende la teneur de l'article 19 aux dépenses extraordinaires et refuse, tout au moins à un État membre qui n'a pas versé sa quote-part aux budgets extraordinaires, le droit de prendre part au débat et au vote de l'Assemblée générale sur ces problèmes graves qui exigent des crédits supplémentaires ?

L'O. N. U. n'est pas une estrade où se pavaner et donner de la voix avant d'aller casser la croûte à l'élégante salle à dîner de l'établissement. Les frais de la paix valent bien les frais de la guerre. Et une O. N. U. criblée de dettes risque fort de devenir une O. N. U. perdue par ses dettes.

*A Son Excellence Monseigneur Paul Grégoire, nommé évêque auxiliaire à Montréal,
« Relations » offre ses hommages et ses vœux.*

Le grand bond de l'Europe

LORS DE LA SIGNATURE du Traité de Rome, le jour de l'Annonciation 1957, la Grande-Bretagne, bien installée derrière ses remparts douaniers dans sa vaste zone sterling, pouvait croire que les liens économiques et politiques du Commonwealth valaient bien ceux d'une Europe encore à faire et à laquelle on l'invitait de se joindre. Pourquoi lâcher la proie pour l'ombre ?

Quatre ans plus tard, elle déchant. Signé par quelques pays seulement, marquant des étapes précises, balisé de clauses de sauvegarde, le Traité de Rome, par l'aménagement d'un marché commun, a fait faire à l'Europe des Six, dans le respect de la liberté et de l'originalité des patries, ce grand bond économique dont les propagandes communistes nous rebattent tant les oreilles.

La Grande-Bretagne en est toute surprise. Les États-Unis aussi. A telle enseigne que la première poursuit des tractations en vue d'adhérer au Traité de Rome tandis que la deuxième, par la voix de son grand argentier, M. Douglas Dillon, et celle de son ancien secrétaire d'État, M. Christian Herter, prévoit déjà

l'extension du Marché commun à toute l'Amérique du Nord.

Au lieu de boudier l'Europe des Six et de chicaner la Grande-Bretagne, le Canada serait mieux avisé d'entrer dans le grand jeu.

Modestie et bon sens

LE FAIT EST ASSEZ RARE pour qu'on le souligne. Interrogée sur son « engagement », une vedette a eu la modestie et le bon sens de répondre: « J'exerce un métier tout comme mon épicier et celui-ci, s'il a des opinions politiques et sociales, ne les affiche pas dans les journaux... Pourquoi voudriez-vous que moi, ...j'agisse autrement ? »

Mais voilà: on prête aux riches. A qui possède un talent remarquable, on en croit *dix*, et il risque d'avoir à se prononcer sur les plus graves problèmes de l'heure. Que l'épicier reste épicier et fasse de bonnes affaires. Que la *script-girl* reste *script-girl* et ne se donne pas des airs d'intellectuelle. Que le comédien joue la comédie et ne se prenne pas pour un guide de la nation. A chacun son métier.

LA GRANDE NOIRCEUR DU MOYEN ÂGE

Luigi d'APOLLONIA, S. J.

IL N'EST QUE D'OUVRIER LES JOURNAUX pour se rendre compte qu'on naît intelligent mais qu'on devient intellectuel. Je n'en veux pour preuve que la manière dont certains intellectuels font allusion au Moyen Âge.

A les entendre, depuis la fin de l'empire romain jusqu'à l'aube de la Renaissance, une « grande noirceur » couvrait l'Europe. Chère vieille platitude! Faut-il parler de « retour en arrière », de « retour au temps des tribus », qu'on se croit obligé, pour être de son temps, de se reporter, tout d'une haleine, « au temps du Moyen Âge ». (Applaudissements.)

Façon de parler, soit! Mais façon déplorable puisque le sous-entendu accrédié une calomnie.

* * *

Le Moyen Âge, il est vrai, n'a inventé ni le béton armé ni le pain tranché d'avance. Il s'éclairait à la chandelle. Beaucoup d'historiens, qui ne sont pas sans le savoir, je l'imagine, n'en continuent pas moins de considérer cette époque (XI^e-XIV^e siècles) comme une époque féconde entre toutes. La bibliographie sur le sujet est immense. Dans son *Bilan de l'histoire*, René Grousset appelle le XIII^e siècle « un âge d'or »; James Walsh, *the greatest of centuries*. Un professeur juif de littérature, Gustave Cohen, a donné, en Sorbonne, des cours sur *la Grande clarté du Moyen Âge*; et Jacques Maritain écrit dans *Art et Scolastique* que « c'est alors que le monde connut la plus pure et la plus libre internationale de l'esprit, et la culture la plus universelle ».

Car, malgré les rivalités des seigneurs et les divisions d'école, la société médiévale vivait d'un fonds commun de pensée. Elle avait à un haut degré le sens de l'homme, de sa dignité et de sa destinée, de ses faiblesses et de sa blessure originelle, parce qu'elle avait à un plus haut degré encore le sens de Dieu, de sa gloire et de son indépendance, des initiatives de sa grâce et de la multitude de ses miséricordes. Le Moyen Âge avait confiance en l'homme, mais ne lui demandait ni le secret de l'Histoire ni les paroles de vie éternelle.

Cette sagesse, le Moyen Âge sut l'exprimer dans de puissantes « sommes » de connaissance, œuvres de génies qui étaient en même temps des saints. On relia à jamais les choses visibles aux choses invisibles, raccordant, sans les confondre, deux ordres qui restent différents: raison et foi, nature et grâce, terre et ciel, la raison n'en devenant que plus raisonnable parce qu'éclairée par la foi, la nature plus parfaitement nature parce qu'informée par la grâce, et la terre, enfin, plus habitable parce que pleine d'intentions célestes. Bref, affirmait le Moyen Âge après saint Thomas, la fin de l'homme est double, ce qui est tout autre chose que de dire que l'homme a deux fins, l'une surnaturelle et l'autre naturelle, Dieu d'un côté, l'univers de l'autre, l'unité *catholique* brisée.

A cet essor magistral de la philosophie et de la théologie correspondait un art incomparable. Pour une fois, de notre pauvre terre a jailli un hosanna jusqu'à la hauteur de la religion du Christ. Équilibre des voûtes romanes, envol des nefs gothiques, lyrisme des séquences grégoriennes, parure

Il y a sûrement une personne dans votre entourage à qui vous pouvez faire plaisir en lui offrant « Relations » en cadeau.

diaprée des vitraux, pureté hiératique de la statuaire, familiarité des bas-reliefs, toute la création, docile à la foi chrétienne, s'anime, se dresse, prie, chante, adore, vit! Et la perfection d'une époque qui passe atteint à une jeunesse qui ne peut vieillir.

Or, dans cette incroyable profusion de chefs-d'œuvre se retrouve, vivante et impérissable, la même exactitude de langage que dans les grands traités de théologie. Même ordonnance de la raison, même plénitude de la foi, même splendeur de la synthèse. Nul doute possible, maîtres d'œuvre, tailleurs de pierre, verriers, « imagiers » sont des scolastiques.

D'ailleurs, lieu de prière et d'adoration, histoire sainte gravée à même la pierre et le verre, la cathédrale témoigne si parfaitement de son temps que si, de toute la période médiévale, rien d'autre n'eût subsisté, elle suffirait ou peu s'en faut, a-t-on dit cent fois, « à faire comprendre ce monde dans tout ce qu'il a d'essentiel: sa spiritualité, sa moralité, sa vie pratique, ses travaux, sa littérature et, en un certain sens, sa politique ».

Il n'en va pas autrement (pour ne parler pas du miracle de Giotto de *la Divine Comédie* de Dante, cathédrale de la poésie, bâtie par un géant de la pensée créatrice, et qui se dresse, tercets après tercets, de toute sa masse éblouissante, au-dessus des siècles de littérature; *Somme* poétique aussi ordonnée, aussi vaste et aussi pleine de lumière admirable que la *Somme* théologique de saint Thomas. Pour cette raison, sans doute, elle est aussi peu pratiquée et, malgré ses nombreuses traductions, aussi peu comprise des poètes:

Oh! la grâce abondante à qui je dus
D'oser fixer des yeux la lumière éternelle
Jusqu'au point d'y consumer ma vue!
Dans cette profondeur je vis que sont contenues,
Reliées par l'amour en un volume,
Toutes les feuilles éparses dans l'univers,
Les accidents, les substances, leurs modes...
Et de leur nœud la forme universelle.

O temps de « la grande noirceur », ô temps incomparables où l'on ne s'appelait même pas artistes, mais où l'art était plus aimé qu'aujourd'hui puisqu'il n'était pas aimé à la place de Dieu, où il enfantait des œuvres aussi satisfaisantes pour l'esprit que les œuvres grecques, mais plus riches encore parce que, nées de la contemplation amoureuse, elles confessaient des valeurs que la Grèce n'avaient pas soupçonnées...

La beauté est exigeante; la beauté chrétienne, deux fois exigeante. Elle méprise les vains ornements, les flatteries, les déclamations. Et il est bien vrai qu'il n'y a pas de progrès en art. Il n'est que de regarder autour de nous. Combien de temps nous faudra-t-il encore avant de voir refluer un art chrétien où il ne semble pas y avoir de milieu entre l'échec et la merveille? N'en doutons pas: que des génies soient aussi des saints. Et puisque l'art sacré est fait, après Dieu, pour le peuple, que le peuple aussi soit authentiquement chrétien.

Unité de foi, unité de sagesse illuminée par la foi, unité, enfin, de la société établie sur cette même foi. L'Europe vivait: elle s'appelait la Chrétienté. Ce fait, par delà de graves conflits d'intérêts, domine tout le tableau politique de l'époque.

Les patries, grandes et petites, existaient au Moyen Âge, non les idoles anciennes que nous invoquons sous d'autres noms: État, race, classe. Un Allemand comme saint Albert le Grand, des Italiens comme saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure étaient les ornements de l'Université de Paris qu'à la demande de Charlemagne, Alcuin, un Anglais d'York, était venu fonder. Ce qui était vrai des maîtres ne l'était pas moins des étudiants. Comme à Paris, alors dans toute sa gloire, à Oxford, à Padoue, à Bologne (le droit), à Salerne (la médecine), à Coïmbre, à Salamanque et, plus tard, à Cracovie et à Prague, clercs et laïcs se pressaient de partout. Les grands ordres religieux déplaçaient leurs sujets et l'Église ses prélats sans tenir compte des frontières. On voyait un Français, Raymond de la Sauvetat, faire traduire les œuvres des penseurs arabes pour les donner à l'Occident alors qu'il occupait Tolède, siège primate des Espagnols. Un Anglais, John de Salisbury, illustrait le siège épiscopal de Chartres; un Italien, saint Anselme, celui de Cantorbéry; un Savoyard, saint Hugues, celui de Lincoln; tandis que les caravanes interminables de pèlerins se rendaient, pour accomplir un vœu, qui à Compostelle auprès du tombeau de saint Jacques (les Jacquots), qui à Rome (les Roumieux) auprès du tombeau du Prince des apôtres, qui en Terre sainte (les Paulmiers) auprès du tombeau du Christ. Personne ne s'en étonnait. La chose allait de soi. On vivait en chrétienté, dans un monde sans passeport, ni visa, ni autorisation d'échange, ni douaniers, progrès de nos temps modernes si férus de liberté.

* * *

Croire pour comprendre, croire pour contempler, croire pour vivre dans l'unité, tel était donc l'idéal du Moyen Âge.

Ce type de société temporelle admettait, pour parler le langage de notre temps, un certain pluralisme, témoins la multiplicité des juridictions politiques et administratives, et la diversité des droits coutumiers. Toutefois, l'unité de la cité politique reposait sur le bien surnaturel plus que sur le bien commun temporel; et la vie liturgique scandait ses travaux et ses jours.

On comprend alors que la société médiévale ait été tentée de confondre Église et Chrétienté. L'adversaire de la foi chrétienne devient l'adversaire de la communauté des hommes. L'hérésie est aussi un désordre social; l'hérétique, l'anarchiste de l'époque. L'Inquisition se verra chargée de le dépister et de l'amener à résipiscence, faute de quoi le bras séculier s'en chargera au nom du salut public. La masse des chrétiens réagissait avec encore plus de violence contre ces mécréants qui attiraient sur tous la colère de Dieu.

On peut comprendre; on ne peut admirer. En cela, le Moyen Âge ne fut pas un pur printemps chrétien. Il combattait le Vaudois et l'Albigeois à l'intérieur, comme le Maure et le Bougre à l'extérieur, avec des moyens de force dont nous ne voulons à aucun prix aujourd'hui, au nom même de la nature de l'acte de foi que l'École avait pourtant si bien défini comme un acte libre contre lequel les contraintes sont, en définitive, impuissantes. Pour tout dire, un tribunal ecclésiastique au service de la politique condamnera, un jour, Jeanne d'Arc au bûcher...

En revanche, le Moyen Âge ignorait les totalitarismes, les déchaînements nationalistes, les délires racistes, les

principes rationalistes que les temps modernes ont glorifiés et auxquels ils ont sacrifié, dans des holocaustes païens, non seulement les valeurs religieuses mais les biens politiques supérieurs de la nation et de la famille des peuples.

L'Inquisition, même sous ses pires aspects, le plus souvent exagérés, ne cède de beaucoup à la « tolérance » des régimes modernes. Et ce n'est pas un monde qui nous a donné les camps de concentration, les chambres à gaz, les épurations, les tribunaux d'exception, la torture psychologique, les génocides, qui a le droit de prendre des airs scandalisés. Nous en avons vu bien d'autres, n'est-ce pas ? Allons, un bon mouvement ! Si « arriéré » fût-il, le Moyen Âge n'avait pas notre sensibilité hypocrite.

Malgré ses limites et toutes ses misères, cette civilisation mérite le respect. Il faut même aller plus loin et oser le dire : qui reste fermé à sa grandeur, qu'il ait ou non la foi, comprendra si peu que rien je ne dis pas à l'histoire de l'Église ou à la théologie, mais à l'histoire de sa propre famille et à la substance de sa culture dont il continue de vivre, comme l'enfant prodigue dissipant son bien.

Il est vrai que nous possédons une intelligence plus réfléchie des structures internes de la cité des hommes. Progrès en soi, cette meilleure intelligence du temporel est l'ombre portée de la théologie, et même d'une théologie chrétienne sur la distinction entre les choses qui sont à Dieu et les choses qui sont à César. Ce n'est pas le Moyen Âge qui a inventé le droit divin des rois. Saint Louis n'est pas Henri VIII. L'adage absolutiste *cujus regio, ejus religio* (tel prince, telle religion), renversant au profit de l'unité politique, l'unité religieuse, marque, au contraire, la ruine de la chrétienté médiévale.

Depuis, le monde a assisté à une dégradation constante de la primauté du spirituel. La politique absolutiste de la Réforme, à caractère religieux, a été déboutée par un libéralisme antichrétien qui, loin de distinguer entre l'Église et l'État, les a opposés sous prétexte de les séparer, en attendant de subir, à son tour, les assauts du despotisme athée qui allègue, cette fois, la science pour effacer, avec tout un appareil de ruse et de violence, les dernières traces de civilisation chrétienne et, avec elle, les vestiges de la communauté démocratique.

Nous voici donc au rouet : aux antiques luttes où la foi chrétienne doit faire face à l'Empire païen.

Il ne suffit pas, toutefois, de comprendre cette tragique évolution pour en barrer le cours. Une pensée, pour être féconde, doit trouver moyen de passer dans les faits. Encore plus une foi, si elle est vivante, doit-elle rayonner sur tout l'ordre temporel.

C'est un immense travail de régénération qui s'impose. Il n'aboutira que si, au lieu de séparer, par indifférence, ou d'opposer, par hostilité, le temporel et le spirituel, le monde moderne comprend qu'il doit rapporter à Dieu, auteur de toutes choses, ce que, par fidélité à l'Évangile même, il faut distinguer de l'Église, ébauche et promesse dans ce monde d'un Royaume qui n'est pas de ce monde.

L'espérance surgira alors de voir naître un nouvel ordre temporel analogue à la chrétienté médiévale. Qu'on nous lise bien : nous disons un nouvel ordre temporel. Car le temps ne rebrousse pas chemin. Et tous les Templiers de la tradition ne pourront nous restituer le Moyen Âge.

De ce nouvel ordre, comme nous sommes loin, toutefois ! Il est plus facile de détruire une civilisation que d'en

bâtir une nouvelle. L'Europe commence à peine à s'en apercevoir après six siècles de guerres civiles qui paraîtront à l'historien de demain comme de stupides querelles de clocher.

Ayant perdu l'espoir de trouver le sens du monde dans le libéralisme individualiste et dans toutes ces abstractions — Nation, Raison, Liberté, etc. — qu'il décore de majuscules, notre âge historique cherche, à travers quelle confusion des idées et quel dérèglement des cœurs, une fin spirituelle capable de l'animer et autour de laquelle refaire son unité perdue. Il ne sait plus quoi faire de son credo scientifique qui, hier encore, lui promettait — laïcisation de l'espérance chrétienne — des cités fabuleuses dans un Paradis redevenu terrestre. De l'énergie qui sommeille au cœur de la matière, le malheur a voulu qu'elle fut libérée d'abord sous forme de bombe monstrueuse. Depuis hélas ! les efforts de la science vont surtout à en augmenter la force dévastatrice. *Sunt lacrymae rerum*. La peur sourd d'un monde détraqué par le fol orgueil de l'homme et livré à son entreprise.

Au temps de la terreur de l'an mil, le Moyen Âge savait au moins à quel saint se vouer. A l'âge de la mégabombe, nous continuons à concevoir l'action de Dieu comme celle d'un homme venant de l'extérieur. Dieu est un intrus qui viole l'ordre des choses. Il se mêle de ce qui ne le regarde pas, alors que l'univers, mystérieusement aimanté vers Dieu et par Dieu, tend, qu'on le veuille ou non, vers sa Cause finale et en accomplit les desseins.

* * *

Lorsqu'il envoya le moine Augustin à la conquête de l'Angleterre, saint Grégoire le Grand lui prescrivit de renverser les temples païens. Mais il se ravisa :

J'ai beaucoup réfléchi, lui mandait-il, au cas des Anglais. Décidément, les temples des idoles ne doivent pas être détruits, mais seulement les idoles qui s'y trouvent. On fera de l'eau bénite, on en aspergera les temples, on construira des autels, on y posera des reliques. Parce que, si ces temples sont bien bâtis, il faut qu'ils passent du culte des démons au service de Dieu.

Toute l'histoire du Moyen Âge respire cet esprit catholique, tandis que le monde moderne, si fier de sa largeur d'esprit, trop souvent le contredit, malgré les rapports de surface qu'il a multipliés entre les peuples. Certes, les ferments spirituels qui le travaillent sont puissants. Mais puissantes aussi sont les forces du mal. A dire vrai, cet âge ressemble, sous certains aspects, aux siècles de fer qui ont suivi le désastre des invasions barbares alors que l'Église était seule, avec ses moines, à faire front au péril.

Nul besoin d'être prophète. Si, après une apostasie séculaire, le monde moderne doit s'épanouir, pour un temps si court soit-il (les choses belles sont fragiles), en un printemps universel qui fasse la joie des anges et des hommes, c'est que nous aurons eu le courage de retourner en arrière non pour y fouiller comme des archéologues, nous y enchanter comme des esthètes ou nous y exiler comme des faibles, mais pour méditer sur les normes éternelles, les valeurs impérissables, le sens du sacré qui ont fait du Moyen Âge une courte et singulière réussite historique.

Oui, conserver les temples « bien bâtis » de la science, mais faire de l'eau bénite, construire des autels, chasser les idoles, servir Dieu.

RADIO-CANADA ET LE CANADA FRANÇAIS

Richard ARÈS, S. J.

RADIO-CANADA fête ses vingt-cinq années de services. L'événement mérite d'être souligné. Déjà l'on a exalté le rôle de tout premier plan joué par cet organisme fédéral dans l'ensemble de la vie canadienne. Soutien des artistes et des intellectuels, tribune incomparable de discussion et de diffusion des idées, source toujours jaillissante dans les domaines de la culture et du divertissement, moyen rapide et efficace de communication et de rapprochement entre tous les citoyens de notre immense pays, la Société Radio-Canada a été tout cela, et plus encore. Grâce à son caractère entièrement bilingue et surtout grâce à la large autonomie octroyée au réseau français, elle reflète, plus que toute autre institution fédérale, l'image de la société canadienne elle-même; elle est vraiment la plus canadienne de nos institutions, celle qui a le plus intelligemment et efficacement travaillé à construire cette unité « nationale » qui, aujourd'hui encore, nous fait si cruellement défaut. Aussi, à l'occasion des fêtes du vingt-cinquième anniversaire, M. Alphonse Ouimet, son président, pouvait-il déclarer avec raison: la Société « a servi de trait d'union entre les deux groupes ethniques qui composent notre pays et a cherché, sans porter atteinte à l'intégrité de l'un et de l'autre, les fondations d'une identité nationale ».

Encore plus considérable peut-être a été l'influence de Radio-Canada sur l'évolution du Canada français. Analysons-la un peu plus en détails sur un double plan: le plan canadien et le plan québécois.

I. L'ACTION EN ÉTENDUE OU LE PLAN CANADIEN

Tout le monde l'admet: de première importance se révèle la contribution de la Société à la cause du Canada français dans son ensemble. Plus que n'importe quel organisme gouvernemental, elle a contribué à la *reconnaissance* et au *renforcement* du grand Canada français.

A la reconnaissance de ses droits, tout d'abord. Trop longtemps la plupart des citoyens et des gouvernements canadiens ont identifié le Canada français au seul Québec et se sont farouchement opposés à reconnaître le fait français en dehors des frontières de la « réserve » québécoise. A leurs yeux, il ne pouvait s'agir que d'un fait privé, soutenu par des intérêts privés. Le grand mérite de la Société Radio-Canada a été précisément de faire admettre, par son action, que le Canada français ne se limitait pas à la province de Québec, et que, même hors du Québec, le fait français possédait, de droit, un caractère officiel et public, et méritait en conséquence d'être soutenu par l'argent du public ainsi que par les institutions officielles qui se disent au service du public. La constitution canadienne avait assigné au gouvernement fédéral le rôle de protecteur des minorités dans le domaine de l'éducation; ce rôle, Ottawa n'a jamais pu s'en acquitter à l'égard de la minorité canadienne-française. En venant généreusement en aide aux postes privés de langue française et en établissant elle-même des postes publics dans cette langue hors du Québec, Radio-Canada permet enfin à Ottawa de donner satisfaction au

droit et de réparer l'injustice. Il faut savoir reconnaître la valeur de tels gestes, même s'ils surviennent bien tard.

De plus, l'action de Radio-Canada a contribué à renforcer l'unité et la vitalité du Canada français dans son ensemble. Des programmes français créés et enregistrés au Québec ont rayonné par tout le Canada, faisant du même coup connaître la vie française de la vieille province aux minorités, leur faisant partager ses joies et ses peines, ses sentiments et ses idées, développant chez elles le sens de la solidarité nationale et la fierté de leurs origines culturelles, surtout quand des émissions de qualité parvenaient à attirer l'attention et les éloges du Canada anglais.

De tous les organismes fédéraux, Radio-Canada est l'un des rares — s'il n'est pas le seul — où les Canadiens français peuvent se sentir chez eux et qu'ils peuvent considérer comme entièrement à leur service, au Québec d'abord et dans la plupart des autres provinces ensuite. Si la Confédération canadienne doit être sauvée, c'est par un régime imité de celui de Radio-Canada qu'elle le sera, pas autrement.

II. L'INFLUENCE EN PROFONDEUR OU LE PLAN QUÉBÉCOIS

Mais c'est surtout au Québec, centre premier et cœur du Canada français, que l'influence de la Société s'est exercée et continue à se faire sentir. Mon intention n'est pas de dresser ici le bilan de son action en ce dernier quart de siècle: ce serait trop long et je n'ai pas qualité pour le faire. Je voudrais plutôt souligner l'influence capitale exercée par Radio-Canada sur l'évolution de la culture canadienne-française, en particulier sur l'apparition et la croissance d'un triple phénomène qui travaille cette culture depuis la fin de la seconde guerre mondiale: un phénomène de revalorisation, un phénomène de désintégration et un phénomène de laïcisation.

1. La revalorisation de la culture canadienne-française

Il est clair que nous assistons actuellement à un important phénomène de revalorisation de la culture canadienne-française, surtout dans le domaine des lettres et des arts. Et il est non moins clair qu'aux origines d'un pareil phénomène se retrouve l'influence prépondérante de Radio-Canada. Deux grands moyens lui ont permis d'opérer cette revalorisation: son appui financier aux artistes et aux intellectuels et la qualité de ses émissions.

Jusqu'à l'avènement de la télévision, la plupart de nos artistes et de nos intellectuels gagnaient plutôt péniblement leur vie, certains même végétant dans l'obscurité et sans influence. Voici qu'avec Radio-Canada un mécène incomparable les a pris à sa charge, les a généreusement financés, et leur a donné de la célébrité, du prestige et de l'influence. Pour la première fois chez nous, il est devenu *payant*, non seulement d'exercer le métier d'artiste ou la profession d'intellectuel, mais encore de le faire *en français*. Fait capital et dont on ne soulignera jamais trop l'importance: alors

que dans le monde des affaires et dans un nombre toujours croissant de métiers et de professions la connaissance de l'anglais est considérée comme la condition première de réussite, à Radio-Canada, c'est la connaissance du français qui est la clé du succès. Voici maintenant qu'il devient permis à des Canadiens français de connaître l'aisance et même de s'enrichir, non seulement sans rien renier de leur nationalité, mais encore en s'affirmant pleinement eux-mêmes dans leur langue et selon les exigences de leur propre culture. Bref, voici qu'il est devenu rémunérateur pour une foule de gens, de penser, composer, s'exprimer, jouer, de travailler en français.

Le fait est d'autant plus remarquable qu'il s'accompagne d'un souci notable d'excellence. Sans doute, il arrive à Radio-Canada de nous présenter des émissions de second ordre et même vulgaires, mais dans l'ensemble la qualité de ses programmes est nettement supérieure à celle des postes privés. De plus, elle est seule à pouvoir se permettre financièrement ces émissions dites de prestige et de haut niveau culturel dans les domaines de l'information, du théâtre et de la musique. En ces domaines, elle est irremplaçable, et là surtout elle contribue magnifiquement à revaloriser et à stimuler la culture canadienne-française.

2. La désintégration de la culture traditionnelle

Mais, en même temps, son action se conjugue avec celle d'autres groupes et mouvements pour nourrir et amplifier un deuxième phénomène en cours dans notre milieu: celui de la désintégration de notre culture traditionnelle. Jusqu'aux environs de la seconde guerre mondiale, en effet, la culture canadienne-française constituait un tout fortement intégré et remarquablement unifié. A la base ou plus précisément au cœur, commandant, inspirant et consolidant le tout, se retrouve la conception chrétienne et catholique de la vie; d'elle découle une certaine manière de vivre présentée à la communauté comme seule conforme à l'idéal religieux qui doit l'inspirer; enfin, des institutions sociales: familles, paroisses, écoles, viennent encadrer ce mode de vie et visent à en conserver l'esprit originel dans la pratique. Il en résulte une culture d'une grande homogénéité, formant bloc, quelque peu fermée sur elle-même, sans doute, mais capable de résister aux vagues assimilatrices qui l'assaillent de toutes parts. C'est ce qu'a bien vu un observateur aussi sagace qu'André Siegfried, quand il écrivait, en 1937, dans son ouvrage *Le Canada, puissance internationale*: « La vitalité de la société canadienne-française tient à une certaine conception, qui lui est propre en Amérique, de la vie et du travail. C'est une conception catholique, unie à une tradition qui vient en droite ligne de la vieille France... »

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, toutefois, cette conception n'a cessé de subir les assauts d'une bruyante minorité qui, non seulement ne veut plus la partager, mais s'oppose à ce qu'elle commande le mode de vie de la communauté et à ce qu'elle s'inscrive jusque dans les structures et les institutions. Célébrant dans la joie « les funérailles de l'unanimité », elle entend remplacer la conception traditionnelle par une conception dite humaniste, le mode de vie accepté communément jusqu'ici par un mode dit pluraliste, et les institutions sociales actuelles par des institutions intégralement laïques. Désormais, le rôle traditionnel de source d'inspiration et de facteur principal d'intégration de

la culture canadienne-française ne serait plus dévolu aux valeurs religieuses, mais à la langue et à un humanisme qualifié de laïque et de démocratique.

A cette campagne visant à désintégrer la culture traditionnelle et à opérer une nouvelle synthèse, Radio-Canada allait se trouver, bon gré mal gré, intimement mêlée. Aux yeux de plusieurs, elle apparaissait comme l'institution-type de cette nouvelle synthèse culturelle qu'ils recherchaient: ne devait-elle pas, en vertu même de sa constitution, octroyer droit de cité à toutes les opinions, même à celles qui ne s'accordaient guère avec la conception traditionnelle sur laquelle s'était bâtie jusque-là toute la vie du Canada français? Dans l'échelle des valeurs comme dans le choix de ses critères, ne devait-elle pas, en outre, donner le premier rang à la perfection de la langue ainsi qu'au talent de l'esprit?

Or, au moment où naissait la télévision au Canada français, décuplant du même coup l'influence de Radio-Canada, une gauche agressive se constituait qui faisait savoir sur toutes les tribunes qu'elle avait quelque chose à dire et qu'elle avait en même temps qualité pour le bien dire. Bon gré mal gré, en vertu même de ses règlements et de ses propres critères d'évaluation, Radio-Canada dut faire place — et une large place — aux représentants de cette gauche et leur accorder, non seulement finance et prestige, mais encore le moyen de propager leurs idées dans un immense public.

Ainsi utilisée comme instrument de désintégration de la culture traditionnelle, Radio-Canada n'a pas toujours su réagir à temps. Pour stimuler cette réaction et provoquer un sérieux examen de conscience, il a fallu les coups de tonnerre successifs que furent *La Belle de céans*, la semonce épiscopale et le comité gouvernemental d'enquête institué par Ottawa.

3. La laïcisation de notre élite culturelle

Il est enfin un troisième phénomène que l'action de Radio-Canada a contribué à développer: c'est celui de la laïcisation progressive de notre élite culturelle. (Je ne donne ici aucun sens péjoratif au mot « laïcisation », mais le considère simplement comme le fait pour les laïcs de succéder aux clercs en certains domaines.)

Je n'apprendrai rien à personne, encore moins aux représentants de la gauche, en rappelant que les clercs au Québec ont rarement été absents des institutions d'enseignement et de culture et qu'ils y ont exercé une influence souvent prépondérante. Or le fait nouveau au sujet de Radio-Canada est bien que, de cet instrument incomparable d'influence, de formation, de culture et même d'éducation, les clercs sont absents, je ne dis pas des programmes, mais de la direction. Tout à ce niveau est entre les mains des laïcs. Je ne dis pas cela pour le déplorer, mais bien pour souligner la nouveauté du fait et ses conséquences fort importantes dans l'évolution de notre culture.

A l'heure où les laïcs revendiquent une plus large place dans l'enseignement, voici qu'un domaine leur est offert pour ainsi dire en exclusivité et sous leur entière responsabilité, un domaine où ils ont pleine liberté de faire leurs preuves, tout en gagnant largement leur vie. Une nouvelle élite culturelle, dirigeante, dynamique, créatrice, mais entièrement laïque, est en train de se constituer, qui va marquer de son empreinte et de son esprit la culture du Canada

français. Comment en face de ce phénomène nouveau et capital ne pas se poser la question: cette empreinte et cet esprit seront-ils chrétiens? A cet égard une énorme responsabilité pèse sur les épaules de l'élite dirigeante à Radio-Canada. Il est réconfortant de constater que l'élite actuelle en a vivement conscience.

*
* *
*

Le Canada français traverse aujourd'hui une crise idéologique et culturelle qui le secoue durement. La vieille synthèse traditionnelle, sur laquelle il a vécu jusqu'ici et où tout s'intégrait autour du facteur religieux, est désormais mise en question et menacée de s'effriter. Une nouvelle synthèse vitale, autour d'un nouveau facteur central d'intégration, s'ébauche et veut prendre place. Le drame met en jeu l'âme même du Canada français et Radio-Canada y est intimement mêlée. Depuis quelques années, chez elle, l'accent est à gauche; mais rien ne permet de supposer qu'il en doive être toujours ainsi. Ses principes de base et ses critères d'action font d'elle une puissance ouverte à qui sait la conquérir, principalement par la qualité de sa langue et par les talents de son esprit. Du moins, en théorie. Il suffirait de bien peu, de la part des événements et des hommes, pour que l'accent se déplace au centre et même vers la droite.

Reffet assez fidèle de notre milieu en ce qu'il a de meilleur et de moins bon, nœud où les forces rivales en présence cherchent à se croiser, Radio-Canada représente aujourd'hui, surtout avec son réseau de télévision, l'un des plus grands facteurs d'influence au Canada français. Entièrement aux mains des laïcs, elle diffuse l'esprit qu'ils lui donnent et marque profondément de son empreinte notre milieu social et culturel. Si on peut lui reprocher d'avoir contribué à désintégrer notre culture traditionnelle, il faut savoir reconnaître aussi qu'en dépit de ses erreurs et de ses faux pas, — elle est chaque heure mise en question et surtout elle est devenue trop vite une trop grosse affaire pour n'en pas commettre — la Société a, plus que tout autre organisme, gouvernemental ou privé, contribué à revaloriser, chez nous et à l'étranger, la culture canadienne-française; aussi sa disparition se solderait-elle en ce domaine par une régression certaine. Plus d'une fois enfin, même si elle s'est permis d'étranges et graves faiblesses, elle nous a donné la preuve de sa profonde intelligence des valeurs les plus hautes de notre civilisation. C'est pour cela qu'il suffirait de bien peu — par exemple, que s'approfondisse en nos élites et s'affirme davantage la qualité de notre vie spirituelle — pour qu'elle puisse jouer pleinement le grand et beau rôle d'éducatrice du peuple, qu'elle sera, semble-t-il, appelée à remplir de plus en plus dans notre milieu.

LA GUERRE SCOLAIRE AURA-T-ELLE LIEU ?

Jacques COUSINEAU, S. J.

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT commencera bientôt ses audiences publiques. Il faut s'attendre à ce que tout le système soit remis en question, car plusieurs des nôtres, n'ayant pas encore appris à vivre en régime parlementaire britannique, sont encore enclins aux chambardements constitutionnels sur le papier. Le Mouvement laïque de langue française, dont l'effort ne se limite pas à la transformation profonde de notre organisation scolaire mais s'étend, si on en juge par les exposés de celui qui s'est fait le doctrinaire du Mouvement, M. Maurice Blain, à l'élimination de toute inspiration chrétienne dans notre comportement collectif, profite de l'occasion de la présentation de son mémoire à la Commission pour le préparer en public, contrairement aux autres associations. Sa littérature, accueillie à pleines pages par quelques journaux et largement répandue par certains services de radiodiffusion, part en guerre contre l'esprit de notre système public d'enseignement, ses structures et sa direction. Pour empêcher que cette lutte déjà commencée ne s'envenime, M. Paul Lacoste a proposé une solution de compromis; le Mouvement qui l'avait invité semble se rallier à la proposition et devoir rédiger son prochain mémoire dans cette ligne de pensée.

En attendant le texte définitif, on peut se poser des questions.

Ébranlement à la base ?

La solution Lacoste maintient, à la base de notre système d'enseignement, les Commissions scolaires confessionnelles

telles qu'elles fonctionnent et l'impôt scolaire qui les soutient. Elle propose de « permettre à ceux qui désirent une école non confessionnelle de former une corporation scolaire distincte ».

Il ne s'agit donc pas de faire reconnaître par la loi le droit des parents non catholiques et non protestants à faire donner à leurs enfants une éducation qui ne soit pas contraire aux exigences de leur foi religieuse; ce droit est déjà reconnu aux Juifs et aux autres dissidents, bien que ce soit, en fait, de façon incomplète pour ces derniers. Il ne s'agit pas non plus de permettre aux parents dont l'allégeance n'est ni catholique ni protestante de se grouper en une ou plusieurs commissions scolaires, selon leur appartenance religieuse; d'après cette hypothèse, écartée pour l'instant, dans la ville ou la région de Montréal, s'il n'y avait qu'une nouvelle commission, les contribuables en seraient en majorité de religion juive et de langue anglaise. Le danger que d'aucuns signalent pour les enfants de langue française dans les écoles de la Commission protestante, se renouvelerait-il? Il ne s'agit pas enfin, par un privilège refusé aux adhérents des confessions religieuses, orthodoxe, juive, musulmane, bouddhiste ou toute autre que la catholique et la protestante, de permettre à ceux qui n'adhèrent à aucune religion de se grouper en corporation scolaire en vue de l'éducation appropriée de leurs enfants. Tous ces projets amèneraient un regroupement des effectifs scolaires très divers selon les localités de la province, mais ne troubleraient pas l'économie fondamentale de notre système d'enseignement.

Ce système est essentiellement confessionnel, de droit ou de fait, basé sur le respect de la dissidence. Le fondement, motif ou critère de cette dissidence scolaire au Québec se révèle de nature confessionnelle. Le paiement de l'impôt scolaire par le contribuable se fait d'après son appartenance religieuse et le choix de l'école qu'il fait pour ses enfants s'inspire des exigences de sa foi. Cette dissidence ainsi institutionnalisée a donné à notre système une grande stabilité, car l'appartenance religieuse se révèle le critère le moins sujet au changement, parce que davantage enraciné dans l'être humain. Proposer que désormais le fondement de la dissidence scolaire soit une simple préférence ou opinion quant à la forme d'école équivaut à introduire l'instabilité dans le produit de l'impôt scolaire, à provoquer la difficulté, sinon l'impossibilité, des prévisions budgétaires précises pour l'administration scolaire publique et à rendre vaine toute planification à long terme touchant l'aménagement des édifices et la préparation du personnel. La perturbation ne résulterait pas de l'existence parallèle de trois organismes mais de la facilité de passer de l'un à l'autre, ou des deux premières au troisième, et vice-versa. Car l'école non confessionnelle sera sans doute accessible aux protestants, aux Juifs, à tous autres dissidents religieux, comme aux catholiques et aux incroyants. Il est même à prévoir que pour Montréal et les environs cette nouvelle commission scolaire renfermerait plus d'adeptes de langue anglaise, à moins qu'ils n'estiment avoir l'équivalent sous la direction de la Commission protestante. Le contribuable catholique ou protestant qui aura fait goûter à ses enfants cette nouvelle école aura sans doute le droit de revenir sur son opinion, mais quand et à quelles conditions de vérification? Il voudra peut-être envoyer sa fille d'un côté et son garçon de l'autre, son aîné ailleurs que son benjamin; le pourra-t-il ou sera-t-il prisonnier d'un premier choix, tout comme il l'était avec son appartenance religieuse? Toutes questions qui révèlent combien serait administrativement précaire le régime des commissions parallèles d'écoles publiques de juridictions non exclusives.

Au point de vue social, le tiraillement serait continu, on tenterait de s'arracher les enfants d'une commission à l'autre. M. Lacoste, en ses commentaires, prévoit qu'il pourrait y avoir des censures ecclésiastiques. En d'autres termes, ce serait la guerre scolaire, comme on l'a connue longtemps en France, en Belgique ou ailleurs. Qui tient à vivre cela?

D'ailleurs, pourra-t-on arrêter là le processus de différenciation de l'école publique? Quand on aura accepté le principe qu'une minorité de contribuables, mécontente des décisions de la majorité, peut former sa propre commission d'écoles publiques pour des motifs qui ne procèdent pas des exigences de sa foi ou du droit naturel, on peut prévoir que d'autres minorités, religieuses, comme les Juifs ou les Témoins de Jéhovah, ou culturelles, comme les Italiens, demanderont d'avoir leurs propres écoles publiques avec l'aide de l'État. Nous assisterons à la balkanisation de notre système d'enseignement et à l'effondrement de notre esprit public.

Les commissions scolaires actuelles, catholiques ou protestantes, là où elles existent, auraient-elles sujet de se plaindre juridiquement, socialement et moralement de l'établissement d'une troisième Commission scolaire? S'il s'agit d'une commission groupant les contribuables ni catholiques

ni protestants, on peut en douter. S'il s'agit d'une commission telle que proposée par la solution Lacoste et groupant des contribuables qui tombent actuellement, mettons pour être concret, sous la juridiction des commissions catholiques et protestantes de Montréal établies avant la Confédération et protégées par l'article 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, un juriste hésitera beaucoup avant de se prononcer et voudra étudier le texte de la loi lui-même. Cependant, pourra-t-il hésiter en examinant un autre point de la solution Lacoste qui touche non plus à la base du système, mais à sa clé de voûte, le Conseil de l'Instruction publique?

Chambardement au sommet?

M. Lacoste sait fort bien que, dans la province, « la majorité anglophone (?) se divise en protestants, catholiques, Juifs et autres. Et les non-catholiques français eux-mêmes se divisent en protestants, en agnostiques. » Il reconnaît que sa proposition « comporterait une invitation à multiplier davantage les secteurs ». Il en conclut que pour éviter « l'inefficacité la plus complète, sinon... l'anarchie », il faut « s'arrêter ».

Mais comment? En vertu de « l'exigence d'unité de l'école publique », la solution Lacoste recommande, au niveau du Conseil de l'Instruction publique, l'abolition des deux comités actuels, catholique et protestant, et la création de deux autres comités, l'un français, l'autre anglais. Chaque comité assurerait « une réglementation uniforme pour toutes les écoles de la même langue quant à l'ensemble de l'enseignement », quitte à laisser à des sous-comités catholique, protestant, juif, non confessionnel, etc., « selon les besoins », le soin de la réglementation « en matières religieuse et morale ». La « coordination » serait assurée par « le ministre responsable de l'Éducation » qui recevrait « l'autorité voulue pour le faire ».

Plus on y réfléchit, plus on a l'impression qu'il y a là, en plan, un chambardement total de notre système d'enseignement.

Sous l'effet d'un mirage d'unité culturelle. L'unité de l'école publique au Québec se ferait davantage par deux comités d'un genre plutôt que par deux comités d'un autre genre. Comprenne qui pourra. Le résultat le plus apparent au plan culturel consisterait à faire passer sous la direction du comité français quelques centaines d'enfants de parents protestants ou agnostiques et sous la direction du comité anglais plusieurs milliers d'enfants canadiens-français et beaucoup de milliers d'enfants néo-canadiens qui fréquentent actuellement des écoles anglaises des Commissions scolaires catholiques de la province, notamment celle de Montréal. En ce moment où l'on parle de rayonnement français par l'État du Québec et même de séparatisme politique afin que nous soyons davantage maîtres chez nous, voici que nous consentirions à l'un des pires abandons de notre histoire.

Il faut signaler, dans la proposition Lacoste, l'apparition du ministre chargé de « la coordination de tout l'appareil ». Comme on ne dit mot de sa place par rapport au Conseil, s'il est au-dessous ou au-dessus, s'il nomme les membres à sa discrétion ou à celle du cabinet des ministres ou sur présentation de corps intermédiaires, les réflexions là-dessus peuvent attendre; elles s'engageraient d'ailleurs dans une avenue trop longue à parcourir pour l'instant.

Ainsi donc, désormais l'ensemble de l'enseignement recevrait une réglementation uniforme. Vu la délégation aux sous-comités des « matières religieuse et morale » et en vertu de la dialectique même du système proposé sinon d'après l'intention de l'auteur, on peut prévoir à coup sûr que pour le reste, c'est-à-dire à peu près tout, la neutralité la plus stricte sera observée; elle deviendrait sans doute la règle pour les programmes, les manuels et surtout l'esprit. Les membres des comités, français et anglais, devraient s'abstenir de prendre les décisions d'après leurs convictions confessionnelles, de catholiques ou de protestants, vu la séparation de l'Église et de l'État. Peut-être arriverait-on, en vue d'une plus grande objectivité, à faire nommer là surtout des gens que ne trouble pas, dans l'exercice de leur raison, la lumière vive de la foi? Les fonctionnaires et les inspecteurs du département de l'Instruction publique, habitués aux vieilles méthodes de l'école confessionnelle, seraient-ils gênés quelque peu d'appliquer les règlements et mesures neutralistes et pour cette difficulté dans la collaboration avec la nouvelle équipe, les inviterait-on discrètement à se retirer? Et les professeurs dans les écoles jusqu'ici confessionnelles ne seraient-ils pas déclarés inaptes à enseigner d'après le code renouvelé? La chose va de soi pour les prêtres, religieux et religieuses, puisque, d'après ceux qui font la doctrine dans le Mouvement laïque, leur vocation même vicie leur rendement pédagogique. Quant aux laïcs groupés dans la Corporation des Instituteurs catholiques, devraient-ils s'amender sous peine... ?

Cessons pourtant de nous inquiéter, ce genre de purge ne s'annonce pas pour demain. D'abord parce qu'il manque de professeurs partout. Surtout parce que cette réforme suggérée dans la haute direction de notre système d'enseignement se heurtera à un obstacle constitutionnel.

Quand l'un des deux comités, français ou anglais, voudra imposer aux commissions scolaires existantes une réglementation neutralisante, il verra sans doute ces commissions contester sa juridiction devant les tribunaux qui seront appelés à se prononcer sur la constitutionnalité de la loi. Une école catholique, selon l'esprit traditionnel de l'Église et d'après l'enseignement exprès de Pie XI dans l'encyclique *Divini illius Magistri* sur l'éducation, n'est pas telle parce qu'on y donne un cours de religion et de morale à côté du reste qui peut flotter au gré du caprice; c'est toute l'éducation qui doit être pénétrée de l'esprit évangélique. Au Canada, l'école confessionnelle a bien ce sens très précis, au témoignage du juge en chef de la Cour suprême, S. H. le juge Anglin. Il déclarait en 1927:

The idea that the denominational school is to be differentiated from the common school purely by the character of its religious exercises or religious studies is erroneous. Common and separate schools are based on fundamentally different conceptions of

education. Udenominational schools are based on the idea that the separation of secular from religious education is advantageous. Supporters of denominational schools, on the other hand, maintain that religious instruction and influence should always accompany secular training.

On sait que le Comité judiciaire du Conseil privé, par l'entremise du vicomte Haldane, a fait sienne cette affirmation du juge en chef du Canada.

Un esprit sérieux peut-il nier que les pouvoirs accordés aux nouveaux comités français et anglais du Conseil de l'Instruction publique dans la solution Lacoste aboutissent à opérer des changements substantiels dans l'école confessionnelle du Québec? Or l'article 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord est explicite:

93. (1) Rien dans ces lois (décrétées par la Législature de chaque province) ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'union, par la loi à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles séparées (*denominational*).

Certes le Conseil de l'Instruction publique peut être modifié, dans sa structure et sa composition, mais les modifications doivent respecter certaines réalités juridiques.

Il y a aussi les réalités humaines. Les catholiques de langue anglaise sont-ils prêts à se laisser transférer sous la juridiction d'un autre comité? Eux qui se battent avec vigueur dans les autres provinces contre le même adversaire, accepteront-ils ici la neutralisation de leurs écoles? Les protestants québécois, qui ont une tradition de résistance victorieuse, verront-ils de bon œil l'intervention des catholiques dans leur comité transformé? Et les Canadiens français, sont-ils disposés à laisser tomber des droits chèrement acquis au cours d'un siècle et demi de lutttes contre la centralisation étatique? Les militants laïques de l'Action catholique, générale et spécialisée, les Associations d'anciens élèves des Frères et des Sœurs, les Corporations d'enseignants, religieux ou laïques, la Fédération des Commissions scolaires, le clergé et l'épiscopat paraissent-ils des héros fatigués? Je ne le crois pas.

*

Il me semble qu'avant l'affrontement on devrait savoir de qui et de quoi il s'agit. M. Lacoste suggère une enquête sociologique. A la bonne heure! Puisque le Mouvement laïque s'est présenté comme une défense du droit des agnostiques et des protestants attachés à la culture française, qu'on sache d'abord combien ils sont et avec combien d'enfants. Les catholiques qui, pour organiser l'éducation de leurs enfants, hésitent entre leurs coreligionnaires et les agnostiques, posent un tout autre problème qui serait à examiner ensuite.

Le 16 novembre 1961.

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

Il faut ici dissiper l'équivoque qui règne sur tant de discussions entre partisans et adversaires de la liberté d'enseignement. D'abord, ce n'est pas à cause de quelque détail particulier de sa doctrine que l'Église revendique pour ses enfants un enseignement et une éducation intégralement chrétienne; c'est parce que la Fin dernière ne peut, par définition, que régner sur toute la vie. Ensuite, la différence entre un enseignement chrétien et un enseignement qui ne l'est pas, ne consiste pas en ce qu'on donne, d'un côté, et non de l'autre, la raison dernière de la conduite et de l'existence. La différence est en ce que, d'un côté, on donne

la raison dernière et on le dit, tandis que, de l'autre, on la donne sans le dire et même sans se le dire. En effet, les solennelles et inflexibles leçons de l'Église ont leurs racines dans un sens, inaltérable, de ce qu'une « Fin dernière » présente de « total ». Lui soustraire une part de soi, admettre qu'elle n'exerce pas son empire — et nous savons que le mot de cet empire est: Charité — sur l'étendue entière de la vie, c'est nier son essence même. En bonne logique une « Fin dernière » n'est plus rien dès lors qu'elle ne régit pas « tout ». (Mgr Garrone: *Foi et pédagogie*, p. 15.)

DE NOUVELLES RELATIONS PATRONALES-OUVRIÈRES DANS LA CONSTRUCTION

Gérard HÉBERT, S. J.

LE RÈGLEMENT DE LA GRÈVE DE LA CONSTRUCTION À MONTRÉAL a provoqué des réactions diverses. A côté de la joie de rentrer au travail avec une augmentation immédiate de 10 cents l'heure, il y avait, chez plusieurs syndiqués, la déception provoquée par les concessions du règlement final. Pourtant, devant les caméras de télévision de la Société Radio-Canada, le président du Builders' Exchange et l'un des principaux négociateurs syndicaux ont parlé de compromis équitable pour les deux parties. Langage de politesse? Pas nécessairement.

Pour nous aider à évaluer le résultat du conflit, analysons d'abord les clauses de l'accord, pour étudier ensuite le cadre juridique et psychologique dans lequel l'entente fut conclue.

Salaires

Le règlement prévoit une augmentation globale de 25 cents l'heure d'ici le 1^{er} janvier 1963, 30 cents si on inclut la contribution patronale au plan d'assurance sociale dont il sera question plus loin. C'est un peu plus que ce que donnent actuellement la majorité des conventions collectives d'une même durée dans les autres industries canadiennes, mais à peu près la même chose que ce qu'accordent les contrats les plus importants. Le supplément d'augmentation compense l'absence de rétroactivité. En effet, le décret devait expirer le 31 mars dernier et, depuis, il a toujours été prolongé sans aucune modification; aussi les ouvriers n'avaient-ils touché aucune hausse de salaire depuis le 1^{er} avril 1960, soit durant deux années complètes de construction.

Les unions avaient d'abord demandé 30 cents d'augmentation. Le 25 août, dans un effort pour régler le conflit, le ministre du Travail recommandait 25 cents. A la veille de la grève, les patrons offraient d'appliquer tout de suite la proposition du ministre. En somme, peu de différence entre la demande syndicale, l'offre patronale et le règlement final, du moins quant au montant global. Les divergences concernaient plutôt la répartition de cette somme au cours des deux ans que devait durer le contrat. (Voir le tableau I.)

Essayons d'apprécier l'augmentation de revenu dont jouira un ouvrier de la construction et celle dont il aurait bénéficié d'ici le printemps 1963, selon les diverses propositions envisagées. (Voir le tableau II.)

Soit d'abord un ouvrier qui travaillerait toute l'année; le cas est peu fréquent, mais il existe. Il aurait profité, si la demande syndicale avait été acceptée telle quelle et le décret promulgué à la fin de juillet dernier, d'une augmentation de 132 dollars cette année, de 546 dollars en 1962 et de 156 dollars dans les trois premiers mois de 1963; en tout 834 dollars (cf. ligne A, col. 3). Par contre, la proposition du ministre, faite le 23 août, lui aurait valu un gain total de 525 dollars, compte tenu du délai d'un mois pour la promulgation du décret (col. 4). Le règlement intervenu le 20 octobre lui vaudra un peu plus, soit 542 dollars, ou même 672 dollars si on inclut la contribution patronale au plan d'assurance sociale qui doit commencer le 1^{er} janvier 1963.

Considérons maintenant un ouvrier qui ne travaille que sept mois et demi par année, soit du 1^{er} mai au 15 décembre.

Chose curieuse, malgré l'augmentation immédiate de 10 cents l'heure, il touchera avec la formule actuelle moins que si l'on avait adopté la proposition du ministre, c'est-à-dire 280 dollars au lieu de 300 (cf. ligne D, col. 4 et 5). Cela à cause de la dernière augmentation: le ministre suggérait de la fixer au 1^{er} septembre 1962; les parties ont convenu d'atteindre le même montant, 25 cents, seulement le 1^{er} janvier 1963. Les ouvriers perdront ainsi 5 cents l'heure depuis le 1^{er} septembre 1962 (comparer col. 4 et 5, ligne C). La perte affectera le plus grand nombre des ouvriers de la construction, puisque la plupart des chantiers fonctionnent jusqu'au mois de décembre, très peu durant l'hiver. (Cf. ligne E pour un ouvrier qui travaillerait six mois par année.)

Pourquoi cette concession du côté syndical? D'abord peut-être pour une raison pratique. Comme on prévoit qu'un plan d'assurance commencera le 1^{er} janvier 1963, on a dû faire coïncider la dernière augmentation de salaire avec les premières contributions à ce plan, pour éviter une diminution dans l'enveloppe de paie à ce moment-là. Ainsi, le dernier 5 cents d'augmentation sera retenu comme la part de l'ouvrier à la constitution du fonds. De plus, l'entente comporte des compensations. Dans la mesure où la clause de sécurité syndicale protège l'emploi des ouvriers syndiqués, elle les avantage même financièrement: nous avons vu que la dernière formule donne plus que celle du ministre aux ouvriers qui travaillent l'hiver. Et de toute façon, le 5 cents est acquis pour l'année suivante. Enfin, au point de vue monétaire, la promesse d'établir un plan d'assurance représente un gain considérable pour l'avenir.

Plan d'assurance et de pension

En effet, la partie patronale s'est engagée formellement à contribuer, jusqu'à concurrence de 5 cents l'heure, à un plan d'assurance et de pension qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1963. Les deux parties formeront une commission chargée d'en fixer les détails.

Il est beaucoup trop tôt pour prédire ce que sera ce plan. Tout ce qu'on peut souligner pour l'instant, c'est son importance et ses difficultés.

La nécessité d'une semblable mesure s'impose. Pratiquement toutes les conventions collectives signées dans les autres industries assurent une telle protection aux ouvriers concernés. Les ouvriers de la construction ressentent vivement la frustration de ne point bénéficier des avantages de l'assurance-groupe devant la maladie, le vieil âge, la mort. En un sens, ils en ont peut-être plus besoin que les autres; car le chômage — tant le chômage saisonnier que le chômage cyclique — n'a pas de victimes plus accoutumées.

La difficulté du projet provient de l'instabilité de la main-d'œuvre, instabilité à l'emploi de tel entrepreneur, instabilité même géographique. Les ouvriers de la construction se déplacent constamment. Pour cette raison, un plan d'assurance sociale efficace dans cette industrie doit être portatif, et même d'ampleur provinciale. Ceci suppose l'intervention de l'État par une législation appropriée. L'entente signée le 20 octobre pourrait bien déboucher dans cette direction.

TABLEAU I

RÉPARTITIONS DE L'AUGMENTATION DES SALAIRES HORAIRES ENVISAGÉES AU COURS DU CONFLIT

(Date d'expiration du contrat: 31 mars 1963)

Demande syndicale (13 juin)	Proposition du ministre (23 août)	Offre patronale (6 octobre)	Contrats avec les membres de l'Ass. des entr. en const. (12, 13... octobre)	Règlement final (20 octobre)
(1) 30 cents	(2) 25 cents ^a	(3) 25 cents	(4) 30 cents	(5) 25 cents ^c
15c. à la publication du décret	7c. ^b à la publication du décret	7c. le 10 octobre	15c. immédiatement	10c. le 23 octobre 1961 5c. à la publication du décret, ou au plus tard le 4 décembre 1961
15c. le 1 ^{er} avril 1962	10c. le 1 ^{er} avril 1962 8c. ^b le 1 ^{er} sept. 1962	10c. le 1 ^{er} avril 1962 8c. le 1 ^{er} sept. 1962	15c. à la date fixée par un tribunal d'arbi- trage	5c. le 1 ^{er} juillet 1962 5c. ^d le 1 ^{er} janvier 1963

^a 20 cents pour les ouvriers non spécialisés.^b 5 cents pour les ouvriers non spécialisés.^c 30 cents, si on inclut la contribution patronale maximum (5 cents) au plan d'assurance sociale.^d 10 cents, si on inclut la contribution patronale maximum (5 cents) au plan d'assurance sociale.

Préférence syndicale

Parmi les clauses non économiques, la plus importante concerne la sécurité syndicale. Il y a loin entre l'atelier fermé dont jouissent la plupart des unions de construction dans d'autres grands centres et la promesse de préférence syndicale signée ici le mois dernier. Le Montreal Builders' Exchange s'engage seulement à recommander vivement à ses membres d'employer de préférence des ouvriers membres de l'un ou l'autre des deux Conseils de métiers plutôt que des ouvriers non syndiqués.

Cependant, pour limité que soit l'engagement, il peut avoir une portée non négligeable, si les intéressés le prennent au sérieux. Strictement, la clause ne lie que l'Exchange, qui en sera quitte avec quelques recommandations, orales ou écrites, à l'adresse de ses membres; mais ceux-ci auront sûrement à cœur de respecter l'intention de leur association, ratifiée dans une assemblée générale subséquente. Avec de la bonne volonté et de la vigilance de part et d'autre, la mesure peut donner d'excellents résultats, par exemple, assurer une plus grande sécurité d'emploi aux ouvriers syndiqués, plus de stabilité dans la main-d'œuvre, et, pour ces deux raisons, un recrutement syndical plus facile.

Les parties ont foi dans cette clause puisqu'elles lui ont sacrifié l'essai d'application du bill 90. Si rien n'en sortait, on pourrait appréhender le pire lors des prochaines négociations. D'autant plus que la partie ouvrière a payé cette promesse du prix que lui imposait le bill 90: la renonciation à la grève, au piquetage et à la certification.

Renonciation à la grève et au piquetage

Les parties s'entendent pour qu'il n'y ait ni grève, ni contre-grève, ni piquetage, ni ralentissement de travail pendant la durée du contrat.

Il s'agit, aux yeux des patrons, d'une grande victoire. La grève et le piquetage, ou plus exactement leur menace, sont un cauchemar pour les entrepreneurs en construction. Ils voulaient à tout prix une garantie contre ce danger. Ils l'ont exigée en compensation de la sécurité qu'ils promettent aux unions.

D'un autre côté, la clause n'a peut-être pas toute l'importance qu'on serait porté à lui accorder à première vue. On la retrouve dans bon nombre de conventions collectives. De plus, le bill 78, qui modifie la Loi des Relations ouvrières, interdit précisément toute grève et contre-grève pendant la durée d'un contrat collectif. Sans doute peut-on soutenir que cette interdiction n'affecte pas les unions non certifiées, puisque c'est précisément la certification qui introduit en quelque sorte une union sous cette loi; mais d'autre part, la généralité des termes de la loi donne une solide raison de croire que l'interdiction s'applique à tous les cas.

Une fois disparu le droit de grève, il faut le remplacer par une procédure pour le règlement des griefs. Sur ce point, les parties se sont engagées à établir, le plus tôt possible, un système qui donne satisfaction aux deux côtés.

Renonciation à la certification

La victoire patronale s'étend à un autre point, lui aussi d'importance capitale. Les unions renoncent, pour la durée de la convention, au droit qu'elles possèdent de s'adresser à la Commission des Relations ouvrières pour en obtenir un certificat de reconnaissance syndicale, et d'obliger ensuite l'employeur concerné à négocier un contrat de travail avec l'union en question.

Dans le récent conflit, les ferblantiers avaient fait de cette négociation séparée leur cheval de bataille. Les entrepreneurs s'y opposent, entre autres raisons parce que la simple possibilité d'une telle négociation complique leurs soumissions

TABLEAU II

EFFET DES DIVERSES RÉPARTITIONS DES HAUSSES DE SALAIRES SUR LE REVENU D'UN OUVRIER DE LA CONSTRUCTION
(Augmentation de revenu cumulative au 31 mars 1963)

Hypothèses: Ouvrier travaillant...		Demande syndicale (Cf. col. 1 du tableau I)	Proposition du ministre et offre patronale (Cf. col. 2 et 3 du tableau I)	Règlement final (Cf. col. 5 du tableau I)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
... 12 mois par année	(A)	834.00	525.20	542.00 ^a
... 7½ mois par année (1 ^{er} mai au 15 déc.)	1961 (B)	20 semaines à 15c. l'h.: 120.00 (31 juill. au 15 déc.)	12 semaines à 7c. l'h.: 33.60 (25 sept. au 15 déc.)	6 semaines à 10c. l'h.: 24.00 (23 oct. au 1 ^{er} déc.) 2 semaines à 15c. l'h.: 12.00 (4 déc. au 15 déc.)
	1962 (C)	33 semaines à 30c. l'h.: 396.00 (1 ^{er} mai au 15 déc.)	18 semaines à 17c. l'h.: 122.40 (1 ^{er} mai au 31 août) 15 semaines à 25c. l'h.: 150.00 (1 ^{er} sept. au 15 déc.)	9 semaines à 15c. l'h.: 54.00 (1 ^{er} mai au 30 juin) 24 semaines à 20c. l'h.: 192.00 (1 ^{er} juill. au 15 déc.)
	Total (D)	516.00	306.00	282.00
... 6 mois par année (1 ^{er} juin au 1 ^{er} déc.)	(E)	420.00	246.40	224.00

^a \$672.00 si on inclut la contribution patronale maximum au plan d'assurance sociale.

d'un élément de risque qui peut atteindre une ampleur effarante. Dans le cas d'un contrat général de quelques millions de dollars, une hausse imprévue de 5 cents l'heure peut augmenter le coût de la main-d'œuvre de plusieurs dizaines de milliers de dollars: une erreur de prévision de cette envergure peut devenir fatale, si la marge de profit n'est pas suffisante. Et qui peut prévoir le résultat d'une négociation, à supposer même qu'on sache d'avance qu'une union sera certifiée pour telle construction?

Devant l'indéracinable opposition des représentants patronaux à la négociation séparée, les unions durent céder. Leur droit à la certification demeurera suspendu pendant toute la durée de la convention.

Notons cependant que cette clause, de même que celle qui interdit la grève et le piquetage, ne protège que les membres du Builders' Exchange. Rien n'empêche une union ou un syndicat d'avoir recours à ces armes contre tout autre entrepreneur.

*

Salaires, plan d'assurance et de pension, préférence syndicale, renonciation à la grève et à la certification, telles sont les principales clauses de l'entente qui a mis fin à la grève la plus importante de l'industrie de la construction à Montréal.

Si l'on s'arrête au seul contenu du document, comme nous l'avons fait jusqu'ici, on ne peut réprimer un sentiment de déception. L'accord n'apporte aucun changement substantiel immédiat aux conditions de travail. L'augmentation de 25 cents l'heure, d'ici 1963, ressemble à celle des contrats collectifs de même durée dans d'autres grandes industries. La partie ouvrière renonce, pour la durée de la convention, à deux de ses principaux droits, qu'elle n'exerçait d'ailleurs à peu près jamais. La partie patronale fait deux promesses, l'une — la préférence syndicale — qui va exiger une adaptation progressive des coutumes d'embauchage de chaque employeur, l'autre qui n'entrera en vigueur que le 1^{er} janvier 1963. Les ouvriers auraient-ils fait la grève pour si peu?

Par contre, si on envisage non plus le contenu, mais le cadre du règlement, la perspective change.

Convention collective « particulière »

Par la signature du bref document mis au point dans les tout derniers jours de la grève, une transformation profonde s'est opérée dans les relations patronales-ouvrières de l'industrie de la construction à Montréal. Jusqu'ici les parties avaient toujours négocié un texte qu'elles soumettaient ensuite au ministre du Travail pour en obtenir l'application à toute l'industrie par un arrêté-en-conseil ou décret. Pour

la première fois, cette année, les parties contractantes ont signé une véritable convention collective (plus exactement des notes d'entente: il leur reste à rédiger un texte complet avec les spécifications nécessaires; mais ce détail n'affecte pas la nature du document).

Or, ce changement, de caractère juridique, implique un renversement d'attitude: au lieu de s'en remettre à l'État, les parties prennent en mains leurs propres responsabilités. La transformation est d'envergure. Aussi les parties vont-elles mettre du temps à s'y habituer. Car elles arrivaient de loin.

Au moment où l'on signa les premières ententes en vue du décret (1934), les conventions collectives ne contenaient guère d'autres clauses que celles des salaires et des heures de travail. Pas question alors de sécurité syndicale, d'assurance collective ou de plan de pension. Rappelons-nous que la Loi des Relations ouvrières date seulement de 1944. Il était donc naturel de faire extensionner le contrat dans son entier.

Peu à peu cette pratique, déjà vieille de près de trente ans, a créé des habitudes chez ceux qui la vivaient. Ils négociaient toujours en vue du décret. Ils en vinrent, tout naturellement, à « négocier le décret ». Quelques-uns disaient même qu'il était « illégal » d'inclure dans leurs contrats des clauses non extensionnables. Ils signaient une entente et, si le lieutenant-gouverneur en conseil modifiait le texte de leur requête, ils ne se considéraient plus liés par leurs signatures mais seulement par le décret. Bref, ils avaient apparemment oublié ce qu'est une convention collective.

Pourtant, la loi dit explicitement que

les clauses d'un louage de travail sont valides et licites... dans la mesure où elles prévoient pour le salarié une rémunération en monnaie courante plus élevée ou des compensations ou avantages plus étendus que ceux fixés par le décret. (Art. 13.)

D'ailleurs, dans plusieurs régions, les syndicats de la construction se sont prévalu de cet article pour négocier, en plus des matières extensionnables, des clauses de sécurité syndicale, d'arbitrage des griefs, etc. Ainsi, à Québec, l'Association des Constructeurs a, depuis longtemps déjà, concédé au Conseil des Métiers de la région l'équivalent de l'atelier fermé, avec pénalités réciproques pour infractions au régime de préférence établi par la convention, l'arbitrage des griefs, un comité de relations industrielles, etc.

On appelle souvent cette première (ou seconde) partie du contrat, une convention collective « particulière », signifiant par là qu'elle s'adresse, non pas à un employeur en particulier, mais aux seuls membres des associations concernées. C'est exactement ce que viennent de signer à Montréal le Builders' Exchange et les deux Conseils de métiers.

Ainsi, à la différence de ce qu'elles avaient fait jusqu'ici, les parties ont pris certains engagements qui ne concernent pas, et ne concerneront jamais, toute l'industrie, mais leurs membres seulement. Par exemple, comme nous l'avons déjà noté, la préférence syndicale, la renonciation au droit de grève et de certification, ne regardent que les membres de

l'Exchange et les ouvriers syndiqués. Et il ne saurait en être autrement, puisque ces matières sont en dehors des quatre objets auxquels la loi limite explicitement l'extension juridique.

De plus — autre signe d'une véritable convention collective — la partie patronale s'engage à accorder, dès le retour au travail (le 23 octobre), une hausse immédiate de 10 cents l'heure. Auparavant on attendait toujours la publication du décret pour commencer à payer les hausses consenties.

Ce qui ne veut pas dire que les parties renoncent pour autant aux avantages du décret. En effet, le 24 octobre, elles adressaient une requête au ministre du Travail lui demandant de prolonger de nouveau le décret, en le modifiant de manière à augmenter de 15 cents tous les taux de salaire en vigueur avant la grève. L'avis de cette requête ayant paru dans la *Gazette officielle de Québec* du 4 novembre, l'arrêté-en-conseil qui obligera tous les assujettis à s'y conformer devrait être publié au début du mois de décembre, soit à la date où les membres du Builders' Exchange se sont engagés à porter leur propre augmentation de 10 à 15 cents (voir tableau I, col. 5).

La convention collective « particulière » n'implique pas non plus qu'on abandonne le principe de la négociation multiple simultanée, comme le règlement de la grève le montre clairement. C'est l'association patronale qui négocie et signe au nom de ses membres, mais pour des avantages différents de ceux qui peuvent entrer dans un décret.

La convention collective « particulière » produit donc tout simplement deux choses, mais deux choses d'une importance capitale. D'abord elle complète le champ trop limité des clauses extensionnables. Surtout, elle rétablit la convention collective, puisqu'elle comporte un engagement autonome des parties avec application habituellement immédiate du contrat dans son entier.

Conclusion

Le règlement de la grève de la construction à Montréal n'a pas changé grand-chose aux conditions de travail déjà existantes. Sur les deux points principaux — sécurité syndicale et plan d'assurance — on n'a que des promesses. Pourtant, la porte est entrouverte, et c'est énorme.

Plus important encore. Grâce à cette entente « particulière », qui complète le décret, les parties ont retrouvé le véritable sens de la convention collective. Pour la première fois depuis trente ans, elles ont pris des engagements par elles-mêmes et pour elles-mêmes, c'est-à-dire sans passer par le truchement du gouvernement et en n'engageant personne d'autre que leurs propres membres. Cette situation devrait redonner du dynamisme au mouvement ouvrier de la construction, que plusieurs considéraient en perte de vitesse depuis assez longtemps.

En ce sens, l'entente du 20 octobre 1961 marque un tournant dans les relations patronales-ouvrières de l'industrie de la construction à Montréal.

12 novembre 1961.

DIEU A L'ÉCOLE

Ce qui doit inquiéter plus encore que la situation précaire de l'Enseignement chrétien, c'est la méconnaissance du principe qui aux yeux de l'Église en fonde l'exigence. On lutte pour la survie d'un Enseignement libre chrétien, et c'est bien. Mais de savoir clairement pourquoi on lutte et de lutter pour les vraies raisons, voilà qui est autrement important... En effet, chez les chrétiens eux-mêmes, le régime auquel on s'arrête généralement comme à un idéal, est celui de « cours de religion » bien faits, en marge d'une « école laïque ».

Comment en est-on venu à cette conception des choses? Parmi d'autres causes, il faut bien reconnaître la lente imprégnation des esprits par une mentalité: Dieu n'a plus sa place propre, il est réduit au « Droit commun ». Le chrétien a fini

par croire qu'il y a un « Droit commun » pour Dieu. De là à écarter Dieu il y a moins qu'un pas: c'est exactement la même chose. Qu'il y ait une école laïque dans un pays où tant de gens ne croient pas, la conscience chrétienne le reconnaît légitime sans aucune arrière-pensée. Mais que les petits baptisés soient élevés dans une atmosphère que l'on a soigneusement, « consciencieusement » stérilisée par rapport à Dieu, c'est ce qu'il est impossible d'admettre comme un bien, car c'est là une erreur, celle qui consiste à faire délibérément de Dieu un objet à côté des autres, une réalité qui a sa place à côté des autres, un être digne peut-être de la première place, mais seulement dans la ligne des autres. Dieu ne peut pas être cela, ou alors il n'existe pas.

(S. Exc. Mgr G. Garrone, archevêque de Toulouse:
Foi et Pédagogie, Desclée 1961, p. 10-11)



MEXICO LE DEUXIÈME CONGRÈS MARIAL INTERAMÉRICAIN a eu lieu à Mexico du 8 au 12 octobre 1961. 92 archevêques et évêques prirent part à la procession des roses. Pour la première fois dans l'histoire, un cardinal mexicain présida des fêtes en l'honneur de la Patronne nationale au sanctuaire national, en qualité de légat pontifical. Il succédait à un Canadien, le cardinal Villeneuve, premier légat pontifical à Mexico, lors du couronnement de Notre-Dame de Guadalupe en 1945.

Le 12 octobre 1911, Notre-Dame de Guadalupe avait été proclamée patronne de l'Amérique latine. Elle était la souveraine du Mexique depuis 1737. Dans la bulle par laquelle il donnait à son légat les pouvoirs nécessaires, le pape Jean XXIII invita les peuples d'Amérique à imiter la Vierge et à se mettre sous sa protection. Le Légat proclama sa confiance que Notre-Dame de Guadalupe sauverait les peuples d'Amérique des dangers que leur créent les fausses doctrines et les maux qui en découlent. Le Père Balic, O. F. M., président de l'Académie pontificale internationale mariale, fit allusion aux bombes atomiques qui ont empoisonné notre automne: « La bombe peut causer un désastre atroce; plus terrifiant encore est le désert causé par les doctrines que répandent ces hommes sans Dieu, qui voudraient détruire notre vie sociale et familiale. » L'illustre franciscain est Yougoslave.

L'archevêque de Mexico, S. Exc. Mgr Dario Miranda, fit prier l'immense assemblée pour l'Église persécutée de Cuba:

A ce moment, où souffre toute une nation sœur et voisine, prions non seulement pour les victimes, mais aussi pour les bourreaux. Ils sont nos frères eux aussi. L'esprit de justice doit triompher en eux; la charité du Christ doit remplir leurs cœurs, afin que nous puissions coexister pacifiquement sur la terre.

Justice et charité! Prier pour les bourreaux! Ce sont là des paroles qu'on répète avec émotion, les yeux fixés sur la sainte Vierge. Surtout, peut-être, dans ces pays latins où les divisions, alimentées par un orgueil qui ne veut pas céder, deviennent plus violentes et néfastes qu'ailleurs. Il arrive qu'on prenne les victimes pour les bourreaux; on n'a rien entendu d'aussi étrange que le discours à Moscou du communiste cubain, Blas Roca. Il prend l'univers (rouge) à témoin que l'Église catholique persécute Castro...

Le pape Jean XXIII s'adressa au Congrès le 12 octobre, anniversaire du jour où, pour la première fois, Christophe Colomb vit la terre d'Amérique. Il rappela son encyclique *Mater et Magistra*, prêcha aux peuples d'Amérique latine la solidarité fraternelle comme la solution des angoissants problèmes qui mettent en danger la paix entre les nations. Cette fraternité est le lien spirituel de l'Amérique latine, dont les nations ont en commun la doctrine catholique; celle-ci leur rappelle leur origine commune, leur destinée identique; elle est la base la plus solide de la concorde et de la paix.

Des foules énormes accoururent au célèbre sanctuaire. Comme au 12 décembre, les Indiens vinrent danser sur la gigantesque Plaza de las Americas devant la basilique. C'est par milliers que les automobiles s'en allèrent à la rencontre du cardinal légat; cent mille enfants prièrent et chantèrent à la messe célébrée pour eux par S. Exc. Mgr Joseph McGucken, évêque de Sacramento en Californie.

Dans nos journaux, toujours en quête de sensations, nous n'avons pas trouvé trace de tout cela. Passons donc à plus « sensationnel ».

2. « *Putsch clérical-fasciste à Mexico* »! Au moment où se préparait ce congrès, tellement discret et paisible qu'on n'en parla même pas, voici l'histoire qui circula en Amérique du Nord. Je cite la version de Bert Quint, du service de nouvelles de *Herald Tribune*: nous l'avions lue dans un quotidien de Montréal. Elle courut ailleurs. A Mexico, celle de Harvey Rosenhouse, qui parut dans l'édition espagnole de *Life*, fit plus de vacarme. En voici les éléments essentiels.

Calmé depuis trente ans, le Mexique s'agite. Fin août, des chefs militaires et des membres de la hiérarchie catholique romaine auraient tenu des réunions « non publiques ». Des rumeurs circulèrent qu'on préparait un coup d'État de droite. Le 10 septembre le général Celestino Gasca convoqua chez lui, à Mexico, une réunion de « plusieurs centaines de paysans »; ils tentèrent une révolution aussitôt étouffée. Du 14 au 16 septembre, des émeutes éclatèrent partout: Veracruz, Chiapas, Puebla, San Luis Potosi. Total: trente morts et cent blessés. Il n'y a pas de preuves, mais on est sûr que tout cela est un mouvement de droite.

Ceci me parut encore plus bizarre que le million de dollars de Saint-Jean-de-Dieu. Des généraux *en service* qui rencontrent en conciliabule secret des évêques pour préparer un coup militaire! Jusqu'à Miguel Aleman, qui devint président en 1946, absolument tous les présidents du Mexique furent à la fois militaires et francs-maçons. Tous, sauf le général Manuel Avila Camacho (1940-1946), furent rageusement anticatholiques. Je venais justement de décrire, dans *Relations* de novembre, l'activité soviétisante et castriste du général Lazaro Cardenas, président du Mexique de 1934 à 1940. L'article de Bert Quint ne tenait pas debout. J'écrivis donc à un ami mexicain, lui demandant ce qu'il pensait de cette histoire. Sa réponse fut exactement celle à laquelle je m'attendais: c'est un tissu de mensonges qui sent son communisme à plain nez. Ça sortait des ateliers de la revue *Politica*, et voici:

a) *Politica* affirmait que S. Ém. le cardinal José Garibi Rivera avait tenu des assemblées avec plusieurs militaires, dont le commandant de la région militaire de Guadalajara, sans dire l'objet de ces rencontres. Cette nouvelle, fautive et tendancieuse, a simplement pour but de mettre la chicane à l'intérieur du gouvernement.

b) Le général Celestino Gasca fut un membre en vue de la *Casa del Obrero Mundial*, fondée par les anarchistes en 1912. Il devint ensuite membre du Parti ouvrier mexicain, duquel sortirent les gros chefs rouges d'il y a trente et quarante ans. Puis, quand ses amis eurent triomphé, il fut quelque temps gouverneur du district fédéral. Aujourd'hui, tout le monde trouve ce vieux révolutionnaire écarlate trop sénile pour être dangereux; depuis longtemps, il est à sa retraite. Il lui arrive, de temps à autre, d'avoir la nostalgie du fracas. Il fait alors des bêtises que d'autres doivent payer.

c) Il y a eu des désordres à San Luis Potosi, Puebla, et peut-être ailleurs, pour causes diverses. Point de nouvelle de ces 30 morts. Propagande communiste? Celle-ci travaille à tenir la population dans un état d'agitation.

d) Survenant après l'algarade du général Gasca et les incidents de Puebla et San Luis Potosi, le Congrès marial interaméricain a démontré une fois de plus qu'au Mexique l'Église et l'État se respectent, se laissent tranquilles, collaborent dans une action culturelle et sociale profitable à tout le monde, et ne dérangent que ceux qui vivent de désordres. De 1913 à 1940, le Mexique a appris sa leçon. Tous, sauf les professionnels de l'agitation, sont lassés des aventures.

Eh bien! le voilà, votre canard! Une histoire pour amuser les badauds!

UNION SOVIÉTIQUE ET COMMUNISME MONDIAL **A** ENTENDRE LES 80 DÉLÉGATIONS DE 80 PAYS ACCLAMER

KHRUSHCHEV quand il monta à la tribune, et plus encore quand il en descendit après ses deux discours-records, on aurait cru que Khrushchev, l'Union soviétique et le communisme mondial, c'était une chose unique, concentrée dans une seule personne.

A dire vrai, le communisme mondial, pour le moment, est plus russe que chinois, et nos communistes du cru peuvent être considérés, sans injustice, des agents de la politique soviétique. Quand la délégation canadienne descendit de l'avion, Tim Buck, Leslie Morris et John Weir trouvèrent pour les accueillir « le membre du Présidium du Comité central et Secrétaire du Comité central du Parti communiste d'U. R. S. S., le camarade N. A. Mukhitdinov, le membre suppléant du Comité central du Parti communiste d'U. R. S. S., le camarade L. N. Soloviev, le membre de la Commission centrale de Révision, le camarade V. P. Moskoskij, le vice-président de section au Comité central Shevliagin, et d'autres membres du Comité central ». Ceci, pour nos Canadiens seulement, car ce même 13 octobre arrivèrent à Moscou les délégations communistes du Mexique et de Grèce. Elles eurent chacune un comité d'accueil différent, mais notablement moins brillant que celui des Canadiens. Il est vrai que l'étoile de Mukhitdinov, éclatante comme un météore avant le congrès, s'est passablement assombrie depuis lors. Le bonhomme n'est plus membre du Présidium du Comité central, ni Secrétaire du Comité central, ce qui en faisait un collaborateur immédiat de Khrushchev en personne. Mais on se demande pourquoi Tim Buck voyageait avec un passeport canadien. J'aurais cru le gouvernement soviétique capable de financer lui-même les activités de ses cinquièmes colonnes dans nos pays. Ce doit être comme aux Nations unies. On ne paie pas sa quote-part, mais on se sert de l'organisation pour la démolir à nos frais!

Faut-il s'arrêter aux différences qu'il y a entre le discours que notre Tim prononça devant le congrès, et les déclarations qu'imprima l'hebdomadaire les *Nouvelles de Moscou*? Laissons aux lecteurs de la *Pravda* la joie de contempler le « sombre contraste » entre la crise qui plonge le peuple canadien dans l'angoisse, et le radieux progrès soviétique. Chez nous, dit encore Tim, les petits hommes d'affaires souffrent d'une épidémie de banqueroutes, tandis que les travailleurs chôment. Il se fit longuement applaudir quand il proclama que M. Diefenbaker aurait appelé le programme du parti communiste d'U. R. S. S., œuvre de Khrushchev en personne, le « Manifeste communiste de notre époque », ce qui installe le chef rouge sur le même piédestal que Karl Marx. Lisons plutôt ce qu'il a à dire sur les essais nucléaires. Vous ne saviez pas qu'ils sont une des plus grandes manifestations *pacifiques* inventées par notre étonnant Khrushchev.

Voilà pourquoi en regardant la magnifique salle du Congrès, en scrutant les visages pleins d'espoirs des 6,000 délégués et invités qui y sont rassemblés, je répète les paroles prononcées par Nikita Khrushchev. En parlant de la bombe nucléaire de 100 mégatonnes au cours de son rapport il s'est écrié: « Dieu veuille que nous ne soyons

jamais dans l'obligation de faire exploser ces bombes! » Je ne peux dire qu'amen à ce cri du cœur de Nikita Khrushchev.

Vous ne saviez pas que Khrushchev et Tim étaient aussi pieux? Moi pon plus. Ni la *Pravda*! J'ai lu ceci dans les *Nouvelles de Moscou*, destinées à l'étranger. Voici comment le pacifisme soviétique s'exprima par la bouche de son unique porte-parole:

Je tiens à dire que nos essais de nouvelles armes thermonucléaires procèdent avec grand succès. Nous les terminerons sans doute bientôt. En dernier lieu, nous ferons éclater une bombe de 50 mégatonnes. (*Applaudissements.*) Nous avons dit que nous avons une bombe de 100 mégatonnes. C'est vrai, mais nous ne la ferons pas éclater, cette bombe; si nous la faisons partir même dans les endroits les plus éloignés du pays, nous risquerions de casser nos propres fenêtres. (*Tempête d'applaudissements.*) C'est pourquoi nous ne ferons pas éclater ces bombes. (*Pravda*, 18 octobre.)

Ne dirait-on pas un gros petit bonhomme, faisant partir de gros pétards pour les entendre faire un gros boum...? Ces éclats de rire et ces applaudissements ne sont guère ce « cri du cœur » qui faisait pleurer Tim Buck!

2. *Le culte de la personne.* Tout le monde sait que Nikita S. Khrushchev a conquis le pouvoir en bataillant contre le « culte de la personne », créé par Stalin, et en promettant à l'U. R. S. S. un gouvernement collégial. Jamais Stalin n'a pourtant poussé le culte de la personne aussi loin que notre Nikita.

Dans tout congrès communiste, depuis Lenin, il y avait toujours deux ou plusieurs rapports importants; le rapport *politique* présenté par le communiste numéro un, et un autre rapport, souvent qualifié de rapport d'organisation, présenté par le communiste numéro deux. En 1925, Stalin partagea les honneurs avec Molotov; en 1927, il y eut six gros rapports, dont le principal fut celui de Stalin. Il tailla des morceaux très applaudis qu'il donna à Kossior, Ordzonikidze, Bukharis, Rykov, Molotov, tous liquidés depuis lors sauf Molotov qui ne l'est qu'aux trois quarts; en 1931, Stalin prit la vedette avec Kaganovitch, Ordzhonikidze, Molotov, Kujbyshev, Yakovlev et Shvernik, aujourd'hui terriblement déplumés; en 1934, avec Molotov et Kaganovitch. Cette fois, si l'on excepte le petit rapport de la commission de révision présenté par Gorkin, Khrushchev parla SEUL. Tous les autres orateurs se limitèrent à « discuter » le rapport de Nikita. Et l'on sait, en U. R. S. S., ce que discuter veut dire. Les compliments dont on abreuva la soif de notre Nikita pourraient être aisément rédigés sous forme de litanies. Ils sentiront peut-être un peu plus l'étable que les extravagances orientales dont on affublait Stalin, mais la substance est la même. Les 6000 délégués durent écouter Nikita les deux premiers jours du Congrès. On voit difficilement comment ces 76 grosses colonnes de la *Pravda* pouvaient être débitées en moins de seize heures, à raison de cinq colonnes par heure, si vous comptez les interruptions des applaudissements. C'est une rapidité de mitrailleuse. Jamais l'Union Soviétique n'avait subi déluge aussi « personnel ».

Il revint à la fin du Congrès avec une autre dose de sept ou huit heures. Les autres orateurs ne pouvaient que reprendre les grandes lignes du chef. Méchanceté des impérialistes, magnifique production soviétique, condamnation des communistes déloyaux, condamnation de l'Albanie. Ce dut être épouvantable de monotonie. Les seuls moments de gaieté vinrent quand on discuta de blé-d'Inde. C'est que Nikita, alors, interrompait de nouveau, et mettait un peu de vie dans tout ça. Le camarade A. B. Gitalov, brigadier de la Brigade-de-Tracteurs-du-Kolkhoze-qui-porte-le-nom-du-Vingtième-Congrès-du-Parti-communiste-d'U. R. S. S., situé dans le district de la Nouvelle-Ukraine, territoire de Kirovograd est à la tribune:

D'après les données préliminaires, le coût d'un boisseau de silo dans notre kolkhoze est de 6 kopeks, tandis que celui d'un boisseau de blé-d'Inde est de 42 kopeks. (*Applaudissements.*) Ceci, Nikita Serguievitch est bien différent de ce qui se passe chez Garst. Je pense que nous gaspillons moins de main-d'œuvre par boisseau de blé-d'Inde que chez Garst.

N. S. Khrushchev. — Vous, Alexandre fils de Basile, écrivez-lui; j'ai étudié chez vous pendant un an et, maintenant, je dépasse votre index économique. Écrivez-lui les résultats que vous avez obtenus dans votre kolkhoze, combien vous avez de blé-d'Inde, en comparaison de ce qu'obtient Garst sur sa ferme. (*Applaudissements.*)

A. B. GITALOV. — Très bien, Nikita Serguievitch, je vais lui écrire.

N. S. Khrushchev. — Au fond, Garst est un homme qui a du bon sens. C'est un capitaliste, mais il veut être notre concurrent sur une base honorable. Il faut utiliser son expérience dans la production du blé-d'Inde. Il en a beaucoup.

A. B. GITALOV. — En 1958, je travaillai chez Garst. Garst est ce fermier de l'Iowa qui reçut en 1958 la visite du chef soviétique et chez qui, débonnaire, il chanta les louanges des *hot dogs* américains.

La seule force capable de distraire Nikita de ses bombes thermonucléaires, de ses spoutniks et du culte de sa personne, paraît être l'épi de blé-d'Inde. Mais avec l'idolâtrie dont il a été l'objet au congrès qui vient de finir, comment le faire descendre du piédestal où il pense, parle et divague tout seul pour le tiers « progressiste » de l'univers.

Ce n'est qu'après onze jours d'éloquence qu'on accorda deux jours et demi à l'étude du Programme et du règlement du Parti communiste après présentation du rapport de Frol Kozlov.

3. *L'Unité du Parti.* — Le parti communiste est la seule organisation du monde qui peut se faire amputer de presque tous ses dirigeants, sans provoquer autre chose qu'un léger remous. Tout l'univers avait entendu parler de Vorochilov, Molotov, Kaganovitch, Malenkov, Bulganin, le maréchal Zhukov. Pervukhin, Saburov, Shepilov étaient un peu moins connus à l'étranger. On n'a pas idée du prestige presque sacré dont les soviétiques entouraient ces chefs. Après les accusations de Nikita, la meute se précipita sur ces hommes qui furent mis en pièces devant tout le monde. Aujourd'hui, leur nom a disparu du Comité central, qui a pourtant 175 membres et 155 membres suppléants. Sont-ils encore membres de ce parti communiste dont ils furent si longtemps les chefs? Mikoyan et Shvernik font encore partie du Presidium de onze membres, mais ils arrivent à peine à la cheville de Khrushchev. Anastase Mikoyan avait été membre du comité central depuis 1923, du Politbureau depuis 1935, vice-président du conseil des commissaires du peuple, puis, du conseil des ministres de 1937 à 1953, quand mourut Stalin. Nicolas Shvernik, qui surnage lui aussi, avait été membre du comité central depuis 1925, premier secrétaire des syndicats soviétiques de 1930 à 1944, puis président du Conseil suprême, c'est-à-dire président de l'Union soviétique jusqu'à 1953. Aujourd'hui, devenu l'ombre de lui-même, il se tient dans son coin avec Mikoyan de peur que pire malheur ne lui arrive. Ceux qui se rapprochent le plus de Nikita, Frol Kozlov et Suslov, se tiennent à une distance immensément plus grande que celle qui séparait, par exemple, Kaganovitch ou Molotov

de Stalin. Khrushchev a tout éliminé, tout amputé ce qui pouvait lui porter ombrage. Seul, il tient toute la scène pour condamner le culte de la personne et proclamer l'unité du parti.

A la séance d'ouverture, il avait réclamé une minute de silence pour honorer ceux qui étaient morts depuis le dernier congrès: Wilhelm Pieck, William Foster, Harry Pollit, Eugene Dennis, Waclaw Potocki, Elias Laferte, Faradjallah Heru, Gaston Monmousseau et les « martyrs » Patrice Lumumba et Inedzizo Asanum. Pas un seul Russe ne fut nommé. Si l'on a le malheur d'être né en U. R. S. S., il faut, pour attirer la sympathie de Khrushchev, être cultivateur de blé-d'Inde ou trayeuse de vaches. Aussitôt qu'on entre dans la politique, il faut se jeter aux pieds de Nikita, fils de Serge, et y rester.

C'est un peu la même chose dans l'Internationale. On se demande à quoi rime cette sortie spectaculaire contre... l'Albanie! Et toute la meute soviétique de sauter sur la victime. Les délégués étrangers eurent d'étranges réticences. Quelques délégations, dont celle de Mongolie, se distinguèrent par leur acharnement. La plupart gardèrent une discrétion difficile à analyser. L'ineffable Elizabeth Curley Flynn, qu'on a appelée la grand-mère du communisme américain, dit aux congressistes que le capitalisme périrait comme Samson en entraînant tout dans sa propre ruine. Ses auditeurs durent se demander qui pouvait être ce Samson-là, car ils n'ont pas la culture biblique acquise par notre aïeule il y a longtemps, longtemps. Mais taisons-nous avant que quelqu'un aille chercher cette relique pour l'exhiber, cette fois en français, à Radio-Canada. Chou En-lai reprocha sèchement au chef soviétique d'avoir étalé devant l'univers les divisions qu'il y avait dans le communisme mondial. Les délégations du Vietnam, de l'Indonésie, de l'Inde, du Japon, de la Corée du Nord se turent, mais leur silence à ce sujet était plus significatif que celui de Tim Buck. Quand, après les observations de Chou En-lai, les orateurs soviétiques et une douzaine de délégués étrangers recommencèrent à écharper l'Albanie, Chou déserta. Avant de prendre son avion, il s'en alla déposer une couronne de fleurs sur la tombe de Stalin. Khrushchev vint serrer la main du ministre des Affaires extérieures de Chine à l'aérodrome, mais, presque aussitôt après, il déménagea Stalin de son sanctuaire et le scella dans le mur du Kremlin. Qu'arriva-t-il à la couronne mortuaire de Chou En-lai? Fut-elle jetée à la poubelle? Le vilain affront fut noté dans l'univers. Aussitôt le congrès fini, la débandade commença. Pourquoi ne pas rester voir le pays en attendant les fêtes du 44^e anniversaire de la révolution, le 7 novembre? Tout cela est étrange. Jamais un homme, grisé par la victoire sur tous ses adversaires immédiats et par la puissance infernale de ses armes, n'a couru un tel danger de perdre le peu d'équilibre mental qui lui restât. A l'heure dangereuse où nous vivons, une seule chose nous donne de l'espérance: c'est de voir le pape Jean XXIII préparer tranquillement son concile, et mettre l'Amérique sous la protection de Notre-Dame.

Joseph LEDIT.

6 novembre.

L'ÉCOLE ET LA FOI EN DIEU

Même dans une école chrétienne, quand le régime de cette première certitude (sur Dieu) ne s'étend pas à tout l'enseignement et à toute la vie — ce qui ne veut pas dire qu'on en parle à tout bout de champ, mais qu'on y croit en tout — l'enseignement religieux est supporté comme une addition équivoque, qui grève péniblement les esprits et insinue une gêne jusque dans la Foi... Assurément il est difficile d'accepter cette loi sur toute la surface et dans toute la profondeur de la vie d'une école, mais c'est la vérité qui est difficile. On n'enseigne pas que Dieu est le Principe souverain et la Fin dernière de toutes choses, quand

on lui fait seulement place dans la série, fût-ce avec générosité. Dieu ne peut que renoncer à ces honneurs, en laissant entre nos mains seulement un dangereux résidu, verbal ou sentimental. Dieu n'est pas un objet parmi les objets. Il n'est pas davantage un idéal parmi d'autres possibles. En le désignant sous le nom de « Fin dernière », la doctrine chrétienne n'entend pas le constituer élément suprême d'une série, mais le soustraire à toute série, lui ôter toute dépendance, lui subordonner par contre toute réalité et toute action. (Mgr Garrone: *Foi et pédagogie*, pp. 14-15.)

Le recensement religieux de Montréal

Norbert LACOSTE, prêtre

L'A. est professeur agrégé au département de Sociologie de l'Université de Montréal.

« **N**OUS AVONS LA RESPONSABILITÉ, en tant que pasteur, de bien connaître les besoins spirituels de notre diocèse, et cela par les moyens les plus adaptés; c'est pourquoi nous vous demandons, aujourd'hui, de collaborer au recensement de pratique religieuse que nous faisons dans toutes les églises de l'archidiocèse de Montréal¹. » Cette phrase, tous les catholiques qui ont assisté à la messe le 19 novembre 1961, dans les limites de la zone métropolitaine de Montréal, l'ont entendue, c'est-à-dire de Sainte-Thérèse-de-Blainville à Saint-Bruno, et de Dorion à Notre-Dame-des-Champs. Ajoutons que la ville de Saint-Jean-de-Québec, qui prépare une Grande Mission, a participé également au recensement qui atteint, vraisemblablement, près d'un million de fidèles².

L'idée d'un recensement de pratique religieuse remonte à une douzaine d'années. Réalisé pour la première fois à l'échelon paroissial à Paris en 1949, il a été effectué en France à l'occasion du recensement civil de 1954 dans une dizaine de diocèses. Le recensement civil canadien de 1961 nous fournit l'occasion de faire un recensement semblable dans la métropole canadienne.

Confié à la surveillance scientifique d'un groupe de professeurs du département de sociologie de l'Université de Montréal, il a été préparé par une enquête-pilote effectuée le 27 novembre 1960 dans 10 paroisses, auprès de 33,232 personnes. Les cartes étant numérotées, et distribuées à tous les assistants, un pourcentage de 96.5% est revenu, indiquant l'état civil, le lieu de naissance, l'âge, la langue parlée, l'origine ethnique, le niveau d'éducation et l'occupation des répondants.

Profitant de l'expérience de 1960, le bulletin de 1961 est plus court; il comporte 13 questions: sept sont formulées de telle sorte que les réponses puissent être comparées avec les données du recensement civil et six constituent l'enquête plus proprement religieuse. Les questions jumelées au recensement civil: l'âge, le sexe, l'état civil, le lieu de naissance, l'origine ethnique, le degré de scolarité et l'occupation, permettront de trouver dans la population montréalaise les caractéristiques sociales des pratiquants et des non-pratiquants. De nombreux estimés ont été faits à cet égard, mais aucune étude systématique n'a été entreprise à l'échelle diocésaine. Y aurait-il baisse de la pratique religieuse chez les ouvriers plus que chez les hommes de professions libérales? Les jeunes pratiquent-ils plus que les vieux, les hommes que les femmes, les Canadiens français que les Canadiens irlandais ou italiens? C'est ce que nous apprendra le recensement religieux.

1. Lettre de S. Ém. le cardinal P.-É. Léger lue dans toutes les églises de l'archidiocèse, le 19 novembre 1961.

2. A Paris, le 14 mai 1954, 626,000 bulletins furent distribués; on prévoit à Montréal un montant plus élevé.

L'agglomération de Montréal présente-t-elle un cas extraordinaire de pratique religieuse? « Les enquêtes réalisées au cours de récentes années ont montré que le taux de la pratique dominicale est généralement bas dans les villes: 14% seulement de la population entendent la messe à Grenoble, 15% à Marseille, 20% environ à Lyon, 24% à Bruxelles, mais 12% seulement à Barcelone et 15% encore à Rio de Janeiro³. » Il ne faudrait pas sous-estimer l'importance de la pratique religieuse comme indice de la fermeté de la foi. Au contraire, l'enquête menée par l'Institut français d'Opinion publique montre un décalage important au niveau de la foi entre pratiquants et non-pratiquants: 97% des pratiquants français âgés de 18 à 30 ans affirment croire que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, tandis que seulement 59% des non-pratiquants l'affirment. La foi en la Trinité et en l'immortalité passe de 90% chez les pratiquants à 43% chez les non-pratiquants⁴. Chez les Américains, on arrive à des conclusions semblables⁵.

Cependant, l'enquête de pratique religieuse pose des questions permettant de déceler également des indices de vitalité chrétienne. Le pourcentage de communions nous permettra de déceler des paroisses, des institutions ou des catégories de fidèles fervents.

Le questionnaire est anonyme; pourquoi demande-t-on l'adresse? L'étude-pilote de 1960 nous a démontré que dans une grande ville comme Montréal, un pourcentage assez élevé de catholiques satisfont au précepte dominical dans une autre église ou chapelle que leur église paroissiale. Il faut donc replacer ces pratiquants dans leur secteur d'origine. Cependant, pour conserver la discrétion nécessaire, nous avons suggéré aux personnes qui le désiraient, de mettre un numéro de porte voisin du leur, c'est-à-dire dans le même « bloc ». Nous pourrions, ainsi, retracer le secteur d'origine des pratiquants sans connaître leur identité.

Les questions posées sur l'origine ethnique et la langue parlée permettront d'apprécier les besoins des néo-canadiens. Les paroisses nationales remplissent un rôle nécessaire d'intégration pour les arrivants. Dans une ville étendue comme Montréal, quelles catégories de Néo-Canadiens fréquentent leur église nationale? Fréquentent-ils les églises de langue française ou de langue anglaise? C'est ce que nous apprendra le recensement.

Un des problèmes de pastorale les plus importants est l'adaptation à des milieux différents: le nombre d'années d'études et l'occupation nous permettront d'établir, éventuellement, des zones pastorales. Le message du Christ est le même pour la paroisse Saint-Henri ou la paroisse Saint-Germain, mais la prédication et la pastorale doivent être différentes. L'enquête permettra de vérifier ces différences et de prévoir des zones pastorales mieux délimitées.

Quand tous ces résultats seront-ils connus? Il faudra être patient: le recensement civil doit d'abord nous fournir les points de comparaisons afin de pouvoir établir les pourcentages de pratique; pour ce qui a trait au recensement religieux, il faudra codifier 13 millions de questions avant que les machines électroniques de l'Université de Montréal puissent faire les calculs. Nous avons donc une bonne année de travail devant nous; avec la grâce de Dieu...

3. Jean LABBENS: *L'Église et les centres urbains*. — Paris, Éditions Spes, 1959, p. 43.

4. « Enquête de l'I. F. O. P. » *Informations catholiques internationales*, 1958, 86, pp. 11-10.

5. A. W. EISTER « Some Aspects of Institutional Behavior with Reference to Churches », *American Sociological Review*, 1952, XVII, pp. 64-69.

Bilinguisme ou sabotage ?

IL Y A QUELQUES SEMAINES, le directeur d'une grande entreprise, diplômé d'université, exhortait ses auditeurs à se montrer « orgueilleux de » leur province! Pourtant, le Français, né chrétien, traite l'orgueil comme un vice. Sans affirmer que corrompre la langue entraîne forcément à corrompre les mœurs, rappelons que *to be proud of* se traduit par *être fier de*. Dans un article consacré à honorer nos écrivains, le directeur « littéraire » d'un quotidien de Montréal opine que l'art de penser ne doit pas « débalancer » l'art d'écrire, ni inversement; or, même le *Petit Larousse* de 1959, si complaisant envers l'anglomanie, ne donne pas le verbe « débalancer », d'ailleurs inutile. Art d'écrire et art de penser s'harmonisent; que l'un ne nuise pas à l'autre... Collaborant au supplément littéraire du même journal, un de nos auteurs emploie la tournure fautive « à prime abord ». En français, on dit: *à première vue*, que l'anglais imite par *at first sight*; ou bien: *au premier abord* et *de prime abord*; mais on ignore « à (ou au) prime abord ». Répétons que le Français ignore ce qu'il ne sait pas; l'Anglais ignore en outre ce qu'il feint de ne pas savoir, ou ce qu'il néglige, dédaigne, refuse de considérer. Malheureusement, plusieurs journalistes « ignorent » dans les deux langues: ils rapportent que tel groupe a « ignoré » une proposition... que combattent ses membres, non sans motifs réfléchis. Et l'on n'en finirait plus d'éplucher le style du sport. Dans un journal « nouveau » de Montréal, on annonçait, en gros caractères, que les Américains ont « bafoué » les Italiens au tennis: traduction... au son et sotté de *to baffle*, qui signifie dérouter, décontenancer, jeter dans le désarroi.

Le désarroi, hélas! secoue notre milieu, parce que nous y tolérons deux maux intolérables: l'esclavage à l'égard des agences de presse étrangères, un bilinguisme de lâches en politique, d'aveugles à l'école. Au Canada, ce qu'on appelle bilinguisme équivalait le plus souvent au massacre de deux langues. Rares, très rares, les hommes ou les femmes qui maîtrisent *parfaitement*, de bouche et de plume, deux langues modernes, au simple point de vue de la correction sémantique et grammaticale. Un tel prodige suppose, en effet, une connaissance approfondie de deux idiomes, — qui s'acquiert seulement après de longues études spécialisées, — la chance de causer fréquemment avec des experts en linguistique, la nécessité presque journalière de rédiger des textes, en deux langues, sur des thèmes variés, enfin une vigilance verbale d'une lucidité et d'une acuité sans faiblesse. Autant déclarer que le bilinguisme parfait, singulièrement si l'on met en cause l'anglais et le français, vous ne le trouverez ni en France ni en Angleterre. Et des gens, qui se croient bien intentionnés, imaginent que le bilinguisme imposé à l'école primaire va contribuer à notre épanouissement culturel!

D'abord posséder sa langue à fond, voilà la condition essentielle du progrès de l'esprit. On n'y travaille point en détraquant les écoliers par l'étude simultanée de l'anglais et du français. Le résultat d'un pareil sabotage, admirez-le dans les perles que nous avons citées. Qu'on me comprenne: je ne dénigre ni ne tance personne. Je constate. Et j'adresse, une fois de plus, un appel à la conscience de notre élite, à la conscience de nos professeurs en particulier. Si l'on retarde même d'un jour l'établissement de l'unilinguisme français au Québec, on se leurre, on démissionne et on trahit du même coup les enfants qu'on a mission de sauver.

J. D'ANJOU.



Mur de Berlin, mur de bonheur

Par la brèche de Berlin-Ouest, plus de trois millions d'Allemands ont fui un régime qui devait être bien détestable pour expliquer une évasion aussi massive. C'est ce que vous croyez, cher lecteur. Écoutez la version communiste.

Par cette brèche, des flots d'espions, de saboteurs, d'extrémistes, de revanchards, d'agitateurs, de fascistes se déversaient sur les terres pacifiques et laborieuses de la République démocratique allemande. Les poches bourrées de tracts, de poignards et de svastikas, ils répandaient des doctrines malsaines, semaient le désordre, surprenaient des secrets militaires, propageaient des maladies, débauchaient des têtes faibles, organisaient une véritable traite des Blancs pour alimenter le bague capitaliste, ses industries, ses lieux d'amusement et ses armées nazies...

Contre cette conspiration crapuleuse, il ne restait plus qu'un seul recours: aveugler la brèche, boucher le trou, dresser un mur pour mettre à l'abri d'un monde de perdition les élus du paradis socialiste. La brèche fut aveuglée, le trou bouché, le mur dressé au milieu des acclamations d'un peuple reconnaissant.

Si incroyable que sonne cette version, elle est officielle. On n'en entendra pas une autre au-delà du rideau de fer, et aucun citoyen ne pourra la mettre en doute sans passer pour complice, comme aucun communiste de par le monde, ni M. Tim Buck à Toronto ni M. Camille Dionne à Montréal, ne peut la contredire sans être chassé du parti.

Le communiste, d'ailleurs, est à cent lieues d'y penser, conditionné qu'il est comme le chien de Pavlov. Il est impossible, se dit-il, que, pleinement conscient de ce qu'est une république socialiste et de l'avenir radieux qu'elle prépare, un ouvrier puisse même songer à prendre le large et retourner à son antique servitude. Il n'y a donc jamais eu de réfugié fuyant le régime communiste. La doctrine communiste enseigne qu'il ne peut y avoir de lutte entre le prolétariat et la dictature du prolétariat. Le mouvement de l'histoire l'interdit. Il n'y a donc jamais eu de révolte populaire à Budapest.

Tel est l'obscurantisme de la foi marxiste qui travestit, avec une magistrale puissance de négation et d'affirmation, les faits les plus évidents qui n'ont plus qu'à se plier aux principes. Messieurs Walter Ulbricht et Otto Grotewold ont peut-être des têtes de croquemorts, mais ils respirent la bonté même, la liberté et la vie! Et ainsi de suite...

L. D'APOLLONIA.

Nos psychologues savants

La psychologie fait mal à la tête par le temps qui court et le Mouvement laïque de langue française a pu l'apprendre en son récent congrès. Il avait tenté de reprendre dans la sérénité et l'objectivité les graves problèmes qu'il avait agités à travers mille contradictions en avril. Il était sur le point de réussir car ses nouveaux exposés étaient sérieux, sereins, même celui de M. Maurice Blain n'offensait personne. Il a fallu les psychologues pour gâter l'affaire et nous remettre dans le climat des dénonciations émotives, agressives et stériles.

Car il est un peu simple de nous dire, avec toute la psychologie et les doctorats qu'on voudra, que la raison n'a rien à faire avec la Foi et que l'humanisme se construit sans celle-ci. Pascal était d'un autre avis quand il écrivait « que l'homme (et donc l'humanisme) passe infiniment l'homme » (et donc aussi la raison) (*Pensées*, VIII, 1). Je m'étonne qu'un homme penché à la journée sur les complexes qu'il faut dénouer ait oublié qu'ils s'enracinent fondamentalement dans les suites que nous a laissées le péché, et qu'il faudra pour en guérir radicalement, la Résurrection. Par là encore l'homme passe infiniment l'homme. Quant à apprécier le verdict d'inaptitude foncière qu'apporteraient communément aux prêtres et aux religieux, pour éduquer les jeunes, la chasteté parfaite, vouée ou promise, et la difficulté « extraordinaire » de la sublimation qu'elle appelle, je préfère m'en fier à la sagesse de l'Église qui a toujours jugé aptes ses prêtres et religieux à éduquer les enfants, même en matières profanes, encore qu'il puisse y avoir des cas d'exception. Sa Sainteté Jean XXIII est encore de cet avis; il disait, le 14 juin dernier, aux Frères des Écoles chrétiennes:

Relations à \$5

A partir de janvier 1962, le prix de l'abonnement à « Relations » sera de \$5 par année. Les frais sans cesse croissants de production et d'administration ainsi que la volonté de toujours offrir à nos lecteurs une revue de première qualité nous forcent à prendre une pareille décision. Comme lors des augmentations précédentes, nous comptons sur les fidélités qui ont jusqu'à ce jour soutenu notre effort.

Vous occupez dans le grand organisme catholique une place de choix, à laquelle vous apportez votre vocation originale et si riche de Frères enseignants. Il faut le souligner avec force, la formation chrétienne de la jeunesse est une tâche primordiale. Rien ne peut remplacer cette lente imprégnation des vertus chrétiennes que procure un enseignement donné par des maîtres qui y ont voué leur existence. La floraison des écoles catholiques dans le monde entier est une des plus nobles gloires de l'Église.

L'autre exposé est également à sens unique. Si le milieu scolaire catholique peut être traumatisant pour des enfants de parents agnostiques ou non croyants, le milieu familial de ces enfants, parce qu'agnostique ou sans vitalité religieuse, n'est-il pas aussi traumatisant pour l'enfant créé par Dieu et pour Dieu, et qui aspire de toutes ses virtualités à la Lumière? Les traumatismes de l'école peuvent avoir commencé au foyer, et c'eût été de bonne méthode de nous le dire.

Des psychologues à sens unique. Des réformateurs à réformer. *Medice cura teipsum!*

G. ROBITAILLE.

15 novembre 1961.

Cartes de souhaits

Noël approche. La joie de l'an neuf éclatera bientôt. Occasions de souhaits jaillis de nos cœurs désireux de paix, soucieux de fraternité.

Chance aussi de témoigner que notre tendresse et notre amitié prennent source au Cœur de Celui par qui nous appartenons à la famille du Père de toute béatitude. La naissance du Sauveur, le commencement de l'année doivent inspirer aux croyants, aux catholiques en particulier, des sentiments de piété religieuse et familiale. A conserver mordicus, parmi nos traditions chrétiennes, la communion de Noël et la bénédiction du Jour de l'An. De plus, le sens que nous avons des vraies valeurs, comment paraître le renier ou simplement l'oublier dans le choix des symboles par lesquels nous exprimons nos vœux de bonheur? Nous n'adorons ni la chair ni le sang, pour parler comme l'Évangile. « L'homme passe l'homme », commente Pascal; il se définit par son aptitude à épouser Dieu: *capax Dei*, selon l'énergique raccourci de saint Thomas transposant saint Augustin. Ne manquez pas de vous en souvenir lorsque vous souhaiterez le bonheur — la plénitude de la Vie — à un être que vous aimez. La Vie, c'est Jésus-Christ. Noël sans allusion à Lui? Ignorance, contradiction ou apostasie.

Et puisque la patrie québécoise semble recouvrer, avec sa fierté, le goût de l'entraide nationale, ayons la logique de préférer les cartes de souhaits que nos artistes ont su peindre ou dessiner. Cherchons leur signature. Je ne les connais pas tous. Plusieurs travaillent pour une clientèle privée. D'un Avent à l'autre, émergent de nouveaux talents. Mais si, au bas d'une illustration, vous lisez Cléo, Fral, Mia, SM, SBL, Gaby ou Perrault, vous avez affaire à une œuvre de chez nous.

Enfin, observez le conseil que nous donnions l'an dernier (*Relations*, déc. 1960, p. 319):

N'achetez à aucun prix (c'est le moment de le dire) images ou dessins que dépare une incorrection de langue. Expliquez votre attitude au marchand.

Incorrectes, les formules *Meilleurs vœux* et *Meilleurs souhaits*, traduites servilement et mal de l'anglais *Best Wishes*. Même dans leur tournure verbale, que nos vœux associent bonheur et perfection.

J. D'ANJOU.

La gauche et la droite — II

Raymond BOURGAULT, S. J.

LES MOTS renvoient aux concepts et les concepts à la réalité. Un premier article a déjà analysé le vocabulaire et le contenu conceptuel de la gauche et de la droite¹. Cette étude nous a préparés à scruter la réalité. Celle-ci est multiforme. C'est, pour une part, affaire de tempérament, de sexe, de milieu social; pour une autre part, un problème de sociologie de la connaissance; pour une autre encore, une face du mystère de l'existence spirituelle. Il y a un avantage certain à départager ces domaines et à éviter de confondre les ordres ou les niveaux de réalité. On en distinguera trois principaux: l'ordre de la nature, l'ordre de la raison, l'ordre de l'esprit. Et on analysera ici quelques aspects du premier, entendant par nature cette partie de l'homme qui participe de l'animalité et tout ce qui se greffe sur elle. La méthode dialectique aura à rendre intelligible une triple opposition: celle des tempéraments de dépense et des tempéraments d'épargne, celle des maîtres et des serviteurs, celle des hommes et des femmes. On se contentera de simples suggestions qui orientent la réflexion en situant les problèmes.

Les tempéraments

Les hommes naissent dotés d'un tempérament qui les prédispose à un comportement préférentiel. Or le tempérament est d'essence biologique, ou plus exactement neuro-végétative. Le système nerveux végétatif règle le fonctionnement d'organes relativement autonomes qui dépendent de lui pour leur adaptation aux conditions du milieu et aux besoins de l'organisme. Et ce système est double: orthosympathique et parasympathique ou vague. Les nerfs orthosympathiques sont vasoconstricteurs et les nerfs parasympathiques sont vasodilatateurs; les premiers accélèrent les mouvements du cœur et ralentissent les mouvements de l'estomac et de l'intestin, tandis que les seconds ralentissent les mouvements du cœur et accélèrent ceux du système digestif. Idéalement et abstraitement, les actions antagonistes des deux systèmes ortho- et parasympathique s'équilibrent. Pratiquement et concrètement, l'un des deux prédomine et le tempérament est un effet du léger déséquilibre initial et constant en faveur de l'un ou de l'autre système. Là où les vaisseaux sanguins sont dilatés, où le cœur bat à un rythme accéléré, où le système digestif est moins exigeant, on a affaire à une dominante sympathicotonique, à un tempérament de dépense, dans le cas contraire à une dominante vagotonique, à un tempérament d'épargne. Celui-là vit au-dessus de ses revenus, celui-ci au-dessous. L'un a toujours trop d'énergie, il est entreprenant, infatigable, l'échec l'excite à rebondir; l'autre est vite à bout de forces, s'occupe à récupérer, les insuccès répétés le replient sur lui-même et il laisse à de plus endurants le soin de prendre des initiatives. Advenant la capacité de se libérer des atavismes politiques, il y a des chances pour que le premier soit libéral et le second conservateur, — pas au sens, évidemment, de nos partis rouge et bleu d'il y a quelques années.

1. Voir *Relations*, octobre 1961, p. 273 et ss.

S'il est vrai que, à la différence du caractère qui est acquis, le tempérament est donné, on voit que le nombre de ceux qui, par la faveur d'une éducation exceptionnelle et d'une volonté tenace, en viendront à restructurer en profondeur leur constitution de base, sera extrêmement réduit. Les saints et les héros sont rares. Il suit de là une importante conclusion. Il ne serait pas juste de dire, comme on l'entend répéter en certains milieux, qu'aujourd'hui, il faut être de gauche. La vérité est que, aujourd'hui comme hier et comme demain, il faut être soi-même. *Ne forcez pas votre talent, vous ne feriez rien avec grâce.* Beaucoup de tempéraments d'épargne feraient bien, par besoin inconscient de surcompensation, de ne pas trop loucher vers la gauche, et de se rappeler que le pesant attelage qui tire le coche est sans doute aussi efficace que le cocher qui le fouette et que la mouche qui le harcèle. N'est pas à gauche qui veut! et la main droite est utile aussi peut-être? La société est un corps aux fonctions complémentaires. Deux yeux suffisent à diriger tout le corps dans l'espace; un petit nombre d'hommes dynamiques, — la gauche au sens favorable, — suffit à conduire une société dans l'existence. Les bons hommes de gauche, ardents, sincères, résistants, justes, courageux, créateurs, sont rares. Les hommes qui font l'histoire et dont l'histoire retient les noms sont, d'après les catégories popularisées par René Le Senne, des Passionnés, des Colériques, des Sanguins et des Nerveux; mais sans une masse de Flegmatiques, de Sentimentaux, d'Amorphes et d'Apathiques qui les admire et les suit, ceux-là s'entreueraient comme des taureaux furieux. Il y a peu de mâles dans un troupeau. Et peu de bons pasteurs.

Les types de civilisation

Chose étonnante à première vue, la distribution statistique des tempéraments d'épargne et des tempéraments de dépense n'est pas la même chez tous les peuples. Il existe des peuples où les tempéraments d'épargne sont plus nombreux et plus influents que les autres. Les peuples paysans figurent parmi ceux-là, et le nôtre était, jusqu'à il y a peu, presque exclusivement paysan. Sur la terre, l'homme doit se soumettre au rythme de la nature, des hivers et des étés, des pluies et des sécheresses, des abondances et des disettes; il faut durer, attendre, répéter les gestes ancestraux; « au pays de Québec, rien ne doit changer », peut se dire de tous les pays de cultivateurs. L'épargne y est une vertu, et l'avarice une tentation. Les paysans sont pacifiques, et votent contre la conscription. Leur agressivité se libère dans la chicane et l'esprit procédurier, leur effectivité dans les soirées de famille et les assemblées villageoises. Dans ces « peuples de la nature » (*Naturvölker*, comme disent les Allemands), il n'y a pas de place pour la gauche. C'est déjà assez ardu de subsister, que personne ne songe au changement.

Mais il y a des peuples où les tempéraments de dépense l'emportent: ainsi les chasseurs d'autrefois et les pasteurs-guerriers (et aujourd'hui les peuples belliqueux et les mercantiles). Ceux-là sont toujours en mouvement, ce sont des nomades, sans patrie, à la poursuite du gibier ou des verts pâturages. Agressifs par nécessité, ils vont toujours armés, prompts à la colère et à la vengeance, à la razzia et à la guerre d'escarmouches. Ils sont généreux, et ne s'alourdissent de rien, même pas de leurs morts. Du passé ils ne retiennent

que les randonnées glorieuses et les exploits de leurs preux, modèles épiques et héroïques qui les projettent vers l'avenir. Parmi eux prévaut la morale de l'honneur et de l'excellence, l'esprit chevaleresque.

La rencontre des paysans et des pasteurs-chevaliers, qui caractérise la formation de presque tous les peuples historiques, a rarement abouti à une fusion. Mais les premiers ont tourné leur passivité active devant la nature en patience et en loyauté, et parfois en complexe d'infériorité. Les seconds ont exploité leur avantage et développé leur volonté d'excellence jusqu'au complexe de supériorité. Un peuple d'esclaves et un peuple de maîtres sont en rapport dialectique à la recherche d'une synthèse longtemps différée ou, quand les circonstances s'y prêtent, à un renversement de la situation.

Nous sommes donc un cas d'espèce, et de nous en rendre compte peut nous guérir de la névrose collective qui nous inhiberait. Nous ne pouvions pas ne pas être traditionalistes et conservateurs, politiquement sujets et économiquement inférieurs. C'était une question de vie ou de mort. Et nous avons vécu, têtus comme nos ancêtres bretons. Et nous pouvons tourner nos malheurs en avantages. Le célèbre vieux dicton que rapporte Eschyle: « Il faut souffrir pour comprendre », fournit peut-être la clé de notre destin. Ayant souffert de notre sujétion séculaire et rêvé de grandeur nationale, nous sommes payés pour comprendre que nos traditions conservées jalousement peuvent servir de tremplin à l'élan créateur qui s'empare de notre jeunesse. La paléontologie n'a-t-elle pas érigé en loi de développement cette observation remarquable que ce sont les plus petits êtres et ceux dont le segment de vie intra-utérine et le segment de l'adolescence sont le plus longs, qui ont l'avenir pour eux? Au lieu de dépenser leurs forces à s'accroître comme les immenses Sauriens du Secondaire, ils les conservent pour le développement de leur cerveau. Peut-être n'avons-nous été si lents à naître à la vie de l'intelligence que parce que nous étions réservés pour le siècle qui vient. Notre potentiel évolutif est peut-être incomparablement plus grand que celui des immenses empires qui s'entrechoquent et menacent de s'entre-détruire. L'avenir n'est pas à ceux qui renient leur passé, mais à ceux qui se souviennent et qui font confiance à la Vie. Que la gauche ne soit pas injuste pour cette admirable droite sans qu'elle ne serait pas.

Les sexes

Voici un autre aspect de la question. En général, les femmes ont un tempérament d'épargne, et les hommes un tempérament de dépense. Chez les premières, du moins quand elles ne violentent pas la nature par souci esthétique, prédomine le tissu adipeux où s'engrangent les réserves dont la mère a besoin pour donner et conserver la vie. Chez les seconds, quand ils ne sont pas efféminés, prédomine le tissu musculaire. Elle est édifiée pour la vie et la paix, il est bâti pour la mort et la guerre. Des deux instincts de base, sexuel et agressif, l'un caractérise la

femme et l'autre l'homme. Elle est spontanément favorable à l'évolution et lui à la révolution. Ils sont en rapport dialectique comme Vénus et Mars dans la légende gréco-romaine, et tendent à former le couple par excellence dans le mariage monogame et stable où, normalement, ils se modifient l'un l'autre pour le mieux.

Mais ici également un des sexes importe plus que l'autre en certains domaines. La femme est reine du foyer, l'homme est le maître de la maison et son représentant devant l'assemblée des notables de la cité. Mais il arrive que la fonction politique masculine soit désaffectée, et que la fonction maternelle soit envahissante. C'est assez ordinairement la situation dans les sociétés paysannes, où l'on a affaire à une sorte de matriarcat, entendu au sens large de culture dominée par les représentations et les institutions de caractère plutôt maternel. Si bien que, au contraire de ce qu'ont écrit plusieurs collaborateurs du numéro spécial de juin dernier du *Devoir* sur la femme, nous serions enclin, avec plus d'un observateur étranger, à croire que ce n'est pas le statut de la femme qui est inférieure chez nous, mais celui de l'homme. Nos femmes et nos mères font ce qu'elles ont à faire, mais les hommes n'ont pas encore eu l'opportunité de prendre toutes leurs responsabilités politiques. Les femmes sont à droite, les hommes sont à gauche, elles conservent la nature et la tradition, ils créent l'histoire. Encore faut-il que les circonstances s'y prêtent. Notre mâle vigueur n'a pas encore obtenu le plein emploi de ses puissances. Cependant, si notre civilisation traditionnelle est féminine, elle n'est pas efféminée. Du moins pas encore. Elle n'a sans doute pas besoin d'être martiale pour éviter d'être aphrodisiaque, mais les années qui viennent décideront entre la féminisation ou la virilisation de la culture. Il est impérieux qu'augmentent parmi nous les hommes forts et courageux, et que la force soit, autant que l'humilité et la douceur, considérée comme une vertu. Le royaume de Dieu est promis aux doux, mais il est dit aussi que ce sont les violents qui l'emportent. Le Seigneur donne sa paix, mais il avait dit auparavant qu'il n'était pas venu apporter la paix mais la guerre. La paix est une préparation à la guerre, et la guerre un moyen d'assurer une paix plus profonde et plus durable. La droite existe d'abord pour qu'ensuite émerge la gauche, et la gauche n'a pas d'autre sens que de créer de nouvelles valeurs qui seront conservées par une nouvelle droite. La femme est pour l'homme, afin qu'il ait la vie, et l'homme est pour la femme afin qu'elle ait la vie en abondance. *Animus* est intermédiaire entre deux formes d'*Anima*. La raison virile se situe entre la nature et la grâce, qui sont féminines. La famille est ordonnée à l'État, société parfaite en son ordre, et l'État est ordonné à l'Église, société parfaite en un ordre supérieur. Et l'Église est considérée par l'Écriture comme une Femme accueillante et féconde.

Puisse la droite comprendre qu'elle existe pour que la gauche émerge de son sein, et puisse la gauche réaliser concrètement qu'elle doit exister au plus tôt pour être dépassée au temps voulu. Qui nous enseignera l'Harmonie?

Dieu n'est pas un être quelconque, mais « la Source, le Principe et la Fin de tout être ». Qu'importe qu'on l'ait dit dans une classe de catéchisme, si on accepte de faire comme si cela n'était pas, en habituant l'enfant à croire que l'histoire ou les sciences n'ont rien à voir avec l'instruction religieuse? Dans cette profon-

deur de l'âme où les faits inscrivent plus de traces, et plus durables, que les meilleurs discours, Dieu est classé comme un objet entre autres. C'est assez pour qu'un jour ou l'autre on s'étonne de cet objet superflu, et qu'on s'en débarrasse. Ce sera justice! Dieu n'était pas cela! (Mgr Garrone: *Foi et pédagogie*, p. 12.)

Le coup d'État de la Syrie

Paul-M. LUAP

Notre correspondant sur les affaires du Proche-Orient commente de Beyrouth le récent coup d'État survenu en Syrie.

MON BUT, en vous adressant ce commentaire des derniers événements de Syrie, n'est pas de vous faire un tableau détaillé de la révolution syrienne. Tous les journaux se sont longuement étendus là-dessus et je ne vous apporterais rien de nouveau. Le point de vue où je voudrais me placer est tout autre. Je voudrais essayer de vous recréer l'ambiance psychologique dans laquelle s'est déroulé le coup d'État. Cela vous permettra, bien plus que des faits bruts, de porter sur les affaires du monde arabe, complexes à l'extrême, un jugement assez conforme à la réalité. D'autant plus que les relations entre pays du Croissant fertile s'expliquent beaucoup moins par la logique des affaires et des échanges monétaires, comme c'est le cas pour les pays d'Amérique, que par une ambiance existentielle où les intuitions et les sentiments constituent les facteurs les plus importants.

* * *

Dans la sécession de la Syrie, une chose saute aux yeux: le désir d'union persiste dans tout le monde arabe et même, chose curieuse à première vue, entre Damas et Le Caire. La réaction des Occidentaux et des européens vous fera comprendre, par contraste, le climat psychologique des Arabes, face au coup d'État de Syrie. Dès les premiers communiqués de Radio-Damas, le jeudi 28 septembre, vers huit heures du matin, la joie et la détente étaient manifestes dans les milieux occidentaux de Beyrouth; chez les Arabes de Syrie et du Liban il y avait, autant que je puis en juger, de la détente mais non pas de la joie. Selon un témoin oculaire qui arrive de Syrie, les manifestations populaires en faveur de la révolution étaient calmes, rarement joyeuses, jamais exubérantes, et cela, non seulement le premier jour, alors que la révolution n'était pas encore assurée du succès, mais même au moment où triompha le coup d'État. Sans doute, à y regarder de près, les Syriens, en secouant le joug égyptien, avouaient leur erreur; car, ce sont eux qui, influencés par les théories du Ba'ath et craignant que le communisme ne s'installe en Syrie, ont demandé l'union de leur pays avec l'Égypte. Un complexe de gêne, normal de la part des Syriens, peut expliquer partiellement le manque d'enthousiasme du coup d'État, l'absence de véhémence et de passion qui caractérisent depuis toujours les révolutions arabes. Mais une raison bien plus profonde, me semble-t-il, entre en ligne de compte. Les Arabes, d'une part, unifiés, plus de 400 ans durant, par l'Empire ottoman, d'une façon humiliante, parce qu'à un niveau purement administratif, et d'autre part, divisés brutalement par les mandats français et anglais, qui les soumettaient à des gouvernements et à des cultures étrangères, différentes voire opposées, ont développé un immense désir de liberté, de résurgence et de libre unification. Les « prophètes » du Ba'ath, les Haurani, les 'Aflaq, les Bitar ont exprimé ce désir en leurs discours et leurs écrits, mais théoriciens et idéalistes, ils ont dépassé la mesure, oublié le réel et les circonstances concrètes du monde arabe. Finalement, ils ont voulu concrétiser leur « idée abstraite », s'il est permis d'employer ce pléonasmе, en Nasser, « l'homme fort » du monde arabe. Ce fut l'union de 1958, ce fut la R. A. U.

Les « prophètes » du Ba'ath désiraient-ils exactement cette union avec les conséquences qu'elle a eues pendant ces trois années d'existence? Par ces mots qu'ils répétaient sans cesse, avant le fait de la R. A. U.: « Les Arabes doivent être étroitement unis, ils ne doivent plus former qu'une seule âme »; entendaient-ils autre chose? Quoi qu'il en soit, Nasser, lui, les prit au mot, parce qu'il est, lui aussi, un idéaliste, mais, et c'est de là que vient le drame, il est un idéaliste qui prétend réaliser l'idée qu'on lui propose, il est un « idéaliste concret » et, en pays arabe, cela est dangereux. Au fond, l'erreur de Nasser est d'avoir pris au sérieux les théories « passionnées » (parce que passionnées et incarnées), des « prophètes » du Ba'ath, qu'il a cru réalisables. Je ne prétends pas que ces idées de l'élite syrienne ne correspondent pas à un désir réel du peuple arabe; je l'ai dit plus haut, les Arabes ont développé au cours des siècles, au sein et à cause de leurs déboires communs, un sentiment profond de fraternité, qui est la base à partir de laquelle ils aspirent à l'union la plus étroite.

* * *

C'est à partir de ces données que peut s'expliquer l'attitude de Nasser, apolitique et illogique pour plusieurs, devant le coup d'État syrien. Lorsque le maréchal Amer se mit en rapport avec lui, de Damas, lui exposant le désir des sécessionnistes de maintenir l'union, moyennant certaines conditions, notamment la reconnaissance par Le Caire des particularités syriennes, la réorganisation des partis politiques, bref, l'évolution de l'union en fédération, Nasser refusa net en une phrase qu'il devait répéter sans cesse dans ses discours ultérieurs: « *La mousâwama* — pas de compromis. » Devant cette intransigeance, la révolution, un moment hésitante¹, reprit de plus belle pour aboutir, en trois jours, à un succès total. L'attitude de Nasser fut interprétée de différentes façons: le pouvoir a-t-on dit, l'a faussé, il est devenu incapable psychologiquement de se voir imposer une position, une attitude qu'il n'a pas voulue lui-même, il veut être le chef suprême, absolu. Selon d'autres, Amer l'aurait involontairement induit en erreur, en lui laissant croire que la rébellion était moins sérieuse qu'elle ne l'était; d'autres enfin disent que Nasser désirait provoquer une contre-révolution populaire, ce qui aurait grandi son prestige et fondé sa politique qui est, depuis quelques années, de s'adresser directement au peuple, par-dessus la tête des gouvernants. Cette dernière solution me semble plus fondée que les autres. Cependant, le motif qu'on allègue de ce désir chez Nasser d'une contre-révolution populaire, à savoir une certaine obsession du pouvoir et du prestige sur le peuple, me paraît une interprétation rapide et simpliste de la psychologie du Raïs égyptien.

Ce que j'avance ici n'est qu'une hypothèse, un essai d'explication de l'attitude de Nasser et de sa mentalité. Je ne prétends pas qu'elle s'impose d'emblée à l'esprit.

En s'adressant directement au peuple syrien, immédiatement après avoir lancé à trois reprises son « *la mousâwama* — pas de marchandage », en d'autres termes, après avoir consommé la rupture entre Le Caire et Damas, Nasser a joué sa dernière carte, le peuple. Ses appels aux Arabes de Syrie sont émouvants: « La foi et l'union des Arabes vaincra... Ne te laisse pas détourner de l'unité par une clique de bour-

1. Cette attitude des officiers syriens qui ont voulu, à un moment donné, reprendre contact avec Nasser, n'est pas claire. Était-ce tactique pour gagner du temps afin de maîtriser par surprise l'imposante garnison égyptienne des environs d'Alep? On l'a prétendu. Était-ce faiblesse momentanée, ou encore désir sincère d'une union plus large entre la Syrie et l'Égypte sous l'égide du Raïs?... Il faut attendre des éclaircissements ultérieurs pour se prononcer.

geois capitalistes qui font le jeu du colonialisme... ». Et la radio du Caire d'enchaîner : « Mon frère syrien, tu triompheras, tu triompheras », répétant ce leitmotiv comme le refrain d'une musique nationaliste qu'il venait scander toutes les trois minutes, et cela, pendant trois jours. Cette attitude de Nasser n'était pas dictée purement et simplement par la démagogie. Il croyait au peuple, convaincu qu'il symbolisait l'idéal d'union des Arabes. Sauver la R. A. U., c'était prouver au monde entier que les Arabes étaient capables de former une nation une, qu'ils étaient aptes à concrétiser leur idéal. Il l'a dit lui-même : « La base de tout mon système c'est la R. A. U. » On comprend son émotion lors de son dernier discours, au moment où il s'avouait vaincu. Le peuple n'avait pas bougé à son appel : Nasser avait tablé sur une chimère, sur une illusion. Son idéalisme l'a trompé.

La radio de Damas après la victoire, devait répéter plusieurs fois cette phrase : « *Lam yafham Nasser Souria* — Nasser n'a pas compris la Syrie. » Au fond, ce que Nasser n'a pas compris, c'est le dualisme du Syrien et de l'Arabe en général. Ce que son idéalisme l'empêchait de voir, c'est que le Syrien, concrètement, est un commerçant (je parle ici de la classe moyenne syrienne). Ses grandes idées sur l'union, sur le panarabisme, sur le socialisme, sont des idées abstraites, « inconcrétisables », parce qu'inconciliables avec le mercantilisme concret. Au fond, passez-moi cette boutade, Nasser est un socialiste anglais fourvoyé en pays arabe. Quand il taxe les réactionnaires syriens de déviationnistes, faisant le jeu de l'Occident colonialiste, il ne s'agit pas d'une creuse phraséologie de démagogue. Nasser croit à ce qu'il dit, mais il se trompe, car il considère l'attitude réactionnaire syrienne, « bourgeoise, individualiste et égoïste » comme il le dit, comme étrangère à l'authentique mentalité arabe et syrienne, en particulier, qui est de tendre à une union totale afin de réaliser une seule nation. Or, c'est le contraire qui est vrai : ce qu'il y a de vraiment concret chez les Arabes, ce qui correspond étroitement à la mentalité des Syriens, des Libanais et des Égyptiens, c'est précisément ce libéralisme bourgeois permettant à la classe moyenne le commerce libre et l'entreprise privée. Nasser n'a pas compris cela. S'il avait eu le sens du concret, il n'aurait jamais réalisé la R. A. U.

Certains journalistes anglais et français, qui ont eu l'occasion d'interviewer Nasser chez lui, ont remarqué dans les rayons de sa bibliothèque les œuvres de Toynbee. Nasser lui-même a avoué qu'il lisait le grand historien des civilisations. Dans quelle mesure exactement a-t-il été influencé par les idées de Toynbee, cela n'est pas facile à dire. Quoi qu'il en soit, il est intéressant qu'une des idées chères à Toynbee est que l'Orient a développé, au cours des siècles, contre l'Occident, une inimitié profonde, basée en grande partie, sur la crainte de se voir imposer par les Occidentaux un style de vie en contradiction avec le sien propre. Selon Toynbee, les Orientaux n'ont pas été profondément touchés par le colonialisme occidental, et s'ils l'ont toléré sur leur territoire, ce n'est que pour se familiariser avec les « techniques et les armes » de l'Occident, afin de le dépasser par la suite et d'atteindre à l'hégémonie du monde. Or Nasser, en ce qui concerne le monde arabe, a à peu près les mêmes idées. Mais si la théorie de Toynbee a quelque valeur, c'est qu'elle s'applique à l'Extrême-Orient. De fait, dans une conférence qu'il donnait à Londres en 1950, pour concrétiser sa théorie, il prenait comme exemple la Chine. Or, il est évident que la Chine a réussi à s'industrialiser en un temps record. Elle a brûlé les étapes, et c'est tout un peuple qui bouge, obsédé par une super-production². L'exemple de la Chine, étant donné le régime communiste, peut paraître à plusieurs peu

2. *Le Monde* (29, 30 septembre et 1^{er} octobre 1959), articles de T. Mende intitulés « En Chine ».

susceptible de prouver la théorie ci-haut citée. Prenons le Japon. Ce pays est considéré actuellement comme un des plus avancés dans le domaine de l'industrie. Or le peuple Japonais a trouvé dans sa foi à l'Empereur déifié, symbole du Japon, la motivation au travail et au sacrifice, parfaitement adaptée à sa mentalité. La motivation-salaire des pays où joue le libéralisme économique n'aurait eu aucun résultat. Le miracle des gouvernants japonais est d'avoir su exploiter cette motivation au travail, unificatrice du peuple³.

Il semble bien que Nasser ait été impressionné par la performance du Japon. Les nombreux articles qui ont paru sur ce pays dans le journal cairote *Al Ahrâm*, porte-parole du régime, les programmes de télévision sur le folklore japonais en sont témoins. De plus, la motivation qu'il a voulu donner au peuple de la R. A. U. pour le lancer sur la voie du socialisme et qui consiste dans le culte du chef, du Raïs, dans le retard économique à rattraper, ressemble beaucoup aux motivations au travail qui existent en Extrême-Orient et au Japon en particulier. Mais si la théorie de Toynbee a des chances d'être juste en ce qui concerne l'Extrême-Orient, — les réalisations de la Chine et du Japon la justifient, à un certain point de vue —, cette théorie ne vaut guère à mon sens, quand il s'agit du Proche-Orient. Le Liban, la Syrie, l'Égypte, la Jordanie, à la différence des pays de l'Extrême-Orient, ont été profondément influencés et même transformés à bien des niveaux par l'Occident, sa culture, sa technique, sa notion de liberté absolue, son personnelisme, son libéralisme économique, conséquence du capitalisme et de l'individualisme bourgeois. L'erreur de Nasser est de ne pas avoir compris cette réalité ou de ne pas avoir voulu en tenir compte. Il a projeté sur le Proche-Orient une idée qui, pour avoir des chances de se concrétiser en Extrême-Orient, ne pouvait ici que rester abstraite. C'est bien d'ailleurs ce qui est arrivé : la réaction de la classe moyenne syrienne, — des politiciens, presque tous formés à l'occidentale, aux gros marchands habitués au commerce libre, — ne se fit pas attendre. Dès les premières mesures de nationalisation, ce fut la panique : des milliers de Syriens affluèrent au Liban, pendant que les capitaux fuyaient le pays à un rythme de plus en plus accéléré, en direction des banques suisses ; les investissements se firent de plus en plus rares. En réponse, le régime nationalisait à outrance les compagnies d'abord, puis les banques. La situation devint intolérable, et ce fut le coup d'État.

On répète sur tous les tons, depuis la sécession, que Nasser s'est livré à un socialisme effréné, sans tenir compte du temps et des circonstances. Ce qu'on oublie, c'est que la classe moyenne bourgeoise, tant en Égypte qu'en Syrie, lui a forcé la main. Sans doute, le socialisme était-il essentiel, dans son programme, mais était-ce également dans son programme de le réaliser à ce rythme ? Ce serait en faire un idiot ni plus ni moins.

* * *

L'affaire de Syrie prouve non seulement à Nasser, mais à bon nombre d'Occidentaux illusionnés comme lui, que les Arabes, quand ils parlent d'union raciale « absolue », comme le clamaient les « ba'athiens », n'émettent qu'une « idée abstraite », irréalisable, quoique réelle, parce qu'en contradiction avec ce qu'ils sont concrètement.

Il se peut que dans un avenir rapproché, il y ait également une révolution en Égypte, car là comme en Syrie, la classe moyenne est bourgeoise et individualiste, et par conséquent, il n'est pas impossible qu'elle soit tentée d'imiter ce qui s'est

3. Tibor MENDE, *Les Pays du Sud-Est asiatique* (voir le chapitre sur le Japon).

passé en Syrie. D'autant plus que le prestige de Nasser est sérieusement atteint. Cela prouverait alors non seulement que les Arabes sont incapables d'union véritable, mais encore de socialisme au niveau national.

La Syrie est redevenue libre. Elle vient de faire son entrée à l'O. N. U. Le Liban qui n'attendait que cela, l'a reconnue. Demain les différents partis politiques, qui rongeaient leur frein dans l'ombre et le silence, reprendront vie, et..., ce qui est bien probable, leurs querelles traditionnelles; la féodalité terrienne, forte de l'échec de la réforme agraire, se sentira justifiée de réapparaître, le gros et le petit commerce s'en donneront à cœur joie, à travers des frontières largement ouvertes; le mercantilisme qui fonctionnait sous le manteau, se remettra à le faire au grand jour, et l'on continuera à opérer au niveau des petites agences et des petites transactions, se passant de main en main les articles Willis et les

rasoirs Sunbeam, perpétuant ainsi la sempiternelle tradition qui consiste à manipuler les inventions des autres.

La R. A. U. n'aura été qu'un rêve.

P. S. — La brièveté de cet article ne m'a pas permis de justifier le système « socialiste » pour les pays arabes. Je le ferai dans un travail subséquent en vous entretenant des fellahs arabes. J'ai passé sous silence aussi le facteur religieux qui joue un rôle considérable au Proche-Orient, comme vous le savez. J'essaierai de traiter ce sujet au cours de l'année.

Un dernier mot avant de terminer. Il est intéressant de noter les réactions des journalistes français et anglais, en ce qui concerne Nasser et le coup d'Etat syrien. Les premiers ne sont pas tendres pour Nasser et ne sont pas loin de dire que la R. A. U. était une idiotie; les seconds sont portés à défendre le Raïs égyptien, et l'on sent dans leurs écrits, je dirais, une certaine déception personnelle. Peut-être est-ce tout simplement que les premiers sont des réalistes et les seconds des idéalistes? Ou peut-être y a-t-il autre chose? Je vous laisse le soin de réfléchir là-dessus.

LE THÉÂTRE

UNE AFFICHE BIEN GARNIE

Georges-Henri d'AUTEUIL S. J.

GRAND DÉMÉNAGEMENT, cette année, au Théâtre-Club. L'équipe Lepage-Létourneau, en effet, a abandonné son petit théâtre — assez minable, au reste, — de la rue Saint-Luc, pour s'installer, largement, sur la scène de la Comédie-Canadienne. Le cinquième changement depuis la fondation de la troupe! Heureusement, les spectacles n'en ont pas trop souffert: la variété des œuvres et leur valeur ont été maintenues, fournissant ainsi un apport utile à notre vie théâtrale. Qu'en est-il au début de cette neuvième saison?

Pour célébrer la première de *l'Heure éblouissante* d'Anna Bonacci, la critique a été on ne peut plus enthousiaste. On a parlé de comédie ébouriffante, excitante et — comme il convenait — éblouissante.

Pourtant c'est avec une impression de mélancolie, de tristesse même, que j'ai quitté, ce soir-là, la Comédie-Canadienne. Oui, nous avons bien ri aux nombreuses scènes comiques, aux réparties fines ou satiriques du dialogue relevées par le beau jeu soigné des comédiens. Mais sans alléger tout à fait l'atmosphère pénible que dégage l'intrigue; sans nous faire oublier la sottise et cruelle vanité, frisant l'inconscience, de Monsieur Sedley; la déconvenue humiliante et la prompte déchéance de la pauvre Madame Sedley; le cynisme brutal de Taylor, le bourgmestre, et de sir Ronald; l'impudeur de Géraldine Hubles. Dans *l'Heure éblouissante* le comique ressemble à un costume trop étroit pour couvrir et cacher les éléments dramatiques de la pièce, et nous en amuser nous donne presque mauvaise conscience. A de certains moments le rire peut devenir indécent. En fait, le drame de la lamentable infidélité des époux Sedley — qui est tout le sujet de la pièce — n'a rien de comique, aussi la dernière et folle colère de Monsieur Sedley contre sa femme n'a pas réussi à nous amuser de bon cœur tellement elle sonnait faux dans l'ambiance tragique de cet épilogue douloureux.

Mais ce qui fut vraiment éblouissant, c'est l'interprétation. Dans une mise en scène précise et variée de Jacques Létourneau, les comédiens ont fourni un excellent travail d'équipe. Tout était bien en place, dans un rythme sûr et un mouvement alerte, parfaitement minuté. Mêmes les rôles épisodiques — les vrais personnages comiques de la pièce,

d'ailleurs — étaient très justes: le duo Bell et Gordon joué par Yves Massicotte et Jacques Létourneau, l'ineffable trio des choristes, Béatrice Picard, Suzanne Langlois et Monique Aubry. Bien amusantes aussi les espiègles soubrettes Martine Simon et Elisabeth Chouvalidzé, et Liliane Dorsenn dans sa courte apparition en Madame Jérôme.

Parmi les protagonistes de premier plan, il faut dégager, d'abord, Gilles Pelletier et Gisèle Schmidt dans le couple Sedley. Deux personnages fort différents: l'un, Monsieur Sedley, fantasque, excessif, tonitruant, violemment passionné; l'autre, Madame Sedley, douce, calme, effacée et, pourtant, elle aussi, pleine de desirs inassouvis, secrètement étouffés — tous deux excellemment interprétés, avec force et vigueur par Pelletier, avec une subtilité et une nuance consommées par Gisèle Schmidt.

Albert Millaire s'affirme de plus en plus comme un comédien de classe: grande souplesse et élégance, variété de jeu, intelligence du texte, il manifeste beaucoup de dons dramatiques qu'on retrouve dans son personnage de sir Ronald. Pour sa part Henri Norbert a su tamiser, par l'humour et la bonhomie, la vulgarité de l'affairiste Taylor.

Monique Lepage n'en est plus à ses premières armes. Douée de talents remarquables et d'un solide métier, elle a donné à Géraldine Hubles, tout en lui laissant ses caractéristiques de femme légère, une vérité humaine, même une certaine élévation d'âme et un respect de soi qui, en dépit de l'odieux de sa situation, nous la rendaient presque sympathique.

* * *

En même temps que *l'Heure éblouissante*, le Théâtre-Club présentait, à la même Comédie-Canadienne, une matinée classique pour les étudiants. La pièce à l'affiche: *Cinna* de Pierre Corneille.

Donc, cet après-midi-là, la vaste salle était pleine à craquer de jeunes et de leurs éducateurs, parmi lesquels, tout de même, s'étaient glissés bon nombre d'adultes, pour applaudir la puissance dramatique du vieux Corneille, sa maîtrise incomparable du rythme de l'alexandrin français, la force et la clarté de sa langue unies à son expérience sans conteste du cœur humain.

C'est, ma foi, reposant de voir de temps à autre du vrai théâtre, logiquement bâti, sain et revigorant en regard des fadaïses prétentieuses et abêtissantes d'un certain théâtre contemporain — et d'assister aux réactions enthousiastes et intelligentes de notre jeunesse studieuse. Tout n'est pas perdu: il n'y a pas que des *beatnicks*!

Pourtant les personnages de *Cinna* sont loin de l'angélisme. Émilie est une petite passionnée, cruelle, nourrie de sentiments homicides, Cinna, un ambitieux et un lâche, Maxime, un traître à l'amitié et à la patrie, Auguste, naguère encore avide de sang et de vengeance. Belle ménagerie, vraiment, de fauves qui s'affrontent et cherchent à se dévorer! Comment se fait-il alors que l'on quitte la salle avec une plus grande estime de l'homme? Question de génie? Oui, certes, mais aussi et plus encore d'esprit, de conception de l'homme et de l'art qui l'exprime. Aux deux ressorts reconnus de la tragédie antique, terreur et pitié, — que Racine a maintenus dans son œuvre — Corneille a ajouté l'admiration. Voilà la raison de son théâtre de grandeur, de noblesse, de santé. *Cinna*: anoblissement de l'homme; *En attendant Godot*: avilissement de l'homme. Deux esprits. Deux théâtres.

Et maintenant qu'est-ce qu'on attend pour présenter *Cinna* — ou une autre tragédie classique — au public adulte? D'avoir des comédiens rompus à ces grands rôles? Il y en a, et il y en aura plus encore si on en prépare, d'après le bon vieux principe de Ragon: *Fabricando fit faber*. C'est la loi commune: on s'exerce avec patience et, un bon jour, on sait jouer. L'équipe du Théâtre-Club vient de le prouver une fois de plus. Leur *Cinna* a été très honnête, en dépit — à mon sens — d'une mise en scène trop statique et pas assez colorée, d'un Guy Provost (Auguste) trop froid et compassé et que Monique Lepage, si elle a fière allure, manque un peu de puissance vocale pour exprimer toute la violence de la féroce Émilie.

* * *

La *Constance* de Somerset Maugham me paraît femme plus constante à jouer l'équivoque que la vertu. C'est du moins l'impression qu'on a pu avoir lors des représentations que le Rideau-Vert a données de cette pièce au Stella, dernièrement. Est-ce à cause de l'interprétation d'Yvette Brind'Amour extrêmement nuancée, faite de mille riens: demi-sourires, gestes vaguement esquissés, intonations étranges, attitudes minutieusement surveillées, le personnage de Constance nous a paru tout de suite inquiétant. Un peu troublant, même. On se demandait: qui est-elle? quel secret nous cache-t-elle? Cette assurance si mollement affirmée, cette douteuse sécurité proclamée à tout venant, tout cela ne serait-il que façade, duperie ou vérité?

Là réside le vif intérêt de cette pièce beaucoup plus que dans les banales machinations de l'intrigue. Dans *Constance*, Constance seule retient notre attention; les autres personnages gravitent autour d'elle avec leurs intérêts et leurs passions, seules ses réactions ont, pour nous, du poids, de l'importance. Voilà pourquoi cette pièce de Maugham, grâce à l'étude perspicace d'un caractère de femme, s'élève au-dessus du théâtre de boulevard tout en conservant les éléments ordinaires, usés.

Pour défendre cette comédie, à côté d'Yvette Brind'Amour qui a joué là un des grands rôles de sa carrière, la troupe du Rideau-Vert a fait du bon travail. En particulier, Denyse Saint-Pierre s'est taillé un brillant succès par sa composition de petite écervelée. La jeune Claude Brabant prend de l'assurance, et elle a joué, avec justesse et naturel, le rôle de la sœur un peu jalouse de Constance. Jean Duceppe, en mari trompeur et roulé, a donné une certaine importance à un rôle ingrat.

Et les costumes étaient adorables! C'est du moins le jugement que j'entendais énoncer autour de moi par les dames extasiées qui formaient le gros des spectateurs en ce beau dimanche après-midi!

* * *

Dans la petite salle mal éclairée du Théâtre-Club de la rue Saint-Luc, nous n'étions pas vingt-cinq, comédiens compris, pour jouer et voir jouer l'œuvre du Suisse Dürrenmatt: *le Mariage de Monsieur Mississippi*. Cependant, cette pièce de facture étrange où l'insolite domine suscite un intérêt incontestable quand ce ne serait que par les renversements imprévus et cocasses de l'intrigue. En fait, il y a plus que cela dans cette virulente satire qui veut nous apprendre que tout est mensonge et tromperie: dignité, honneur, justice, amitié, amour, jusqu'à la mort même, sujette elle aussi à d'horribles malentendus. Habilement, Friedrich Dürrenmatt, d'une scène à l'autre, lève petit à petit le voile qui couvre les turpitudes humaines pour nous montrer sans complaisance le vrai visage de l'homme — qui n'est pas beau. Comme on le voit, nous sommes en plein dans la ligne du théâtre sombre et désespéré de notre époque dont, en fait, les généralisations définitives et absolues faussent et déforment la vraie et totale réalité de la vie.

La jeune équipe du Centre-Théâtre responsable de cette représentation a fait appel, pour interpréter *le Mariage de Monsieur Mississippi*, à des comédiens avertis. Entre tous, émine Pierre Boucher, proprement hallucinant dans la composition qu'il a imaginée du personnage de M. Mississippi. A ses côtés, Amulette Garneau, qui devient Madame Mississippi, a rendu avec souplesse et vraisemblance les multiples aspects de son personnage complexe. Jean Brousseau, alerte et dégagé, manque encore de fini, de style. Roger Garceau, en pauvre homme déchu et avili, et Gérard Poirier, en politicien cynique et opportuniste, ont rendu plausibles des types humains peu originaux et qui encombrant, à vrai dire, un peu trop notre théâtre contemporain.

Le Centre-Théâtre — malgré son nom affreux et la salle funèbre où il joue — mérite l'attention des amateurs du théâtre chez nous par la qualité et le sérieux de son travail.

* * *

Le Théâtre du Nouveau-Monde a dix ans. Avec fierté, les fondateurs de la troupe célèbrent cet anniversaire et à cette occasion ils nous convoquent à un grand spectacle à l'Orphéum: *l'Opéra de Quat'sous*, texte de Bertolt Brecht, musique de Kurt Weill, mise en scène de Jean Gascon, décors et costumes de Robert Provost, musique sous la direction d'Otto Werner-Mueller. Une imposante machine!

Au Gesù, il y a dix ans, le Théâtre du Nouveau-Monde avait commencé son existence sous le signe de Molière. Aujourd'hui, Brecht. Est-ce un symbole? Le symbole d'une orientation nouvelle du répertoire de la troupe? Le symbole d'un abandon délibéré du passé et d'une marche décisive vers l'avenir? Les mois suivants le diront sans doute.

En attendant, nous voici fermement à l'avant-garde, et en prestigieuse compagnie. Bertolt Brecht, allemand d'origine, marxiste de doctrine, est le nouveau Moïse du théâtre. Tout ce qui se produit de neuf, ces temps-ci, au théâtre, se réfère à lui, à ses principes dramatiques, à ses techniques, à ses idées sociales et politiques. On apprécie, on juge les œuvres des autres dramaturges par rapport à lui. Il y a déjà un académisme brechtien. A cause de cette vogue immense, il convenait de nous présenter, dans les meilleures conditions, une œuvre bien représentative du nouveau pontife. *L'Opéra de Quat'sous* est un choix idéal puisque, aux dires de son tra-

ducteur français, Jean-Claude Hémerly, cette œuvre se pose, comme en « un moment d'équilibre privilégié », entre les deux formules de la production dramatique de Brecht: la période expressionniste et l'époque des pièces didactiques.

Sur le plan proprement théâtre, *l'Opéra de Qual'sous* a tout ce qu'il faut pour plaire: de l'action, du pittoresque, de la couleur, du mouvement, de la farce, du sentiment, de la passion, le tout scandé de musique et de chant au rythme moderne, vif et expressif. La musique, en effet, ici, joue un rôle prépondérant. Elle relève, anoblit presque, la vulgarité des personnages et des situations. Sur le vol des sons, les cris, les plaintes, les imprécations perdent de leur âpreté et s'attirent des bravos qu'on refuserait autrement à cause de leur violence excessive.

Si nous en venons à la satire des mœurs et aux revendications sociales chères à Brecht, je trouve, pour ma part, que l'auteur passe à côté des vrais problèmes, toujours à cause d'une fausse vision de la réalité. La misère, la pouillerie, qui règnent dans le grouillement crasseux d'un quartier interlope de Londres et qu'exalte l'âme généreuse de Brecht, m'émeut beaucoup moins que la profonde misère morale de ces déchets humains. Ces faux mendiants, ces exploiters de la pitié, ces bandits et tire-laine de pacotilles, ces pauvres fleurs de trottoirs fanées sont plus dévorés de vice que de vermine. Et alors les revendications perdent de leur mordant car la différence est mince entre le vol, le mensonge, l'infidélité, la luxure sous la loque d'un « guenillou » ou sous le veston de bonne coupe du bourgeois, même s'il se peut que la responsabilité, elle, ne soit pas égale. Ainsi, au contraire, par exemple, de la tragédie antique dont le T. N. M. nous a

donné, le printemps dernier, une magnifique démonstration avec *les Choéphores* d'Eschyle, ce théâtre de Brecht n'atteint pas à l'essentiel.

Ces considérations abstraites, toutefois, on n'a pas beaucoup le loisir de les faire pendant la brillante représentation de la pièce par l'équipe de Jean Gascon. L'original et fantaisiste appareil scénique, le jeu précis et enlevé des comédiens, les trouvailles de mise en scène et d'éclairage, les rythmes variés des danses, évolutions et chants, tout cela, qui fait vraiment le théâtre, nous empoigne, nous emporte à la suite de Mackie-le-Couteau et ses apaches, de la famille Peachum et son cortège de faux éclopés, des agressives filles de joie du quartier, des *bobbies* complaisants ou nigauds. Nous devenons vite complices, par nos rires et nos applaudissements enthousiastes, de toutes ces petites et grandes canailleries que nous ne prenons pas trop au sérieux. Voilà le résultat, que d'aucuns trouveront désastreux, de la magie du théâtre et de la qualité d'interprétation des comédiens du Théâtre du Nouveau-Monde. On sentait chez tous du plaisir à jouer, de l'élan, de l'ardeur. Aussi, est-ce sans aucun esprit de discrimination que je souligne l'effort particulièrement réussi de Jean Gascon en Mackie, sûr de lui, désinvolte, passionné et émouvant, et de Monique Leyrac, Polly Peachum sincère, ardente, généreuse — le personnage le plus authentiquement vrai de la pièce — à la voix superbe et au jeu éblouissant.

L'Opéra de Qual'sous devrait faire belle carrière à l'Orphéum pour glorifier les dix ans de bons services à l'art dramatique du Théâtre du Nouveau-Monde.

LE CINÉMA

« KING OF KINGS »

UNE FOIS DE PLUS, la montagne a enfanté une souris. La Metro-Goldwyn-Mayer a investi 8 millions, monté 396 décors, rassemblé 20,000 accessoires, groupé une dizaine d'acteurs connus, tourné quatre mois en Espagne et mis sous contrat l'un des bons réalisateurs américains de l'heure, Nicholas Ray (*la Fureur de vivre, Johnny Guitar*), pour produire cette pauvre petite chose qu'est le film *King of Kings*.

L'indigence de la chose saute d'autant plus aux yeux que tout est là pour nous la rappeler: le technicolor le plus voyant, le large écran technirama, le son stéréophonique, une musique insistante et, comme dessert, des « voix d'anges ». Le spectateur est condamné à subir tout ça pendant trois longues heures.

*

King of Kings, qui a emprunté son titre à la très populaire œuvre que Cecil B. De Mille avait produite en 1924, relate tout simplement l'histoire du Christ, de sa naissance à sa résurrection. Mais cette histoire du Christ, on la romance quelque peu. On ajoute des épisodes, par exemple, une amitié entre Judas et Barabbas, une visite de Jésus à la prison de Jean-Baptiste. D'autre part, on passe sous silence ce qui est proprement surnaturel, comme les miracles ou la Transfiguration. Cette vie du Christ nous est montrée à travers les images d'Épinal les plus banales, les plus traditionnelles. La musique qui accompagne ces images est indiscrète et, à plus d'une reprise, souligne en gros traits rouges là où il faudrait murmurer ou se taire.

Le scénario, tiré la plupart du temps, des évangiles mêmes, les acteurs le récitent comme s'ils ne savaient pas trop ce qu'ils disaient. Un peu comme des enfants jouent une séance. Ils ne nous parlent pas, ils débitent les phrases qu'on leur a données à réciter.

Le film s'ouvre sur la prise de Jérusalem par Pompée en 63. Belle occasion de nous faire admirer des mouvements de foule! Le sermon sur la montagne se situe dans un paysage splendide, mais dès que Jeffrey Hunter, qui personnifie le Christ, ouvre la bouche pour annoncer les Béatitudes, le charme est rompu.

L'agonie, où l'on voit en gros plan la figure de Hunter, est tout simplement grotesque. L'interrogatoire de Pilate, ennuyeux. La flagellation, le portement de la croix, malgré un souci évident d'authenticité matérielle, ne sont même pas vraisemblables. Les auteurs ont eu beau s'évertuer à reconstituer le plus fidèlement possible les rues et les maisons de Jérusalem, la foule, les saintes femmes tout de noir vêtues, le cortège, on n'arrive pas à croire à ces histoires.

La tradition des films à grand déploiement le veut: il fallait de la violence et du sexe. Il y en eut. Peu de sexe, — ne fallait-il pas penser à tous les auditoires possibles: enfants, clercs, catholiques, protestants, juifs, etc.? —, peu de sexe, mais grossier: une danse de Salomé dans la plus pure tradition du *sex appeal* américain. Pour compenser, assez de violence, de batailles rangées, de cadavres, d'assauts de murailles. Pour ce, on commence le film 63 ans avant la naissance du Christ avec la prise de Jérusalem par Pompée, et on donne de l'importance à Barabbas, qui avec l'aide de Judas Isca-

riote, aurait nourri le projet de reconquérir la Ville sainte, à la tête d'une bande de Juifs.

Les personnages ne sont guère plus authentiques que les épisodes. Ce sont des visages *made in Hollywood*. Jean-Baptiste (Robert Ryan), qui prend ici une importance assez singulière, a moins l'air d'un prophète du Très-Haut que d'un lutteur. Saint Jean est devenu un beau petit garçon de quelque école de Californie. Hérode, caricaturé à outrance, fait plus bouffon que tétrarque. C'est encore le Christ pourtant qui est le plus pitoyable: deux grands yeux bleus au milieu de la figure la plus inexpressive possible. De face — et on nous inflige souvent cet angle —, il a quelque chose de choquant.

Tout n'est pas à rejeter dans ce film. Le chef-opérateur a réussi des prises de vues intéressantes, par exemple, Hérode sur son trône, vu en plongée et de dos. Échappent aussi à la médiocrité: le commentateur, les rares scènes de guérison, où l'on ne montre que l'ombre du bras ou de la personne du Christ, le personnage de Barabbas et quelques paysages de la Palestine espagnole.

Mais l'ensemble tombe dans une sentimentalité facile, fade; il succombe à la tentation de la religiosité la plus artificielle.

Une super-production, grossissant tout, parfois jusqu'à la démesure, demande un surcroît d'habileté. C'est encore plus vrai lorsqu'elle touche à un domaine aussi délicat que la religion, là où il faudrait suggérer le surnaturel, le mystère, le sacré plutôt que le dire. Ainsi, dans l'intelligent *Ben-Hur*, la figure du Christ n'apparaît jamais: on le voit de dos, on voit sa main, son ombre. *King of Kings*, lui, appuie, insiste, crie.

*

Pourquoi tant de mots pour dire qu'un film ne vaut pas grand-chose? Pour cette raison qu'il y a ici un énorme malentendu (aussi énorme que les moyens techniques auxquels a eu recours la M. G. M.), une grossière méprise qu'il est nécessaire de dissiper. Il y a malentendu entre la vraie religion du Christ et la caricature que nous en présente *King of Kings*.

Vous vous battez contre des moulins à vent, me dira-t-on, vous défoncez des portes ouvertes. Notons que *King of Kings*

a déjà fait salle comble à Broadway, à des prix d'entrée élevés. Et les distributeurs prévoient pour ce film, qui sera projeté à la fois dans 26 grandes villes d'Amérique et d'Europe, une recette supérieure à celle de *Ben-Hur*. D'autre part, on sait que les fameuses super-productions soi-disant bibliques, telles que *David et Bethsabée*, *Salomé*, *Salomon et la reine de Saba*, ou *Esther et le Roi*, ont attiré des multitudes et rapporté plusieurs millions à leurs auteurs. Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter qu'ici à Montréal, les groupes organisés et les enfants à partir de dix ans sont admis à ce spectacle.

Le pire donc serait qu'on se laisse séduire par ce Christ et cet Évangile *made in Hollywood*, et que l'on confonde cette religiosité molle et sirupeuse avec l'authentique religion chrétienne austère, intérieure, sublime et autrement plus belle.

Les revues américaines elles-mêmes sont loin d'être tendres à son endroit. *Time* (27 octobre 1961) le pourfend de haut en bas, aussi tranquillement que Barabbas les Romains: « C'est sans aucun doute la plus épaisse, la plus artificielle, la plus bête et la plus monstrueusement grossière de toutes les histoires bibliques à grand déploiement qu'Hollywood nous ait présentées au cours de la dernière décade. » De son côté, Miss Moira Walsh, le critique de la revue *America* (21 octobre 1961), qualifie *King of Kings* de rien moins que de « peu édifiant et même antireligieux ». Et elle ajoute cette remarque pertinente sur les responsables du film: « Il est évident que Bronston (le producteur), Ray (le réalisateur) et Yordan (le scénariste) n'ont aucune idée de ce que peut être le Christ, sinon que c'est là une excellente manière de remplir la caisse. » Après ces critiques qui ne laissent planer aucune équivoque, on comprend mieux le jugement de la Légion de Décence: « Inexact, tant du point de vue théologique qu'historique et scripturaire. »

C'est une immense duperie d'annoncer *King of Kings* comme « le drame humain le plus puissant de tous les temps ». On y cherche en vain la puissance, le drame, l'humanité.

Gilles RIVARD, S. J.

Scolastic de l'Immaculée-Conception, Montréal.

BILANS

BILAN MORAL DU CINÉMA 1961

FACE au courant d'immoralisme qui s'exprime actuellement au cinéma, la France fut la première à réagir en 1961. Dès avril 1960, à l'issue de sa réunion à Paris, l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France avait publié un communiqué exprimant sa « profonde inquiétude » devant « l'immoralité grandissante d'un certain nombre de films de la production française ». Constatant que « certains auteurs manifestent la volonté très nette de libérer l'homme de toute morale même naturelle », les chefs spirituels français se décident à parler.

Nous avons trop conscience des devoirs de notre charge pour garder plus longtemps le silence. Il risquerait d'être interprété comme une faiblesse ou même une coupable indifférence devant un tel danger de corruption...

L'enjeu est d'importance. Il serait vain d'espérer un relèvement de la dignité des mœurs et un redressement moral de notre pays, si l'on continuait à tolérer que triomphent sur l'écran le persiflage des vertus familiales et des

valeurs humaines, la soif désordonnée de l'argent, le complaisant étalage de tous les débordements sensuels et le mépris de toute autorité.

Le comportement licencieux de la « nouvelle vague », plus encore que cette mise en garde des autorités religieuses, émurent alors l'opinion publique du pays qui a réclamé une censure plus sévère. Les professionnels du cinéma français s'opposant à l'institution d'un autocontrôle de la profession, comme il en existe aux États-Unis et en Allemagne, c'est l'État qui intervint par un décret du 18 janvier 1961. Avis préalable obligatoire avant la mise en chantier du film, établissement de paliers d'âges pour le visionnement des films avec vérification imposée sous peine de fortes amendes, modification de la composition de la Commission de Contrôle de façon à adjoindre aux représentants des ministères et de la profession un tiers parti composé de membres ayant qualifications pédagogiques et morales. Les dirigeants politiques

de France ont donc voulu contribuer, au-delà du redressement économique du pays, à fortifier son sens moral.

Aux États-Unis, à la fin de l'année 1960, la Commission épiscopale pour le cinéma, la radio et la télévision, dans son rapport annuel à la Hiérarchie, a signalé « un abandon sans précédent par Hollywood des normes jusqu'ici acceptées et respectées pour le spectacle de masse ». Les évêques vont jusqu'à dire dans leur jugement sur la production de 1960:

Non seulement ces films ont violé, de façon audacieuse et nouvelle, les règles de base judéo-chrétiennes de la décence, mais en bien des cas, ils ont été les entremetteurs de sujets immoraux, d'exemples dissolus de comportement moral et de philosophies malsaines, qui sapent le véritable fondement de notre culture américaine et de notre mode de vie traditionnel.

Rappelant d'une part que « l'intérêt croissant que les films ont porté à la sexualité malsaine et à la violence brutale ont éveillé une profonde réaction sociale de la part des chefs religieux de toutes les confessions, des officiers publics et des critiques et journalistes importants de la presse profane et confessionnelle » et d'autre part « que la préférence explicite du catholicisme va à l'autocontrôle de l'Industrie avec le minimum de contrôle légal », ils donnent cet avertissement mesuré mais énergique:

Des mesures législatives ne seront pas demandées par le public aux responsables des villes, des États ou de leur fédération, si l'Industrie met de l'ordre dans sa propre maison... Une réforme de l'administration du Code (de production) est d'importance primordiale.

Dans ce contexte, la décision de la Cour suprême des États-Unis rendue en janvier 1961 a fait sensation; elle laisse aux villes et États du pays le droit d'exercer la censure des films et d'exiger un visa avant leur projection en public. En d'autres termes, la protection constitutionnelle du Premier amendement ne comprend pas, dans sa portée, la pleine et entière liberté de montrer toute sorte de films; il s'agit bien ici de films autres que les films obscènes, ces derniers ayant déjà été exclus du champ protégé, en vertu d'une décision antérieure de la même Cour.

En Italie, l'Assemblée de l'épiscopat a adressé aux fidèles, en mars 1961, une lettre collective dans laquelle les évêques se disent « vivement préoccupés par l'immoralité croissante de la production cinématographique actuelle » attestée par l'augmentation impressionnante du pourcentage des films moralement inacceptables. Ils signalent l'aspect tragique de la situation dans la société occidentale dominée par un certain libéralisme de mauvais aloi:

L'opinion publique attribue facilement la faute de l'immoralité grandissante et toute-puissante aux pouvoirs publics, qui n'y veilleraient pas assez et manqueraient d'énergie pour intervenir. Les responsables du bien public affirment souvent au contraire qu'ils ne peuvent intervenir, parce que ferait défaut la réaction générale capable de fustiger comme crime et délit de telles infractions à la moralité publique. Et pendant ce temps, l'immoralité s'étale dans le pays, des âmes nombreuses se perdent et les gens sans scrupules finissent par rabaisser toujours davantage le niveau moral de toute la nation.

Pendant ce temps, les pays situés au-delà du rideau de fer ou de bambou ne projettent devant leurs auditoires de plus en plus nombreux et enthousiastes que des spectacles capables de donner le goût de vivre en communauté humaine. Lors du dernier Festival international du Film, un des cinéastes invités, M. Weiss, de Tchécoslovaquie, se plaisait à faire remarquer que dans son pays la discipline, imposée par la politique mais généralement acceptée, excluait des films la sexualité et la violence. La projection, au cours du Festival, de la *Ballade du soldat*, film soviétique d'un charme délicat, faisait contraste et provoquait la réflexion.

Au Québec, qu'en est-il du niveau moral des films programmés dans les cinémas publics? Il est à son plus bas. Au moment où l'on essaie, à bon droit, de convaincre l'opinion publique de la nécessité d'une législation efficace contre la pollution des eaux, des critiques en certains journaux poursuivent un chantage méthodique contre l'existence de notre Bureau provincial de censure, établi précisément pour prévenir la pollution morale par des entrepreneurs en pellicules cinématographiques. Et les membres du Bureau obéissent aux pressions. Voici le résultat: au cours des neuf premiers mois de 1961, d'après un relevé fait par l'Office catholique national des techniques de diffusion, le Bureau a laissé passer pour le grand public 36 films à déconseiller et 4 à proscrire. Voici les autres chiffres: Tous, 29 films; Adultes et adolescents, 86; Adultes, 142; Adultes, des réserves, 129. Au rythme où vont les choses, il y aura eu cette année *dix fois plus* de films moralement condamnables projetés dans les cinémas qu'en 1958, première année des statistiques rapportées par *Films à l'écran*. Ce n'est pas une recommandation pour le procureur général ni pour le gouvernement. Si les censeurs cèdent aussi facilement, c'est que plusieurs ont été récemment nommés et semblent peu assurés de leur poste, que tous ne se font pas remarquer pour leur sens moral averti, qualité qui aurait dû être primordiale dans la détermination de leur choix; c'est aussi que leurs critères d'appréciation ne sont pas précis et que le jugement enfin dépend d'ordinaire des aléas de la procédure qui préside au groupement des censeurs. Le nouveau président a beau être un juriste ouvert, il ne saurait, seul, remédier à tout.

On se dit: patience! la réforme législative sur la censure s'en vient. Mais la Commission consultative chargée d'un rapport sur le sujet n'est pas non plus rassurante en tous ses membres. La procédure qu'elle a suivie jusqu'ici justifie encore plus d'inquiétude. Son rapport, qui devait être remis au début de l'automne, n'est pas entré. L'opinion publique a hâte d'en connaître la teneur pour le discuter; les contribuables ont droit de savoir puisqu'ils paient et qu'ils vivent en démocratie. Les organismes intéressés à l'éducation cinématographique et à la qualité des spectacles ne veulent pas être mis devant des faits accomplis. La session approche et une législation qui veut être sérieuse doit se préparer longtemps d'avance et être mise à l'épreuve de la critique en temps et lieu. Plutôt que de procéder hâtivement et mal faire, mieux vaudrait retarder la réforme d'ensemble, quitte à améliorer la procédure du Bureau dès maintenant.

Le sujet mérite attention. S. S. Jean XXIII, à l'occasion du 25^e anniversaire de *Vigilanti Cura*, est revenu pour la quatrième fois depuis le début de son pontificat sur « cette technique fascinante qu'est le cinéma ». Il a mis en garde contre l'orientation qu'il peut donner « vers les mœurs dépravées » et a exhorté vivement à continuer leurs efforts ses « très chers fils... qui travaillent à écarter de ces spectacles ce qui nuit aux bonnes mœurs ». Pour lui, il s'agissait d'une cause très importante:

Instruire et former plus parfaitement les fidèles et leur inculquer un jugement droit, de façon qu'ils choisissent eux-mêmes leurs films selon des critères chrétiens, qu'ils s'en tiennent avec confiance et discipline aux jugements des compétences chargées par l'autorité ecclésiastique, dans chaque Office national, de publier la valeur morale des spectacles.

Le cinéma est l'art par excellence du xx^e siècle; il ne faut pas qu'il dégénère en véhicule de pollution morale. L'État du Québec veut rénover l'économie; il doit, comme l'État français, veiller sur le sens moral de la nation.

Jacques COUSINEAU, S. J.

Les livres



Dom HILPISCH et L. VON MATT: **Saint Benoît**. Coll. « Les saints par l'image ». — Bruges, Desclée de Brouwer, 1960, 248 pp., 24 cm.

VON MATT, que nous connaissons déjà par les photos dont il a enrichi les livres sur saint Vincent de Paul, saint Dominique, sainte Bernadette, Ignace de Loyola, François d'Assise et Pie X, nous procure, avec cette vie de Benoît, un nouvel émerveillement. Les photos évoquant les lieux où vécut le saint, les documents figuratifs relatant son existence sont d'une beauté et d'une netteté remarquables. Le texte de Dom Hilpisch, retrace à grands traits la biographie du saint, le situe dans l'histoire du monachisme et décrit ensuite l'évolution de l'ordre à travers les siècles, où se succédèrent, comme dans un cycle, prospérités, tourmentes et réformes. Si vous retournez aux photos, elles prennent alors un relief saisissant. Tout chrétien cultivé voudra posséder ce volume qui marie si heureusement le texte et l'image et qui suscite autant la joie de l'œil que celle de l'esprit.

Jean-Paul LABELLE.
Maison Bellarmin.

EN COLLABORATION: **Automation. Positions et Propositions**. Etudes publiées sous la direction d'Alain Savignat. — Fribourg, Editions universitaires, 1957, 192 pp., 24 cm.

L'AUTOMATION est à nos portes; déjà nous l'avons entrouvert; et demain, sans doute, elle fera de notre civilisation partie intégrante.

Voici un ouvrage pour nous la présenter. Y ont collaboré plusieurs auteurs de compétence reconnue: universitaires, techniciens, industriels, représentants du travail et du patronat, membres de bureaux de recherches et du Bureau international du Travail. C'est dire la variété des points de vue et l'autorité des analyses.

Pour situer le lecteur et le préparer à aborder ces études, Alain Savignat brosse au début du livre un remarquable tableau d'ensemble. On y trouve, à la suite des définitions qui s'imposent, la liste des domaines où l'automation s'implante et un aperçu des avantages économiques qu'elle offre ou qu'elle promet. Mais, comme la mécanisation l'a fait au siècle dernier, l'automation menace l'ordre établi dans le monde du travail et de la production et ceci laisse pressentir aux chapitres de l'emploi, du salaire, de la formation professionnelle et même des loisirs des conséquences graves qu'il importe de prévoir et de peser.

Vu ces incidences diverses de l'automation, il va sans dire que le Capital n'est pas le seul intéressé à son implantation à grande échelle dans un pays ou sur un continent. Tout homme ouvert aux problèmes sociaux, tout économiste, tout citoyen soucieux de la chose publique se

doit de scruter le présent et l'avenir de cette automation en vue de diriger avec clairvoyance l'évolution sociale qu'elle amorce.

Les études présentées dans *Automation* éclairent et nuancent les divers aspects de la question. Elles sont à la fois, exposé des faits, analyse des situations et conjectures motivées d'avenir. Elles sont donc à lire et par l'homme cultivé curieux des problèmes de l'heure et par l'homme public en quête d'une information qui pourra nourrir sa pensée et inspirer ses prises de position.

Une très riche bibliographie termine le volume.

R. BEAUSÉJOUR.
Collège Jean-de-Brébeuf,
Montréal.

Albert-Pierre DOMINIQUE: **Photostats. Impressions**. — Montréal, Editions Beauchemin, 1961, 121 pp., 19,5 cm.

DANS NOTRE MILIEU CULTUREL, trop envahi par les importations littéraires étrangères, aucune production de l'esprit ne doit demeurer méconnue. Voici un mince recueil de quatre à cinq cents pensées sur les mœurs, les goûts, les attitudes, les caractères de notre époque. Mince volume, mais réellement délectable, qu'il faut lire, déguster avec l'esprit et le cœur de celui qui l'a écrit. L'A. a « photostaté » des moments de vie, des caractères, des gestes, des facettes de la société, des qualités et des défauts de personnages sans nom à qui le tourbillon de la vie enlève le loisir de réfléchir ou inculque le sens de la ferveur. Par des sentiers personnels, ondulants ou abrupts, l'A. rejoint, par approches calculées, l'homme éternel, où la chair parfois étouffe l'esprit, où souvent l'esprit rayonne à travers elle.

L'A. semble ne poursuivre d'autre but que de libérer en lui les pétilllements d'un esprit agile, observateur, moqueur, pointu, critique. Détrompons-nous! c'est la peinture de son univers personnel, où s'agitent des vivants et des morts, qu'il élabore touche par touche. Mais ces personnages, amis, inconnus, anciens maîtres ne remontent-ils pas à travers le kaléidoscope un peu déformant de la durée, de l'espace ou de l'impression?

Souci tendu et inquisiteur, le lecteur reprochera-t-il à l'A. certains traits amers, cruels, piquants, excessifs, crus? Il sera vite apaisé par le sens profond de l'homme, la santé, la sympathie affleurante, l'humour, la mâle foi chrétienne qui régissent. L'A. n'ignore pas que tout diamant a beaucoup d'angles et qu'il en a laissés dans l'ombre.

Le style est sobre, clair, incisif, pittoresque. Ici, le style est l'homme. Les fantaisies de l'imagination s'unissent, à l'occasion, aux émotions latentes et créent même une sorte de poésie.

A travers ces réflexions et ces portraits-éclairés, l'A. projette un idéal de l'homme, du chrétien. Il sous-tend une morale. Un tel volume est le signe sensible de la naissance

d'un genre nouveau au Canada français. Vauvevargues, La Rochefoucault ou La Bruyère revivent dans ces pensées. Ces éclairs dans les profondeurs psychologiques rappellent à l'attention sur lui-même l'homme que l'ivresse de l'action détourne de lui-même, de la charité pratique pour les autres, de Dieu.

« Un livre est toujours le chapitre d'un autre », écrit l'A. Souhaitons qu'il en soit ainsi pour Albert-Pierre Dominique.

Paul L'ALLIER.
Collège Jean-de-Brébeuf,
Montréal.

Ernest DUTOIT: **Domaines. Les idées et les mots**. Avant-propos d'André Rousseaux. — Fribourg, Editions universitaires, 1960, 234 pp., 19 cm.

TITRE ET SOUS-TITRE s'éclairent l'un l'autre. Les œuvres, les thèmes, qu'habitent créateurs et critiques aussi; les expressions dont ils les animent: *domaines* de l'esprit et de l'art. L'A. les explore en maître doué d'une vaste culture. Il nous promène de Tite-Live à René Char, sans négliger ce que la nature physique offre à sa méditation. Variété (voir les dix pages de l'index: 223-232), vivacité, vérité, selon André Rousseaux (10), caractérisent ces « essais... non dépourvus d'érudition... et d'une forme assez musicale pour... voisiner avec le poème en prose » (217). Un goût sûr, trop admiratif peut-être pour Loti (150), un sens aigu du prix de la poésie (104), une finesse et une fermeté de pensée à propos d'auteurs comme Edmond Jaloux (200, 216), Giraudoux (126), Robbe-Grillet et son groupe (147-149), un respect délicat des valeurs morales et religieuses, enfin une pureté de style et (qualité rarissime) une ponctuation intelligente recommandent ce recueil de billets littéraires, surtout aux jeunes désireux d'apprendre à lire et à juger ce qu'ils ont lu.

Joseph D'ANJOU.
Suzanne PARADIS: **La Chasse aux autres. Poèmes**. — Trois-Rivières, Editions du Bien public, 1961, 109 pp., 20,5 cm.

LES AUTRES, ce sont les vivants, les pauvres, les inutiles, les blessés et les disparus. En eux que *chasse* l'A.? A vous de l'imaginer. L'amour, la nature, la mort (que hait le poète) inspirent ici des chants inégaux. Peu de vers libres, mais réussis: rythme et sonorité leur confèrent valeur poétique. Des vers réguliers les thèmes plairaient sans l'imperfection de leur forme: rimes faciles et qui reviennent (sonore-encore, encor-corps, muraille-braille); simples assonances (ombre-tombes, lampe-langue...); fautes d'harmonie et de ponctuation; surtout, presque à chaque strophe, césures que suit une muette non élidée (Ne quittez pas encore vos havres d'enfance... Et la musique danse même entre les lignes). Que manque-t-il à ce recueil? Non le talent, mais le travail, sans doute. Et peut-être le conseil... que Racine accepta de Boileau.

Joseph D'ANJOU.
CENTRALE SAINT-JACQUES: **Mon agenda 1962**. — Paris (19, rue Dareau), 1961, 320 pp., 75 x 105 mm. Prix: \$1, franco, aux Editions Bellarmin.

POUR OFFRIR un cadeau utile, rien de mieux que d'acheter *Mon agenda 1962*. Dans ce calendrier carnet de poche, vous avez de l'espace pour vous rappeler visites,

rendez-vous et projets (deux dates par page); vous lisez 250 réflexions choisies pour leur valeur culturelle et chrétienne, de même qu'un rappel de la liturgie du jour; vous admirez enfin 32 hors-texte en héliogravure (splendides photos brièvement commentées). Cette petite merveille, imprimée en deux couleurs, reliée en vraie toile, avec ruban signet, fermoir et crayon dans sa gaine, vous rendra présent à vos amis, tout le long de la prochaine année, et d'une présence que baignera une enrichissante pensée.

Joseph D'ANJOU.

Elizabeth VANDON: **Enfin l'aurore**. Traduit de l'anglais par Suzanne Marot. Coll. « Foi vivante ». — Paris, les Editions du Cerf, 1960, 238 pp., 18.5 cm.

C'EST LE RÉCIT AUTOBIOGRAPHIQUE d'une conversion récente typiquement moderne, celle d'Elizabeth Vandon. Née dans une famille où elle a sous les yeux ni amour ni religion vrais, dès l'adolescence, elle est dressée dans la révolte: « les hommes sont faits pour être libres ». Elle cherche en tous sens avec ardeur, accumulant pêle-mêle les expériences religieuses, intellectuelles, esthétiques, etc. Elle finit par se dire: « rien, absolument rien ne pouvait être la vérité ». C'est le désarroi, l'angoisse. Sa mère la confie à un médecin-psychiatre matérialiste qui profite de l'envoûtement qu'il exerce, de l'amour qu'il a suscité, pour l'engager en des désordres plus graves encore. L'impression de vide, le spleen, loin de se dissiper est plus vive que jamais, l'âme y échappe dans « l'illusoire sérénité de la morphine ». Un jour, durant les vacances, dans un petit village quasi ignoré d'Irlande, E. V. rencontre un prêtre. Elle découvre que, lui, il était vrai, authentique. C'était « enfin l'aurore ». Elle se convertit, n'eut pas l'impression de poser un geste imbécile, enfin elle avait trouvé une explication de la vie, en Dieu. Cette conversion est un étonnant et admirable cheminement d'une âme s'élevant des égarements les plus graves à la foi chrétienne. Le style est alerte, relevé d'une pointe d'humour. La traduction de Suzanne Marot a la vie d'un texte original.

Rosaire LEGAULT.

Maison Bellarmin.

Épargnez
tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE
D'ASSURANCE
SUR LA VIE

Siège social : Montréal

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages pour les jeunes édités par Desclée de Brouwer, Belgique (Représentant à Montréal: Paul Mancel, 2715, place Darlington, appt. 208).

Collection « Monde et merveilles »

Marcelle VÉRITÉ: **Le Tour du monde des animaux**. 90 pages, 29.5 cm.

Splendide album illustré. Dans sa note préliminaire, l'A. invite le lecteur au voyage en ces termes: « Sur ces routes qui sillonnent les terres et les mers, relient les pôles, dans le grand livre du ciel où les ailes des oiseaux écrivent de bien émouvantes histoires, nous te convions à nous suivre. Ensemble, allons faire le tour du monde des animaux. »

Collection « Albums du petit berger »

Alain PRÉVOST: **Françoise ou les sept valses**. — M. WYNANTS: **La Girafe du roi Charles X**. — Geneviève AGEL: **Le Chasseur repent**. Noël de Provence et des Ardennes. — Chacun environ 60 pages.

Petits albums abondamment illustrés renfermant des contes ou des nouvelles pour les plus jeunes.

Collection « Belle humeur »

G. DUHAMELET: **Tout feu tout flamme**. — D. BERNARD: **Au pays du dindon sauvage**. — H. PEASE: **Du vent dans les cordages**. — N. CHANTAL: **La Maison abandonnée**. — E. DE BISSCHOP: **Cap à l'Est**. — A. BOURÇOIS-MACÉ: **Peaux rouges et robes noires**. — J. ANCELET-HUSTACHE: **La Tour aux loups**. — L. BOURLIAGUET: **La Longue Eau verte**. — N. DALE: **La Vallée du serpent**. — N. DEAN: **Les Aventures de Marco Polo**.

— J. MAHUZIER: **La Famille du tour du monde**. — Chacun environ 160 pp.

Onze nouveaux romans d'une collection devenue très familière aux jeunes lecteurs. Signalons que les aventures de la famille Mahuzier se passent en grande partie au Canada. A noter aussi que *Peaux rouges et robes noires* raconte la vie de saint Isaac Jogues, ami des Hurons et prisonnier des Iroquois. Enfin *Cap à l'Est* retrace une aventure vécue: c'est le récit de la première expédition en radeau flottant, de Tahiti au Chili.

Divers

Françoise GAUDET-SMET: **Agenda. Aujourd'hui 1962**. — Montréal (3411, rue Saint-Denis), Editions du Jour, 1961. Prix: \$1.50.

Joli agenda pour l'année qui vient, orné de pittoresques photos se rapportant pour la plupart à la vie des pêcheurs. Contient aussi d'excellents conseils pour les ménagères et des citations bibliques pour chaque jour de l'année.

Almanach 1962 « Eclair ». — Montréal (7383, rue de La Roche), Distributions Eclair Limitée, 512 pp. Prix: \$0.75.

Présente d'utiles renseignements en une foule de domaines, depuis la littérature et les arts jusqu'au « genou de Jacques Plante ».

Collection « Mission sans bornes »

Francis FERRIER: **Dans les griffes d'Ong-Kop**. — Simone ROGER-VERCEL: **Croix sur les Caraïbes**. — André DELOR: **Gare à toi, Taranis**. — Paris (31, rue de Fleurus), Editions Fleurus, 1961, chacun 126 pp.

Trois romans d'aventures; le premier retrace la vie du bienheureux Théophane Vénard dans la jungle tonkinoise, le second transporte le lecteur aux Caraïbes et l'initie aux problèmes que rencontrent les missionnaires en ces régions, le troisième nous fait assister aux premières conversions au christianisme dans la Gaule du II^e siècle.

Collection « Cas de conscience »

Pierre NORD: **Cas de conscience de l'agent secret**. — Paris (31, rue de Fleurus), Editions Fleurus, 1960, 140 pp.

Considérations sur la vie de l'agent secret et sur les cas de conscience qu'il a à résoudre.

Almanach du pèlerin 62. — Paris (5, rue Bayard), Maison de la Bonne Presse, 1961, 128 pp.

Almanach annuel contenant des reportages, des contes, des vies de saints, des dessins humoristiques et des jeux, etc. Une lecture agréable à la portée de tous, avec illustrations en quatre couleurs.

C'est
un plaisir
de magasiner
chez

dupuis Frères
LIMITÉE

MAGASIN A RAYONS
865 est, rue Sainte-Catherine
MONTRÉAL

COMPTOIR POSTAL
780, rue Brewster, Montréal

LE PAPE NOUS PARLE

8 septembre: *Allocution aux participants au XVI^e Rallye international des polices européennes.* — Il est consolant « de voir s'affirmer chez tous les hommes de bonne volonté le désir, toujours plus vif, de mieux se connaître, pour travailler ensemble, chacun à sa place, mais d'une manière harmonieuse, à la pacifique cohabitation des personnes et à la « tranquillité de l'ordre » dans la société... Votre profession est un noble service rendu à tous les hommes, que vous aidez à vivre dans l'ordre, la sécurité et la paix civile. C'est là une lourde tâche, qui demande chez ceux qui en portent la charge, de grandes qualités morales, notamment le dévouement et l'abnégation de soi-même pour le triomphe du bien commun. »

10 septembre: *Radiomessage pour la paix du monde.* — « L'Eglise, par sa nature, ne peut rester indifférente à la douleur humaine, même quand il s'agit d'une simple préoccupation, d'une simple angoisse. Et c'est précisément pour cela que Nous invitons les gouvernants à se mettre en face des terribles responsabilités qu'ils portent devant l'histoire, et, ce qui compte davantage, devant le jugement de Dieu, et Nous les conjurons de ne pas subir de pressions trompeuses et fallacieuses. Il dépend, en effet, des hommes sages que prévale non la force, mais le droit, par des négociations libres et loyales, et que soient affirmées la vérité et la justice, dans la sauvegarde des libertés essentielles et des valeurs qu'on ne peut supprimer, de chaque peuple, de chaque homme... »

12 septembre: *Allocution au II^e Congrès d'histoire de l'Eglise.*

15 septembre: *Allocution à l'Assemblée générale de la Commission internationale de l'état civil.* — L'Eglise encourage vos travaux.

16 septembre: *Message à l'occasion du centenaire de l'Eglise de Madagascar.*

— *Allocution au VII^e Congrès international de neurologie.*

L'aide aux pays sous-développés

16 septembre: *Lettre pontificale (par l'intermédiaire de S. Em. le cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat) à l'occasion de la XXXIV^e Semaine sociale d'Italie, sur le thème « Solidarité entre les peuples et Etats de formation récente ».* — Les catholiques italiens doivent prendre conscience de leurs responsabilités sociales, selon les postulats de la justice. « Ces postulats sont fondés sur la destination universelle des biens de la création et ils attirent l'attention sur la fonction sociale de toute richesse matérielle et spirituelle pour le bien commun, également dans les rapports entre pays diversement pourvus... Il ne faut pas oublier les immenses difficultés qui accompagnent l'évolution de ces nouvelles nations, tourmentées par les graves problèmes du développement et souvent aussi angoissées par la misère et la faim. Problèmes, ceux-là, dont la solution ne peut être renvoyée à plus tard, sans mettre en danger l'avenir des nouvelles nations et en même temps la sécurité de tous... D'où la nécessité d'offrir à ces nations une collaboration technique et financière, même si cela doit coûter des sacrifices... Mais il sera encore plus urgent de porter son attention sur les exigences du développement culturel et sur la sauvegarde des valeurs morales et spirituelles, afin que la recherche inquiète des biens matériels et du succès technique ne

fasse pas prévaloir des conceptions matérialistes et laïcistes de la vie sur des traditions qui constituent une inestimable richesse pour les peuples d'Asie et d'Afrique... Les nouvelles nations, certes, font appel à la collaboration économique et technique, mais elles font aussi appel à un sens plus vif des exigences de justice, de compréhension, de loyauté, de respect et spécialement d'amour fraternel, pour ne citer que les principaux éléments susceptibles de faire naître cette atmosphère... »

L'Eglise, société universelle qui ne connaît de limites ni dans l'espace ni dans le temps, ne s'identifie avec aucune culture, mais elle élève et sauvegarde toutes les valeurs, de même que la grâce complète et perfectionne la nature... Par son histoire, elle confirme que jamais aucune institution humaine ne l'a égalée comme facteur d'unité entre les peuples les plus divers. Consciente de tout cela, l'Eglise catholique voit que le développement des peuples, aujourd'hui plus que jamais, est lié à la défense et à l'affirmation des valeurs spirituelles et religieuses et, par conséquent, à l'apostolat et à l'évangélisation. Aussi sent-elle qu'il est de son devoir de rassembler toutes ses énergies afin de mettre au service de cette gigantesque entreprise les forces de l'unité catholique. Par là, naturellement, la tâche confiée aux catholiques du monde moderne prend également plus d'ampleur. Plus ils travailleront activement avec désintéressement et humilité à réaliser cette collaboration effective qui naît d'une conception unitaire de la famille humaine, soit en qualité d'experts dans les diverses organisations nationales et internationales, soit comme militants dans les différentes formes de l'apostolat qui se développent dans les pays d'Afrique et d'Asie, plus aussi ils donneront à l'Eglise la possibilité de faire lever le ferment évangélique au sein de la civilisation dans laquelle ils vivent et agissent. »

20 septembre: *Allocution au cours de l'audience générale.* — Douleur devant la persécution que subit l'Eglise à Cuba.

Pain et repos dominical

20 septembre: *Allocution à l'Union internationale des maîtres boulangers.* — « Le

pain, comme l'eau qu'on boit et l'air qu'on respire, c'est le signe de la vraie fraternité humaine, qui prend sa source dans la paternité de Dieu et s'exprime dans un commun usage de ses dons... Vos besoins sont évidents, et il est bien légitime que votre tâche, si utile à la communauté, trouve un salaire convenable et correspondant dans le prix de vente. Mais il ne faut pas perdre de vue non plus que le pain, cet aliment de base, doit être à la portée de tous, comme l'a disposé la divine Providence. Aussi convient-il d'établir son prix par un juste accord, qui assure un revenu légitime au producteur de blé, qui rétribue de façon convenable le boulanger et le vendeur, et qui cependant permette à chacun de se procurer chaque jour cet aliment indispensable... Le pain, c'est vraiment la nourriture fraternelle qui doit être à la portée de toutes les bourses, même les plus pauvres... »

« Ce problème du repos dominical dont s'occupe votre Congrès... suppose par ailleurs l'éducation du public et une opportune intervention des pouvoirs publics. Mais tous ceux qui ont le souci du vrai bien de l'homme appellent de leurs vœux le jour où tout ce qui peut être prédisposé étant fait à l'avance, le dimanche pourra être vraiment pour tous les travailleurs un jour de prière, de repos spirituel, et de rencontres joyeuses et amicales dans la charité fraternelle. Le dimanche sera réellement alors le jour du Seigneur et la journée familiale par excellence. Le repos dominical sera reconnu à tous, comme un droit social qui permet d'accomplir le devoir religieux, ainsi que l'exercice désintéressé et surnaturellement compris des quatorze œuvres de miséricorde. L'Eglise s'en réjouira, et la société tout entière en bénéficiera. »

24 septembre: *Allocution au Centre touristique italien des jeunes.* — Le tourisme, un signe de l'époque contemporaine. « Mais le tourisme, ses besoins, la hâte qu'il comporte n'atténuent pas l'ampleur du commandement du Seigneur. Et vous savez qu'on ne l'accomplit en se contentant de la sainte messe. Le précepte s'élargit jusqu'à comprendre, outre le repos dominical, la prière plus intense et continue, l'instruction religieuse, les réunions de famille et l'application généreuse aux œuvres de miséricorde. »

TOUS

LES
ACCESSOIRES
ELECTRIQUES

(Strictement en gros)

« Le temple
de la lumière »



BEN BÉLAND, prés.
JEAN BÉLAND, Ing. P., secr.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal
CR. 4-2465*

En la balance, or et fer sont un.

... mais, soumis à l'épreuve du feu, ils sont bien différents! Ainsi d'une Maison: on la juge à l'œuvre. J.-W. Jetté s'honore de la clientèle des institutions religieuses: hôpitaux, églises, maisons d'enseignement, écoles, et les nombreux travaux en chauffage-plomberie qu'elle a exécutés pour le compte de celles-ci constituent pour ses techniciens et ouvriers spécialisés d'excellentes lettres de références! Théorie alliée à la pratique...

Pionniers du véritable chauffage
par rayonnement au Canada.



Victor 9-4107
360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL

Relations

21^e année

Montréal

1961

TABLES DE L'ANNÉE 1961

(Numéros 241-252)

I. — AUTEURS D'ARTICLES

ANGERS, P. — La place des arts et des sciences dans l'université: 19.
— Clercs et laïcs dans l'enseignement: 297.
ARÈS, R. — Du rôle de l'État québécois dans la collectivité: 100.
— Pour qui l'État?: 116.
— Au congrès laïque: 128.
— Pour quoi l'État?: 175.
— Les Caisses populaires et la communauté canadienne-française: 159.
— (Encyclique *Mater et Magistra*). Présentation et vue d'ensemble: 229.
— L'État et la vie économique: 236.
— La propriété privée: 242.
— Pour une planification humaine de l'économie: 301.
— Radio-Canada et le Canada français: 325.
BERNIER, R. — Notre avenir universitaire: 3.
— Conditions nouvelles de notre progrès universitaire: 31.
BOURGUAULT, R. — La gauche et la droite: I, II: 273, 340.
BRUCCULERI, A. — Syndicalisme et organisation professionnelle: 283.
CABANA, S. Exc. Mgr J. — L'Église en Afrique: I, II: 202, 262.
CAMPEAU, L. — Les principes de l'enseignement au Canada français: 89.
— Démocratie et neutralité scolaire: 152.
CARRIER, H. — L'image de la société moderne d'après l'encyclique: 231.
CHARTIER, R. — La démocratie syndicale, II: Ses critères: 11.
COUSINEAU, J. — Une civilisation chrétienne du travail: 257.
— Le Frère éducateur: 285.
— Le dialogue à Sainte-Adèle?: 285.
— Le Festival international du Film: 287.
— La C. S. N. s'engage: 307.
— Des foyers rayonnants: 316.
— La guerre scolaire aura-t-elle lieu?: 327.
— Bilan moral du cinéma 1961: 347.
D'ANJOU, J. — Le salut de notre langue: 7.
— Le langage: un essai, une réussite: 49.
— Quelle langue parlerons-nous?: 76.
— Puéril entêtement: 96.
— L'éducation, garantie de l'avenir: 96.
— Réglementer l'hypnotisme: 97.
— L'enseignement de l'histoire: 150.
— Autour du « droit » à l'incroyance: 163.
— Le français à Radio-Canada: 165.
— Professeurs: aujourd'hui mieux qu'hier?: 165.
— L'indépendance du Québec à CBFT: 166.
— Le professeur Brunet à l'Académie: 187.
— Promotion de la Canadienne française: 212.
— Accroissements démographiques et développement économique: 251.
— Francisation en progrès: 315.
— Cartes de souhaits: 339.
— Au service du français: 18, 46, 66, 94, 132, 167, 188, 211, 254, 281, 314, 338.
— Lecture du mois: 47, 105, 192, 312.
D'APOLLONIA, L. — L'ennemi dans la maison: 8.
— Léon: 22.
— Noël à Cuba: 49.
— Venez voir la Chine!: 64.
— La théorie des deux Chinois: 76.
— Venez voir la Chine industrielle!: 86.
— La Chine rouge à l'O. N. U.?: 97.
— Venez voir la Chine agricole!: 121.
— Au-delà des Pyrénées: 128.
— Les comités Canada-Cuba: 129.
— Méditation sur Gagarine: 160.

— La bête noire du communisme: le paysan: 163.
— Les avatars d'une illusion: 164.
— Négociations... Cha-cha-cha...!: 186.
— Le communisme change-t-il?: 209.
— « Plus catholique que l'Église »: 212.
— Nations riches et nations pauvres: 249.
— La troïka: 286.
— Un même jour, deux discours: 315.
— Un monde où l'on s'ennuie?: 315.
— Neutralisme au Laos: 316.
— La grande noirceur du Moyen Âge: 322.
— Mur de Berlin, mur de bonheur: 338.
D'AUTEUIL, G.-H. — Géométrie dramatique: 21.
— Théâtre de carnaval: 67.
— Où le divertissement l'emporte: 103.
— Théâtre de printemps: 126.
— Trois époques de théâtre: 161.
— Triple jeu: 184.
— Le théâtre au Festival: 275.
— Reprise d'automne: 309.
— Une affiche bien garnie: 344.
DE LESTAPIS, S. — Poussee démographique et avenir de l'humanité: I, II: 146, 190.
DESROCHERS, E. — Bibliothèques scolaires: loi et règlements: 72.
DESROCHERS, I. — Conseils d'orientation économique, planification et économie concertée, I, II: 92, 118.
— Le chômage, mal chronique?: 118.
— L'inspiration des chefs syndicaux: 150.
— Nos problèmes de développement économique régional et le progrès social: 245.
GARIÉPY, W. — Les organismes catholiques et le bill des alcools: 95.
GERVAIS, E. — Marguerite d'Youville revient chez elle: 186.
GINGRAS, P.-É. — Les nouvelles lois scolaires: 182.
HÉBERT, G. — L'adhésion aux sectes: causes et remèdes: 34.
— Congrès à Laval: les tribunaux du travail: 129.
— Rajeunissement syndical dans la construction: 268.
— La grève de la construction à Montréal: 305.
— De nouvelles relations patronales-ouvrières dans la construction: 330.

HENRIPIN, J. — Évolution de la composition ethnique et linguistique de la population canadienne: 207.
KOLNAL, A. — Le concept d'une société « catholique » (Cit.): 158.
LABELLE, J.-P. — Télévision et liturgie: 164.
LACOSTE, N. — Le recensement religieux de Montréal: 337.
LAMARCHE, M. — Petits pots ou gros pots?: 40.
LANE, G. — L'Église et l'université: 37.
LAPLANTE, R. — Nos compagnies d'huile combustible: 215.
— L'Angleterre multiplie ses universités: 282.
LEBEL, L. — Le secteur agricole: 244.
LECAVALIER, abbé M. — Que faisons-nous au Québec pour les jeunes délinquants?: 124.
LEDIT, chan. C.-J. — Liberté... Liberté chérie!: 280.
LEDIT, J. — Horizon international: 16, 44, 79, 133, 155, 204, 265, 305, 334.
— « Prédication » centenaire: 128.
— Horizon canadien: 179.
— Deux programmes mondiaux: 253.
— Marie: 316.
LÉVESQUE, A. — Pour le développement mental de nos enfants: 311.
LUAP, P.-M. — Le coup d'État de la Syrie: 342.
MARCOTTE, M. — Problèmes de vie chrétienne: 64, 216.
MERTENS, C. — La participation des travailleurs à la vie de l'entreprise: 239.
PAIEMENT, G. — Apostolat liturgique en milieu ouvrier: 218.
PICARD, R. — Pour l'enquête...!: 58.
PLANTE, A. — Les commissaires d'écoles à Ottawa: 186.
— Le rapport O'Leary sur les publications: 278.
— La Commission O'Leary est-elle allée trop loin?: 308.
POULIOT, L. — Quand deux saints se rencontrent: 131.
RIVARD, G. — *King of Kings*: 346.
ROBITAILLE, G. — Réflexions d'un maître: 69.
— L'enseignement de l'histoire: 165.
— « L'École laïque »: 189.
— La sollicitude catholique de l'Église: 234.
— Nos psychologues savants: 339.
VAILLANCOURT, J.-G. — Une session d'études sociales pour futurs prêtres: 212.

II. — MATIÈRES

Articles, Au fil du mois, Éditoriaux (Édit.), Commentaires (Comm.), Correspondance (Corr.), Horizon international (Hor.), Suites et variations, Citations (Cit.)

AFRIQUE. — L'Église en —, S. Exc. Mgr J. Cabana, I, II: 202, 262.
AFRO-ASIATIQUE. — Promotion — (Hor.): 75.
AGRICOLE. — Le secteur —, L. L.: 244.
AMÉRIQUE LATINE. — Organisation anticommuniste en — (Hor.): 45.
— Détresse religieuse et sociale; le plan Kennedy; P. A. V. L. A. (Hor.): 134.
— L'Offensive communiste en — (Hor.): 305.
AMOUR. — Sexe et —, mariage et sainteté, J. d'A.: 105.
ANGLETERRE. — L'— multiplie ses universités, R. L.: 282.
APOSTOLAT LAÏQUE. — L'— missionnaire aux É.-

U., en France, Hollande, Allemagne, Canada, Espagne (Hor.): 74.
APOSTOLAT LITURGIQUE. — en milieu ouvrier, G. P.: 218.
ARTS. — La place des — dans l'université. — V. Université.
AUTHENTICITÉ. — « canayenne » ou française?, J. d'A.: 77.
AVATARS. — Les — d'une illusion, L. d'A.: 164.
BERLIN. — Mur de —, mur de bonheur, L. d'A.: 338.
BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES. — loi et règlements, E. D.: 72.
BILL DES ALCOOLS. — Les organismes catholiques et le —, W. G.: 95.

BRUNET. - Le professeur - à l'Académie, J. d'A.: 187.

CAISSES POPULAIRES. - Les - et la communauté canadienne-française, R. A. (Cit.): 159.

CANADA. - Le Canada et les vocations missionnaires (Cit.): 56.

- Les principes de l'enseignement au - français, L. C.: 89.

- Les comités Canada-Cuba, L. d'A.: 129.

- Le - au carrefour (Édit.): 174.

CANADIENNE FRANÇAISE. - Promotion de la -, J. d'A.: 212.

CANTERBURY. - Visite au Vatican de l'archevêque de - (Hor.): 16, 44.

CASTRO. - Le Saint-Siège et - (Édit.): 173.

- L'ennemi dans la maison, L. d'A.: 8.

CBFT. - L'indépendance du Québec à -, J. d'A.: 166.

- V. Radio-Canada, Télévision.

CENSURE. - V. Pyrénées.

CENTENAIRE. - « Prédication » - (centenaire des R. du S.-C.), J. L.: 128.

CHANOINE, M. le (Groulx). - Merci, M. le -, J. d'A.: 188.

CHEF. - Le langage d'un - (Prés. John Kennedy) (Édit.): 58.

CHEFS SYNDICAUX. - « *Resum novarum* », après 70 ans, l'inspiration des -, I. D.: 150.

CHINE. - Venez voir la -, L. d'A.: 61.

- La théorie des deux -, L. d'A.: 76.

- Venez voir la - industrielle! L. d'A.: 86.

- La Chine rouge à l'O. N. U.? L. d'A.: 97.

- Venez voir la - agricole! L. d'A.: 121.

- V. Communisme.

CHÔMAGE. - Le - mal chronique?, I. D.: 118.

CINÉMA. - Bilan moral du - 1961, J. C.: 347.

- *King of Kings*, G. R.: 346.

CLERCS. - et laïcs dans l'enseignement, P. A.: 297.

CODE DE LA ROUTE. - (Cit.): 320.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES. - Les - à Ottawa, A. P.: 186.

COMMUNISME. - La bête noire du -: le paysan, L. d'A.: 163.

- Du socialisme au - (Hor.): J. L.: 204.

- Le - change-t-il?, L. d'A.: 209.

- V. Avatars, U. R. S. S.

COMMUNISTES. - Consignes - aux communistes portugais et espagnols (Hor.): 44.

CONCILE. - Le - et les notes de l'Église (Cit.): 56.

- La tâche propre du - (Cit.): 56.

- Saint Joseph et le - (Cit.): 172.

- (Le) (Cit.): 260.

CONFÉDÉRATION. - Bilinguisme et - canadienne, J. d'A.: 49.

CONGRÈS LAÏQUE. - Au -, R. A.: 128.

CONSEILS D'ORIENTATION ÉCONOMIQUE. - Planification et économie concertée, I, II, I. D.: 92, 118.

- V. Chômage.

CONSTRUCTION. - Rajeunissement syndical dans la -, G. H.: 268.

- V. Grève.

C. S. N. - La - s'engage, J. C.: 307.

CUBA. - Noël à -, L. d'A.: 49.

- Les Comités Canada-Cuba, L. d'A.: 129.

- Franc jeu avec - (Hor.): 156.

- V. Castro, Ennemi, Guerre froide.

CULTIVATEURS (Les). - (Cit.): 198.

DÉLINQUANTS. - Que faisons-nous au Québec pour les jeunes -? M. L.: 124.

DÉMOCRATIE. - et neutralité scolaire, L. C.: 152.

DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE. - et économie humaine (Cit.): 302.

DÉMOCRATIE SYNDICALE. - La -, II: ses critères R. C.: 11.

DÉVELOPPEMENT MENTAL. - Pour le - de nos enfants, A. L.: 311.

DIALOGUE. - Les conditions d'un - (avec le Mouvement laïque de langue française) (Édit.): 146.

DISCOURS. - Un même jour, deux -, L. d'A.: 315.

DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE. - Actualité de - (Cit.): 230.

- Connaître et pratiquer la - (Cit.): 235.

« DROIT » A L'INCROYANCE. - Autour du - J. d'A.: 163.

ÉCOLE LAÏQUE. - L' -, G. R.: 189.

ÉCOLE NEUTRE. - Enquête sur l' - (Circulaire du Comité provisoire) (Cit.): 99.

- Les catholiques et l' - (Cit.): 134.

- V. - Éducation, État, Congrès laïque, Dialogue, Démocratie, Droit à l'incroyance, Laïcisans.

- V. Guerre scolaire.

ÉCONOMIE. - Démocratie économique, et - humaine (Cit.): 302.

- Planification et - concertée, I, II, I. D.: 92, 118.

ÉDUCATION. - L' -, garantie de l'avenir, J. d'A.: 96.

- Pour une commission de « sages » en - (Cit.): 99.

- et vérité (Édit.): 115.

- et action sociales (Cit.): 243.

- Pensées de Pie XII sur l' - (Cit.): 300.

ÉGLISE. - L' - et l'Université, G. L.: 37.

- Promotion afro-asiatique (Hor.): 73.

- L' - en Afrique, S. Exc. Mgr J. Cabana: I, II: 202, 262.

- « Plus catholique que l' - », L. d'A.: 212.

- V. Doctrine sociale.

ENCYCLIQUE (L') Mater et Magistra.

- I. - Présentation et vue d'ensemble, R. A.: 229.

- II. - L'Image de la société moderne, d'après - H. C.: 231.

- III. - La sollicitude catholique de l'Église, G. R.: 235.

- IV. - L'État et la vie économique, R. A.: 236.

- V. - Une civilisation chrétienne du travail, J. C.: 237.

- VI. - La participation des travailleurs à la vie de l'entreprise, C. M.: 239.

- VII. - La propriété privée, R. A.: 242.

- VIII. - Le secteur agricole, L. L.: 244.

- IX. - Nos problèmes de développement économique régional et le progrès social, I. D.: 245.

- X. - Nations riches et nations pauvres, L. d'A.: 249.

- XI. - Accroissements démographiques et développement économique, J. d'A.: 251.

- XII. - Deux programmes mondiaux, J. L.: 255.

- La nouvelle - (Cit.): 260.

ENNEMI. - L' - dans la maison, L. d'A.: 8.

ENQUÊTE. - (Royale sur l'Éducation). - Pourquoi attendre l' -? (Édit.): 2.

- Une manœuvre pernicieuse (Cit.): 6.

- Pour l' -!, R. P.: 58.

ENSEIGNEMENT. - Les grands facteurs du problème de l' - (Cit.): 20.

- Les principes de l' - au Canada français, L. C.: 89.

- L' - de l'histoire, J. d'A.: 130; G. R.: 165.

- Réflexions pastorales sur notre - (Cit.): 214, 276.

- Clercs et laïcs dans l' -, P. A.: 297.

ESSAIS NUCLÉAIRES. - Reprise des - (Édit.): 261.

ÉTAT (L'). - Pour qui l' -?, R. A.: 116.

- L' - et la neutralité scolaire (Cit.): 127.

- Pour quoi l' -? R. A.: 175.

- La conception chrétienne de l' - (Cit.): 194.

ÉTAT QUÉBÉCOIS. - Du rôle de - dans la collectivité, R. A.: 100.

ÉTATS-UNIS. - Autour de l'élection de John Kennedy (Hor.): 17.

- Invitation des évêques à la responsabilité personnelle (Édit.): 85.

- Les « volontaires de la paix » (Édit.): 85.

- Lutte scolaire (Hor.): 133.

ÉTUDES SOCIALES. - Une session d' - pour futurs prêtres, J.-G. V.: 212.

EXPANSION COLONIALE. - V. Apostolat missionnaire.

EUROPE. - Le grand bon de l' -, (Édit.): 322.

FAMILLE. - Femme et - (Cit.): 84.

- Défense de la - (Cit.): 106.

FÉMINITÉ. - Recherche de la - J. d'A.: 47.

FEMME. - La - et la vie sociale (Cit.): 320.

FILM. - Le festival international du -, J. C.: 287.

FOYERS. - Des foyers rayonnants, J. C.: 316.

FRANÇAIS (Au service du). - « Vingt fois sur le métier », J. d'A.: 18.

- Fautes populaires, J. d'A.: 46.

- Correction n'est pas purisme, J. d'A.: 66.

- Détail ou énormité?, J. d'A.: 94.

- Mêmes mots, sens différents, J. d'A.: 132.

- Deux expressions à écarter, J. d'A.: 167.

- « En termes de » quoi parlez-vous?, J. d'A.: 188.

- Le français de nos journaux, J. d'A.: 211.

- La règle ou l'usage?, J. d'A.: 254.

- Opportunité d'une pratique correcte, J. d'A.: 281.

- Avant d'être capitaine, J. d'A.: 314.

- Bilinguisme ou sabotage?, J. d'A.: 338.

FRANCISATION. - en progrès, J. d'A.: 315.

FRÈRE. Le - éducateur, J. C.: 285.

FRONT RELIGIEUX. - Sur le - (Hor.): 265.

GAGARINE. - Méditation sur -, L. d'A.: 160.

GAUCHE. - La - et la droite, I, II, R. B.: 273, 340.

GRÈVE. - La - de la construction à Montréal, G. H.: 305.

- V. Relations patronales-ouvrières.

GUERRE FROIDE. - (Hor.): 155.

VOLS QUOTIDIENS

sans escale vers

L'EUROPE

à bord des

RAPIDES RÉACTÉS DC-8

ou des

ÉCONOMIQUES DC-7C

Consultez votre agence de voyages
ou téléphonez à KLM

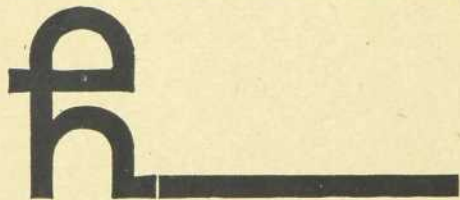
Bureaux KLM dans les 14
principales villes du Canada



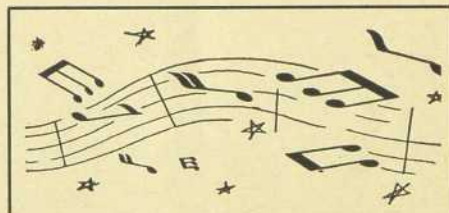
GUERRE SCOLAIRE. - La — aura-t-elle lieu, J. C.: 327.
HUILE COMBUSTIBLE. - Nos compagnies d'—, R. L.: 215.
HUMANITÉ. - Poussée démographique et avenir de l'—, I, II, S. de L.: 146, 190.
HYPNOTISME. - Réglementer l'—, J. d'A.: 97.
INDÉPENDANCE. - L'— du Québec à CBFT, J. d'A.: 166.
INSTITUTION. - Neutraliser ou christianiser les —? (Édit.): 201.
JEAN XXIII (S. S.). - Visite de l'Archevêque de Canterbury (Hor.): 16.
 - Message de Noël (Édit.): 29.
JOURNALISME. - D'un certain — (Édit.): 296.
JOURNALISTES. - Le Pape aux — (Hor.): 44; (Édit.): 57.
 - Directives à des — catholiques (Cit.): 70.
KENNEDY. - John (Président). - L'élection de J. — (Hor.): 17.
 - Le langage d'un chef (Édit.): 58.
KING OF KINGS. - G. R.: 346.
KHRUSHCHEV. - — et les élections américaines, (Hor.): 16.
 - M. — contre l'O. N. U. (Édit.): 57.
 - Discours au congrès de Moscou (Hor.): 355.
 - V. Avatars.
LAÏCISANTS. - Nos — d'hier (Cit.): 166.
LAÏCISME. - — et anticléricalisme autour de l'Université Sainte-Marie. Trois questions: 41.
LAÏCS. - Clercs et — dans l'enseignement, P. A.: 297.
LANGAGE. - Le —: un essai, une réussite, J. d'A.: 49.
LANGUE. - Le salut de notre —, J. d'A.: 7.
 - Quelle — parlerons-nous? J. d'A.: 76.
 - V. — Authententicité, Français (au service du), Langage, Professeurs, Puéril entêtement, Radio-Canada.
LECTURE DU MOIS. - Recherche de la féminité J. d'A.: 47.
 - Réflexions d'un maître, G. R.: 69.
 - Sexe et amour, mariage et sainteté, J. d'A.: 105.
 - Philosophie du temps présent, J. d'A.: 192.
 - Syndicalisme et organisation professionnelle, A. B.: 285.
 - Profondeur de l'amour et de la mort, J. d'A.: 312.
LÉON. - (Koudriavtzev), L. d'A.: 22.
LESAGE, Jean. - Deux discours de M. — (Édit.): 173.
LETTRES. - Les — et le péché (Cit.): 70, 71.
LIBERTÉ. - Liberté... Liberté chérie! C.-J. L.: 280.
LITURGIE. - V. Télévision.
LOIS SCOLAIRES. - Les nouvelles —, P.-É. G.: 182.
MAISON DU QUÉBEC. - La — à Paris, (Édit.): 295.
MAÎTRE. - Réflexions d'un —, G. R.: 69.
MANIFESTATIONS ANTINUCLÉAIRES. - (Hor.): 155.
MANIFESTE. - Le — des 81 (Édit.): 1.
MARGUERITE D'YOUVILLE. - — revient chez elle, E. G.: 186.
MARIAGE CHRÉTIEN. - Le — (Cit.): 28.
 - Mariage et sainteté, V. Amour.
 « **MARIE** ». - J. Ledit: 316.
MATERNITÉ. - La phobie de la —, M. M.: 216.
MEXICO. - Le 2^e congrès marial international: (Hor.): 334.
 - Putsch clérico-fasciste à — (Hor.): 354.
MODESTIE. - — et bon sens (Édit.): 322.
MILIEU OUVRIER. - Apostolat liturgique en —, G. P.: 218.

MISSIONNAIRES. - Le Canada et les vocations — (Cit.): 56.
 - Apostolat — et expansion coloniale (Hor.): 74.
 - Regroupement des — libérés par la promotion afro-asiatique (Hor.): 75.
MONDE. - Un — où l'on s'ennuie?, L. d'A.: 315.
MONDE RURAL. - Progrès technique et — (Cit.): 28.
 - V. Agricole, Vie rurale, Cultivateur.
MOUVEMENT LAÏQUE DE LANGUE FRANÇAISE (Le).
 - V. École neutre, Congrès laïque, Enseignement, Éducation, Psychologues.
MOYEN ÂGE. - La grande noirceur du —, L. d'A.: 322.
NÉGOCIATIONS. - ... Cha-cha-cha...! L. d'A.: 186.
NEUTRALISER OU CHRISTIANISER. - — les institutions? (Édit.): 201.
NEUTRALISME. - — au Laos, L. d'A.: 316.
NEUTRALITÉ. - Démocratie et — scolaire, L. C.: 152.
 - V. École neutre.
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES. - 29, 55, 85, 112, 145, 171, 199, 226, 259, 319, 350.
NOUVEAU JOURNAL (Le). - Le — (Édit.): 262.
O'LEARY. - Le rapport — sur les publications, A. P.: 278.
 - La Commission — est-elle allée trop loin? A. P.: 308.
O. N. U. - La XV^e assemblée de l'—, L. d'A.: 22.
 - La Chine rouge à l'—?, L. d'A.: 97.
 - Les petites puissances et l'— (Édit.): 145.
 - V. Paix.
OPINION PUBLIQUE. - Adjuration de Jean XXIII à ceux qui influent sur l'— (Édit.): 29.
 « **OSSERVATORE ROMANO** ». - Centenaire (Cit.): 320.
PAPE Le. - — aux journalistes (Édit.): 57.
 - Directives à des journalistes catholiques (Cit.): 70.
 - Le — et la paix (Édit.): 295.
PAPE (Le) nous parle. - 28, 56, 84, 111, 144, 172, 198, 228, 260, 291, 320, 351.
PAROLES ÉPISCOPALES. - 94.
PASTORALES. - Réflexions — sur notre enseignement, (Card. P.-É. Léger) (Cit.): 214, 276.
PÉCHÉ. - Les lettres et le — (Cit.): 70, 71.
PETITS POTS. - — ou gros pots?, M. L.: 40.
PLANIFICATION. - Pour une — humaine de l'économie, R. A.: 301.
 - — et économie concertée.
 - V. Conseils d'orientation économique.
POPULATION CANADIENNE. - Évolution de la composition ethnique et linguistique de la —, J. H.: 207.
POUSSÉE DÉMOGRAPHIQUE. - — et avenir de l'Humanité, I, II, S. de L.: 146, 190.
PROBLÈMES SCOLAIRES. - — en Saskatchewan (Édit.): 57.
PROFESSEURS. - —: aujourd'hui mieux qu'hier? J. d'A.: 165.
PROGRÈS TECHNIQUE. - — et monde rural (Cit.): 28.
PSYCHOLOGUES. - Nos savants —, G. R.: 339.
PUÉRIL ENTÊTEMENT. - J. d'A.: 96.
PYRÉNÉES. - Au-delà des —, L. d'A.: 128.
QUESTIONS SOCIALES. - Les — (Cit.): 84.
RADIO-CANADA. - Le français à —, J. d'A.: 165.
 - V. CBFT, Télévision.
 - — et le Canada français, R. A.: 325.

RAJEUNISSEMENT SYNDICAL. - — dans la construction, G. H.: 268.
RECENSEMENT. - Cette malheureuse affaire du — (Édit.): 30.
 - Le — religieux de Montréal, N. L.: 337.
RELATIONS PATRONALES-OUVRIÈRES. - Des — dans la construction, G. H.: 330.
RÉFLEXIONS. - « — pastorales sur notre enseignement » (Cit.): 214, 276.
RELIGIEUSES. - Les — (Cit.): 84.
 « **RERUM NOVARUM** ». - après 70 ans. L'inspiration des chefs syndicaux, I. D.: 150.
RESPONSABILITÉ PERSONNELLE. - Invitation à la — (Édit.): 85.
 - Nécessité de la — (Cit.): 98.
REVUE DES REVUES. - 54, 82, 144, 172, 200, 227, 292.
SAINTE-ADÈLE. - Le dialogue à —? J. C.: 285.
SAINTE-É. - Santé et —, M. M.: 64.
 - Mariage et —, V. Amour.
SAINTS. - Quand deux saints (Mgr E. de Mazenod et Mgr I. Bourget) se rencontrent, L. P.: 131.
SAINTE-SIÈGE. - Le — et Castro (Édit.): 173.
SANTÉ. - — et Sainteté, M. M.: 64.
SASKATCHEWAN. - Problèmes scolaires en — (Édit.): 57.
SCIENCE. - La place des — dans l'Université. - V. Université.
SECTES RELIGIEUSES. - Les —, III: L'adhésion aux sectes: causes et remèdes, G. H.: 34.
SEXE. - — et amour, mariage et sainteté, J. d'A.: 105.
SYRIE. - Le coup d'État de la —, P. M. L.: 342.
SOCIALISME. - Du — au communisme (Hor.): 204.
SOCIÉTÉ « CATHOLIQUE ». - Le concept d'une —, Aurèle Kolnai (Cit.): 158.
TÉLÉVISION. - — et liturgie, J. P. L.: 164.
TERRE. - N'oublions pas la — (Édit.): 201.
TRAVAIL. - Congrès à Laval: les tribunaux du —, G. H.: 129.
TROÏKA. - La —, L. d'A.: 286.
UNIVERSITAIRE. - Notre avenir —, R. B.: 3.
 - Conditions nouvelles de notre progrès —, R. B.: 31.
 - V. Université, Université Sainte-Marie.
UNIVERSITÉ. - Accroissement prévu des inscriptions (Cit.): 2.
 - Les Anglo-Montréalais et le problème des — (Cit.): 14, 15.
 - La place des arts et des sciences dans l'—, P. A.: 19.
 - L'Église et l'—, G. L.: 37.
 - Le rôle culturel irremplaçable des universités catholiques (Cit.): 42, 45.
 - Trop d'universités dans le Québec? (Cit.): 48.
 - L'Angleterre multiple ses —, R. L.: 282.
 - V. École neutre, Petits pots, Problèmes de l'enseignement universitaire.
UNIVERSITÉ SAINTE-MARIE. - Pourquoi une nouvelle université française à Montréal? (question), p. 13.
 - Informations catholiques intern. (Revue des r.): 24.
 - Laïcisme et anticléricalisme autour de l'— (Trois questions): 41.
 - V. Université.
U. R. S. S. - La conférence de Moscou. (Édit.): 1.
 - Le congrès de Moscou (Hor.): 335.
VÉRITÉ. - Le — (Message de Noël de S. S. Jean XXIII) (Édit.): 29.
 - Tolérance et indifférence à l'égard des erreurs (Édit.): 57.
 - Éducation et — (Édit.): 115.
VIE RURALE. - Problème de — (Cit.): 172.
VOCATIONS (Les). - (Cit.): 198.
VOLONTAIRES DE LA PAIX (Les). - Les — (Édit.): 85.



Vient de paraître
VIVE LA COMPAGNIE
 50 chansons de chez nous
 avec paroles et musique.
 En vente partout à \$1.00
 (Prix sur demande pour quantités)
LES ÉDITIONS DE L'HOMME
 1130 est, rue Lagachetière, Montréal
 LA. 3-1182



Haute fidélité Stéréophonie
 Magnétophones Haut-parleurs
 Rubans magnétiques
 cité
 électronique
 3165, rue Hochelaga
 Montréal 4, LA. 5-2551

III. — BIBLIOGRAPHIE

A. — ANONYME ET EN COLLABORATION

ANONYME

(Auteur unique non identifié; auteurs multiples sans désignation collective.)

CENTRALE SAINT-JACQUES: *Mon agenda* 1962 (J. d'Anjou): 349.
Livret des fidèles: Extraits du missel biblique (J.-P. Labelle): 136.

EN COLLABORATION

(Divers auteurs sous la désignation *En collaboration* ou sous un mot collectif.)

CAHIERS DE L'ACADÉMIE CANADIENNE-FRANCAISE, vol. 5 *Linguistique* (J. d'Anjou): 52.
 CAHIERS DE LA CONFÉRENCE RELIGIEUSE CANADIENNE — Donum Dei. 2: *Pauvreté religieuse et exigences*

contemporaines; 3: *Obéissance religieuse et exercice de l'autorité*. (G.-H. d'Auteuil): 288.
 COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.
 - *Jeunes, voulez-vous des livres?*... (J. d'Anjou): 53.
Écrits du Canada français, tome VIII (R. Arès): 139.
 EN COLLABORATION. - *Droits de gérance et changements technologiques* (R. Arès): 138.
 - *Automation, Positions et Propositions* (R. Beauséjour): 349.
 - *Ecole laïque (L')* (G. Robitaille): 189.
 - *Gloire au Seigneur, I* (J.-P. Labelle): 221.
 - *Initiation aux problèmes familiaux, Population, Famille, Éducation* (J. d'Anjou): 224.
 - *La Crise de la Prière, 2^e congrès de Nicolet 1960* (G. Robitaille): 317.
 - *La Naissance du monde* (R. Bourgault): 24.
 - *Le Commandement nouveau* (J.-P. Labelle): 287.
 - *Les Songes et leur interprétation - Les Pèlerinages* (R. Bourgault): 317.
 - *Une aide semblable à lui* (J. d'Anjou): 47.
 - *L'Université dit NON aux Jésuites* (J. d'Anjou): 110.
 - *Voies nouvelles du loisir* (J.-P. Labelle): 317.
 ÉTUDES CARMÉLITAINES. - *Structures et Liberté* (J. d'Anjou): 196.
 FOYERS NOTRE-DAME. - *Foyers modernes* (J. d'Anjou): 169.
 GROUPE LYONNAIS D'ÉTUDES MÉDICALES: *L'Homme et les Groupes sociaux* (J. d'Anjou): 108.
 LA ROUTE DES SCOUTS DE FRANCE. - *Amour* (J. d'Anjou): 288.
 SEMAINE SOCIALE WALLONNE (42^e). - *Évolution des loisirs et promotion des travailleurs* (J.-P. Labelle): 256.
 SEMAINES SOCIALES DU CANADA (47^e session). - *Syndicalisme et organisation professionnelle* (A. Brucculeri): 283.

UNION DES ŒUVRES CATHOLIQUES DE FRANCE. - *Pastorale de l'adolescence* (J. d'Anjou): 138.

B. — AUTEURS IDENTIFIÉS

ALZIN. - *Saint Pie X* (R. Legault): 25.
 ANGERS, F.-A. - *Essai sur la centralisation* (R. Arès): 139.
 ANGERS, P. - *Problèmes de la culture au Canada français* (G. Robitaille): 69.
 AUBOY, M.-M. - *Marie-Anne Bazin* (R. Legault): 79.
 AUCLAIR, M. - *La parole est à Monsieur Vincent* (F.-P. Trudel): 170.
 AUMONT, M. - *La Chance d'être femme* (J. d'Anjou): 47.
 BABIN, P. - *Les Jeunes et la Foi* (J.-P. Labelle): 287.
 BARBEAU, R. - *J'ai choisi l'indépendance* (J. d'Anjou): 289.
 BARBEAU, V. - *Libre Examen de la démocratie* (R. Arès): 139.
 BARS, abbé H. - *Maritain en notre temps* (J. d'Anjou): 192.
 BAZIN, Hervé. - *Au nom du fils* (F.-P. Trudel): 110.
 BIRON, E. - *Billets du soir* (G.-H. d'Auteuil): 140.
 BLANCHET, A. - *La Littérature et le Spirituel, II: La nuit de feu* (J. d'Anjou): 313.
 BONATO, J. - *A la sueur de ton front* (L. Lajoie): 169.
 BOUCHARD, T.-D. - *Mémoires, III* (R. Arès): 138.
 BOURNIQUEL, C. - *L'Élé des solitudes* (R. Daoust): 141.
 BOURREL, A. - *La Méthode complète de préparation à l'accouchement sans douleur* (J. d'Anjou): 290.
 BOURREL, M. - *La Méthode complète de préparation à l'accouchement sans douleur* (J. d'Anjou): 290.
 BOUTIN, L.-N. - *La Tiare mystique du très saint Rosaire* (J. Lewis): 168.

BOUYER, L. - *Le Sens de la vie sacerdotale* (J.-P. Labelle): 23.
 BRETON, V.-M. - *Aux âmes consacrées. Lettres de direction, I* (R. Legault): 255.
 BRETON, P.-E. - *Vital Grandin* (N. Rodrigue): 25.
 BROWN, E.-M. - *Kateri Tekakouïha* (H. Béchard): 223.
 CADIEU, M. - *Soleils d'hiver* (J. d'Anjou): 26.
 CALIPPE, abbé. - *Le Journal d'un prêtre d'après-demain* (René Daoust): 288.
 CALMONT, B. - *Deux Places debout* (F.-P. Trudel): 197.
 CALVINO, Italo. - *Le Baron perché* (F.-P. Trudel): 54.
 CARRÉ, A.-M. - *Le Vrai Visage du prêtre* (J.-P. Labelle): 23.
 - *Le Sacerdoce des laïcs* (J.-P. Labelle): 78.
 CARRIER, H. - *Le Sociologue canadien Léon Gérin (1863-1951)* (G. Hébert): 82.
 CHAPUT, M. - *Pourquoi je suis séparatiste* (J. d'Anjou): 318.
 CHARBONNEAU, P.-É. - *La Figure merveilleuse de Marie* (J.-P. Labelle): 77.
 CHARBONNEAU, Mgr P.-É. - *La Mission du diocèse de Saint-Jérôme* (J.-P. Labelle): 168.
 CHARLES, P. - *L'Église, sacrement du monde* (G. Robitaille): 221.
 CHAUCHARD, Dr P. - *Biologie et Morale* (J. d'Anjou): 108.
 CHEVRIER, J.-M. - *Au carrefour de la vie* (J.-P. Labelle): 196.
 CLÉMENT, M. - *La Femme et sa vocation* (J. d'Anjou): 47.
 - *Le Communisme face à Dieu* (R. Arès): 50.
 COLLIN, F. - *Le Jour fabuleux* (R. Daoust): 54.
 CONGAR, Y.-M.-J. - *Vaste Monde, ma paroisse* (G. Robitaille): 23.
 COSTANTINI, card. Celso. - *Réformes des Missions au XX^e siècle* (R. Renaud): 169.

Réédition

EN RETRAITE avec saint Ignace

par le P. Antonio DRAGON, S. J.

2^e édition revue et augmentée

Selon les mots mêmes de Pie XII, les Exercices de saint Ignace «seront toujours un moyen des plus efficaces pour la régénération spirituelle du monde et pour sa juste orientation vers Dieu, mais à condition d'être authentiquement ignatiens». Par son ouvrage, le P. Antonio Dragon, S. J., veut aider ceux qui désirent faire des exercices spirituels d'après la méthode de saint Ignace. Il s'agit ici de la deuxième édition, revue et augmentée.

286 pages. 5 1/8" x 7 1/2". \$2.50 l'exemplaire.

LES ÉDITIONS BELLARMIN
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11

Relations

Revue du mois

Revue dynamique, souvent commentée, offre à l'annonceur un marché sérieux parmi nos hommes publics, notre clergé, nos éducateurs, nos professionnels, nos dirigeants sociaux.

ROBERT DUMOUCHEL, représentant

8100, boul. SAINT-LAURENT, Montréal-11, Qué. DU. 7-2541



Le grand bréviaire Pustet

BREVIARIUM ROMANUM

Nouvelle édition 1961 in 12° (4 1/2" x 7") en deux volumes, avec rubriques simplifiées. Nouveau Psautier seulement. Imprimé en rouge et noir, sur le meilleur papier des Indes.

Liste de prix sur demande

Envoyez votre commande sans tarder chez votre libraire local ou chez notre agent canadien :

EDITIONS LA PALME

1949, 55^e avenue, Dorval, Montréal, P. Q.

★

FRIEDRICH PUSTET DE RATISBONNE

S. Sedis Apostolicae et S. Rituum Congr. Typographus

D'ANGÉLICA. — *Au-delà du fleuve* (G. Hébert): 51.
 DAUBERCIES, P. — *La Condition charnelle* (J. d'Anjou): 108.
 DAVELUY, P. — *Drôle d'automne* (J. d'Anjou): 318.
 DELANGLADE, J. — *Le Problème de Dieu* (J. Langlois): 167.
 DE MARILLAC, Louise (sainte). — *Textes* (R. Legault): 136.
 DEMERS, P.-É. — *Qui est cet homme?* (G. Robitaille): 518.
 DEMOULIN, J. — *Propos désobligeants sur la bonne conscience du chrétien* (R. Daoust): 169.
 DERKENNE, F. — *Vie et joie chrétienne* (J.-P. Labelle): 256.
 DE ROQUEBRUNE, R. — *Le Seigneuresse* (R. Daoust): 26.
 DE SMET, Mgr E.-J. — *Le Christ dans le quartier* (R. Legault): 223.
 DESQUEYRAT, A. — *L'Enseignement « politique » de l'Église, I: l'État* (R. Arès): 108.
 DESROSIERS, L.-P. — *Vous qui passez, III: Rafales sur les cimes* (R. Daoust): 197.
 DE VIENNE, L. — *Spiritualité de la voix* (J. d'Anjou): 169.
 DE WAELEHENS, A. — *Existence et signification* (J. d'Anjou): 78.
 DOMINIQUE-DE-SAINTE-JOSEPH, P. — *L'Oraison, regard et chemin* (G. Robitaille): 195.
 DOHEN, D. — *Vertus du chrétien dans le monde* (R. Legault): 169.
 DUFOYER, P. — *Aimer son mari* (J. d'Anjou): 105.
 DURAND, A. — *Jésus-Christ, Maître de pensée* (J.-P. Labelle): 167.
 DURAND, L.-D. — *Laborieux, Diligents, Débrouillards!* (G.-H. d'Auteuil): 258.
 DESBUQUOIS, G. — *La Charité* (J. Cousineau): 317.
 DOTOT, E. — *Domaines, Les idées et les mois* (J. d'Anjou): 349.
 ELLARD, G. — *La Liturgie en marche* (J.-P. Labelle): 255.
 ESTIVALS, G. — *Zoubeida* (R. Daoust): 141.
 FAU, René. — *Les Groupes d'enfants et d'adolescents* (J. d'Anjou): 51.
 FAUPIN, J. — *La Mission de France* (J.-P. Labelle): 196.
 FERLAND, P. — *L'État actuel des institutions corporatives dans la province de Québec* (R. Arès): 82.
 FILION, G. — *Les Confidences d'un commissaires d'écoles* (R. Arès): 110.
 FLORY, C. — *Le Catholicisme social devant la crise de civilisation. Recherches et perspectives* (R. Arès): 137.
 FOLLEREAU, R. — *Trente Fois le tour de monde* (J.-P. Labelle): 196.
 FONTAINE, Anne. — *Armand Godoy* (J. d'Anjou): 258.
 FRANÇOIS-DE-SAINTE-PAUL. — *Jean de Matha* (F. Bédard): 222.
 GARGAM, G. — *L'Amour et la Mort* (J. d'Anjou): 313.
 GASNIER, G. — *Trente Visites à Joseph le silencieux* (R. Legault): 52.
 — *Un officier français: Gérard de Cathelineau (1921-1957)* (F.-P. Trudel): 257.
 GIERSE, G. — *L'Amour dans le mariage chrétien* (J. d'Anjou): 105.
 GILSON, Étienne. — *Le Philosophe et la Théologie* (J. d'Anjou): 50.
 GODOY, A. — *De vêpres à matines. Anthologie* (J. d'Anjou): 258.
 GORRÉE, G. — *Les plus belles histoires du monde* (R. Legault): 256.
 — *Au-delà du Père de Foucauld: le Père Peyriguère* (R. Legault): 318.
 GRAN, J.-M. — *How to Understand and Teach Teen-Agers* (J. d'Anjou): 289.
 GREGH, F. — *Mon amitié avec Marcel Proust* (J. d'Anjou): 55.
 GRÉGOIRE, F. — *Études hégéliennes. Les points capitaux du système* (R. Genest): 223.
 GUARDINI, R. — *Psalmes et Fêtes* (J.-P. Labelle): 222.
 GUITTON, G. — *Le Bienheureux Pierre Favre* (R. Legault): 79.
 GUITTON, J. — *Journal. Études et rencontres (1952-1955)* (J. d'Anjou): 80.
 HARRIS, R. S. — *A Bibliography of Higher Education in Canada. Bibliographie de l'Enseignement supérieur au Canada* (E. Desrochers): 196.
 HARVEY, Pierre. — *L'État actuel des institutions corporatives dans la province de Québec* (R. Arès): 82.
 HÉBERT, J. — *Deux Innocents en Chine rouge* (R. Renaud): 290.
 HILFISCH, Dom. — *Saint Benoît* (J.-P. Labelle): 349.
 HOLGERSEN, Alma. — *Le Chant de la Salette* (R. Legault): 77.
 HOLLIER, R. — *Bétail* (R. Daoust): 27.
 HOLSTEIN, H. — *Jésus-Christ, Maître de pensée* (J.-P. Labelle): 167.
 HUGUENIN, J.-R. — *La Côte sauvage* (R. Daoust): 142.
 HUNERMAN, G. — *Saint Vincent de Paul, le Père des Pauvres* (R. Legault): 136.
 ISAMBERT, A. — *L'Éducation des parents* (J. d'Anjou): 225.
 JEAN-NESMY, Dom C. — *Spiritualité de la Pentecôte* (R. Legault): 136.
 — *Spiritualité de Noël* (G. Hébert): 221.
 JEAN-PAUL-DE-JÉSUS, P. — *Jean de Matha* (F. Bédard): 222.
 JEANSON, C. — *La Méthode complète de préparation à l'accouchement sans douleur* (J. d'Anjou): 290.
 JEDIN, H. — *Brève Histoire des conciles* (J.-P. Labelle): 107.
 JEMOLO, A.-C. — *L'Église et l'État du Risorgimento à nos jours* (R. Legault): 256.
 JÉSUITES DE LA NOUVELLE-FRANCE. — *Textes présentés par F. Roustang* (L. Pouliot): 195.
 JODOIN, R. — *Marie des Neiges* (R. Daoust): 257.

KHAWAM, R. — *Propos d'amour des mystiques musulmans* (J.-P. Labelle): 256.
 KOCH, C. — *Le Test de l'arbre* (J. d'Anjou): 225.
 LA FARGE, J. — *Un Américain comme les autres* (J. d'Anjou): 290.
 LAZZARINI, A. — *Jean XXIII, sa vie, sa personnalité* (R. Legault): 137.
 LECLERCQ, chan. J. — *Vie du Père Lebbe* (R. Renaud): 170.
 LEDIT, C.-J. — *Les Chanoines de Pythagore, une cathédrale au nombre d'or* (Joseph Ledit): 79.
 — *La Méditation liturgique de la Bible* (C. Saint-Arnaud): 195.
 LEFEBVRE, Dom G. — *Aimer Dieu* (R. Legault): 255.
 LEFRANC, Dr. — *Aimer son mari* (J. d'Anjou): 105.
 LEGAULT, É. — *Kermesse des anges et des hommes* (G.-H. d'Auteuil): 109.
 LELONG, M.-H. — *L'Évangile et le Credo* (R. Legault): 287.
 LE MOAL, Paul. — *Pour une authentique éducation sexuelle* (G. Robitaille): 137.
 LEMOINE, W. — *Les Anges dans la ville* (G. Robitaille): 140.
 LE MOUËL, G. — *L'Histoire des Apôtres* (R. Legault): 107.
 LEPP, I. — *Psychanalyse de l'amour* (J. d'Anjou): 312.
 — *Itinéraire de Karl Marx à Jésus-Christ* (J. d'Anjou): 313.
 LESAGE, G. — *Vers une haute perfection* (R. Legault): 169.
 LORY, M.-J. — *Quatrième Vicairie* (R. Daoust): 140.
 LOUBET, G. — *L'Hydre* (F.-P. Trudel): 224.
 MACAVOY, J. — *Pour mieux aimer* (J. d'Anjou): 105.
 MADELEINE LOUISE DE S... — *Le Vrai Visage de Madame Royale* (R. Legault): 25.
 MAGNAN, J.-C. — *Confidences* (R. Legault): 198.
 MARCOTTE, M. — *Cœur à cœur*, I (J.-P. Labelle): 317.
 MARDEUL, F. — *Pardon de Dieu* (Lucien Lajoie): 52.
 MARITAIN, J. — *L'Éducation à la croisée des chemins* (J. d'Anjou): 195.
 — *Le Philosophe dans la cité* (J. d'Anjou): 195.
 — *Pour une philosophie de l'histoire* (J. d'Anjou): 195.
 — *Pour une philosophie de l'éducation* (J. d'Anjou): 195.
 — *La Philosophie morale* (J. d'Anjou): 194.
 MATTE, M. — *La Mission du diocèse de Saint-Jérôme* (J.-P. Labelle): 168.
 MERSENNE, Jacques. — *On nous prend pour des enfants* (G. Robitaille): 52.
 MESEGUER, P. — *Le Secret des rêves* (J. d'Anjou): 225.
 MICHAUD, F. — *Mon p'tit frère* (J. d'Anjou): 109.
 MICHONNEAU, G. — *Pas de vie chrétienne sans communauté* (J.-P. Labelle): 222.
 MOREAU, André. — *Devant le communisme* (R. Legault): 224.
 MOREAU, G. — *Devant le communisme* (R. Legault): 224.
 MORETTI, G. — *Copie non conforme. Le vrai visage des saints révélé par leur écriture* (R. Legault): 288.
 MORIN, Paul. — *Géronte et son miroir* (L. C. de Léry): 80.
 MORISSETTE, G. — *Pastorale en marche* (J.-P. Labelle): 168.
 MOUSSY, Marcel. — *Babylonia* (R. Daoust): 54.
 NEILL, S. — *L'Anglicanisme et la Communauté anglicane* (W. Hannah): 225.
 NEMITZ, M. — *Les Faibles Colonnes du ciel* (R. Daoust): 198.
 NEUBERT, E. — *Marie et l'Éducateur chrétien* (R. Legault): 52.
 NOBECOURT, J. — *La Tête aux Français* (R. Daoust): 142.
 NOUREDDINE, M. — *Un Algérien raconte* (F.-P. Trudel): 140.
 ORAISON, Dr (abbé) Marc. — *L'Harmonie du couple humain* (J. d'Anjou): 109.
 PAGÉ, J.-C. — *Les fous crient au secours!* (J.-M. Ritcher): 289.
 PAQUIN, J. — *Morale et Médecine* (V. Germain): 24.
 PARADIS, S. — *Les Hauts Cris* (J. d'Anjou): 170.
 — *La Chasse aux hommes* (J. d'Anjou): 349.
 PARENTE, P. P. — *Père Pio, premier prêtre stigmatisé* (R. Legault): 258.
 PATTEE, R. — *Portugal en Africa* (J. Ledit): 197.
 PHILIPPONNEAU, M. — *L'Avenir économique et social des Cantons de l'Est* (R. Arès): 109.
 PIERRE, A. — *Les Femmes en Union soviétique* (J. Ledit): 224.
 PINSONNEAULT, J.-P. — *Jérôme Aquin* (J. d'Anjou): 53.
 POUCEL, V. — *Présence divine* (G. Saint-Jean): 222.
 POULIOT, L. — *Aventurier de l'Évangile, le P. Enemond Massé, premier missionnaire jésuite au Canada* (L. Campeau): 257.
 POWERS, J. F. — *Pastorales* (F.-P. Trudel): 26.
 PRUDENCE, C. — *L'Art d'aimer sa femme. La jeune fille et l'amour* (J. d'Anjou): 290.
 PRUVOST, P. — *L'Envers du spoutnik* (C. Saint-Arnaud): 81.
 RAHNER, K. — *Marie, Mère du Seigneur* (J.-P. Labelle): 221.
 RENARD, Mgr A.-C. — *Vie spirituelle de la religieuse d'aujourd'hui* (R. Legault): 168.
 RINSER, Luise. — *Le Vol de la colombe* (F.-P. Trudel): 27.
 ROBERTS, B. C. — *Unions in America. A British view* (R. Arès): 82.
 ROCHE, A. — *Sur les traces de l'Évangile* (R. Legault): 107.
 ROLLET, H. — *Andrée Butillard et le Féminisme chrétien* (J. d'Anjou): 196.
 RONSON, F.-X. — *Obéir, c'est... régner. Beautés et grandeur de la vie religieuse* (R. Legault): 255.
 ROSAIRE-DE-SAINTE-JÉRÔME, P. — *Jean de Matha* (F. Bédard): 222.

SALES, L. — *La Perfection religieuse à la lumière du Divin Amour* (R. Legault): 255.
 SAPORTA, Marc. — *Le Furet* (F.-P. Trudel): 26.
 SATPREM. — *L'Orpailleur* (R. Daoust): 80.
 SCHAPER, E. — *L'Attentat* (René Daoust): 27.
 SCHELER, M. — *Le Saint, le Génie, le Héros* (J. d'Anjou): 224.
 SCHEEN, Mgr F. — *L'Éternel Galiléen* (L. Lajoie): 77.
 SIMON, P.-H. — *Le Somnambule* (R. Daoust): 141.
 SINEUX, R. — *Le Pour et le Contre* (J. d'Anjou): 24.
 — *La Vierge dans notre vie* (J.-P. Labelle): 107.
 SPICQ, C. — *Charité et Liberté selon le Nouveau Testament* (G. Robitaille): 195.
 STELZENBERGER, J. — *Précis de morale chrétienne* (E. Hamel): 168.
 STIERLI, J. — *Messagers du Christ* (R. Legault): 24.
 SUBTLI, J. — *Retraites et Récollections sur la vie religieuse*, I, II, III (R. Legault): 222.
 SUENENS, Mgr L.-J. — *Amour et Maltraite de soi* (J. d'Anjou): 105.
 SUSINI, M. — *Le Premier Regard* (R. Daoust): 142.
 TESSIER, Mgr A. — *Histoire du Canada*, I, II (P.-E. Racicot): 257.
 THÉRIAULT, Y. — *Ashini* (J.-P. Labelle): 110.
 THIBEAUD, chan. — *Pour être catholique* (R. Legault): 287.
 TOUTLEMONDE, J. — *Les Exotériques. Portraits caratérologiques* (J. d'Anjou): 288.
 TREMBLAY, A. — *Bibliographie de l'Enseignement supérieur au Canada. A Bibliography of Higher Education in Canada* (E. Desrochers): 196.
 TREMEAU, Marc. — *Principes de morale chrétienne* (J. d'Anjou): 78.
 TROCHU, Mgr F. — *Une âme réparatrice: Sœur Thérèse du-Sacrament* (R. Legault): 223.
 TROISFONTAINES, R. — *« Je ne meurs pas... »* (J. d'Anjou): 313.
 TRUDEAU, P.-E. — *Deux Innocents en Chine rouge* (R. Renaud): 290.
 VANDON, E. — *Enfin l'aurore* (R. Legault): 350.
 VAUTHIER, G. — *Le Psautier des jeunes* (J.-P. Labelle): 255.
 VILLAIN, Jean. — *L'Église et le Capitalisme* (R. Arès): 50.
 VOILLAUME, R. — *Lettres aux fraternités*, I, II (G. Robitaille): 52.
 VON MATT, L. — *Saint Benoît* (J.-P. Labelle): 349.
 WEIL, L. — *Attisez la flamme* (R. Legault): 141.
 WEYERGANZ, Franz. — *Saint François d'Assise* (R. Legault): 25.
 WIESEL, Élie. — *L'Aube* (R. Daoust): 81.
 WINSNES, A. H. — *Vie de Sigrid Undset* (J. Cousineau): 318.
 WISLENEF, P. — *Profondément au cœur du delta* (F.-P. Trudel): 197.
 ZELTZ, J. — *Les Chanoines de Pythagore, une cathédrale au nombre d'or* (J. Ledit): 79.
 ZERMATTEN, M. — *Christine* (R. Daoust): 197.

IV. — THÉÂTRE

Aperçus généraux

— Le Théâtre au Festival (G.-H. d'A.): 275.
 — Trois époques du théâtre (G.-H. d'A.): 161.

Pièces commentées

Américaine (L.) (G.-H. d'A.): 127.
Bal des voleurs (Le) (G.-H. d'A.): 104.
Balmaseda (G.-H. d'A.): 309.
Britannicus (G.-H. d'A.): 105.
Bruno que voilà (La) (G.-H. d'A.): 184.
Celles qu'on prend dans ses bras (G.-H. d'A.): 21.
Cinna (G.-H. d'A.): 344.
Cher sentiment (G.-H. d'A.): 127.
Cher Menieur (G.-H. d'A.): 310.
Chœphores (Les) (G.-H. d'A.): 185.
Choules (Les) (G.-H. d'A.): 104.
Constance (G.-H. d'A.): 345.
Deburau (G.-H. d'A.): 275.
Deux Femmes terribles (G.-H. d'A.): 310.
Douze Hommes en colère (G.-H. d'A.): 104.
Écllosion (G.-H. d'A.): 127.
École des femmes (L.) (G.-H. d'A.): 161.
Fables de La Fontaine (G.-H. d'A.): 105.
Feu la Mère de Madame (G.-H. d'A.): 105.
Le Noël (La) (G.-H. d'A.): 185.
Fourberies de Scapin (Les) (G.-H. d'A.): 68.
Heure éblouissante (L.) (G.-H. d'A.): 344.
Il ne faut jurer de rien (G.-H. d'A.): 275.
Impromptu de Versailles (L.) (G.-H. d'A.): 67.
Insolences de Kid un Tel (Les) (G.-H. d'A.): 67.
Lit à baldaquin (Le) (G.-H. d'A.): 127.
Lorsque l'enfant paraît (L.) (G.-H. d'A.): 104.
Mari, la Femme et la Mort (Le) (G.-H. d'A.): 345.
Mariage de Monsieur Mississippi (Le) (G.-H. d'A.): 345.
N'écoutez pas, mesdames (G.-H. d'A.): 275.
Octobre (G.-H. d'A.): 127.
Ombre chère (G.-H. d'A.): 162.
Opéra de Quai'sous (L.) (G.-H. d'A.): 345.
Pâques (G. H. d'A.): 126.
Pas d'âge pour l'amour (G.-H. d'A.): 310.
Peitiles Têtes (Les) (G.-H. d'A.): 126.
Poil de carotte (G.-H. d'A.): 105.
Tartuffe ou l'Imposteur (G.-H. d'A.): 68.
Tueur sans gages (G.-H. d'A.): 162.
Voyage à trois (G.-H. d'A.): 21.

1055 ouest, boul. Crémazie, Montréal - DU. 9-8061

Coopérative fédérée de Québec

Produits Fédérée et Legrade

Jambons - Saucissons - Pains de viande
Saindoux - Beurre - Fromage - Légumes - Oeufs
Pommes de terre - Volailles - Dindes

Huile à chauffage « Fédérée »

Avec les hommages de

I. NANTEL INCORPORÉE

Bois de construction

Nous avons collaboré à l'érection du
Centre paroissial de l'Immaculée-Conception

Angle des rues de Montigny et Papineau

LA. 2-1300

Lemay & Laferrière

arpenteurs-géomètres

32 est, rue Notre-Dame

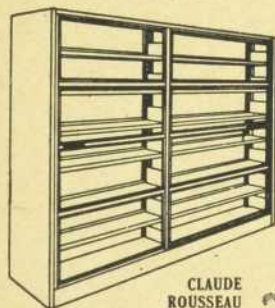
Montréal

UN. 6-3313

Compliments de

VOLCANO LIMITÉE

Manufacturiers d'appareils
de chauffage automatique



BIBLIOTHÈQUES
FICHIERS - CLASSEURS
ÉTAGÈRES POUR ENTREPÔT

Meubles en acier extra-fort
Fini émail cuit au four.

CLAUDE
ROUSSEAU
président

C. P. 1300, Montmagny, Qué.

170-180 est, Dorchester - Suite 109
Montréal, Qué. UN. 1-9151



MONTEL INC.

MONTRÉAL - TORONTO - QUÉBEC - ST-HYACINTHE

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Hector Lavallée, C. A.
Roger Lyonnais, C. A.
Jean Lussier, C. A.
Jacques Desmarais, C. A.
David Crockett, C. A.
Marcel Demers, C. A.
Pierre Bédard, C. A.
André Lussier, C. A.

Romain Bédard, C. A.
Lionel Gascon, C. A.
Paul-L. Noiseux, C. A.
René Sénécal, C. A.
Maurice Saint-Louis, C. A.
Guy Préfontaine, C. A.
Paul Hébert, C. A.
Raymond Fontaine, C. A.

10 est, rue SAINT-JACQUES
MONTRÉAL — Tél. : UN. 1-6325

TROIS-RIVIÈRES
SHERBROOKE



AMÉLIOREZ VOTRE CONDITION...

en suivant le COURS DE PRÉPARATION AUX AFFAIRES donné le soir par des professeurs de grande expérience, à

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Si vous travaillez, vous pouvez tout de même acquérir un diplôme en 3 à 5 années d'études :

- a) *Section générale* — 3 ans — diplôme d'études commerciales
- b) *Section comptable* — 5 ans — diplôme de comptabilité et préparation aux examens d'admission à l'Institut des comptables agréés (C. A.) de la province
- c) *Options diverses* — vous permettant d'obtenir des certificats en correspondance commerciale anglaise et en langues étrangères (italien, espagnol, allemand).

N. B. — Vous pouvez aussi suivre les cours de votre choix à titre d'élève libre.

Pour obtenir tous renseignements et prospectus, adressez-vous au Secrétaire général

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

535, AVENUE VIGER — Montréal.

VI. 2-3486

Nouveauté

L'ENSEIGNEMENT ET LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI

par le P. Pierre ANGERS, S. J.
de l'Académie canadienne-française

Texte de la causerie prononcée par l'auteur à la clôture des cours du Gesù, en mai 1961. On lit dans l'avant-propos : « Dans la première partie de cet exposé, je voudrais dégager quelques traits de notre époque et montrer l'étendue des changements survenus dans notre milieu depuis cinquante ans. Dans la seconde partie, j'évoquerai brièvement la pression constante qu'impose aux éducateurs l'éclatement du cadre traditionnel de notre pays. »

Cette brochure, une édition du Collège Sainte-Marie de Montréal, est distribuée par les Éditions Bellarmin.

46 pages. 8 $\frac{1}{4}$ " x 5 $\frac{1}{2}$ ". \$0.75 l'exemplaire.

LES ÉDITIONS BELLARMIN
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11

